

**Ils évoquent une campagne malveillante
Des syndicalistes du CHU Constantine s'insurgent**

Lire l'article de Abdelkrim Zerzouri page 2

Le Quotidien Edition Nationale d'Information

UN SEUL LOGEMENT VENDU À PLUSIEURS VICTIMES
Un promoteur immobilier écroué pour escroquerie

Lire l'article de K Assia page 11

ACCUSÉS D'«ENTRAVER»
LE PROGRAMME DE TEBBOUNE

Djerad dénonce les bureaucrates

Lire R.N. page 4



LE GOUVERNEMENT OPTE POUR LE «WAIT AND SEE»

Début d'un déconfinement sous haute surveillance

Lire S.M. page 3



ACCORD DE NORMALISATION
Les Palestiniens, «sacrifiés» par la paix entre Israël et les Emirats

P. 6

GHAZAOUET
Une vingtaine de «harraga» interceptés

Lire Khaled Boumediene page 5

AFFAIRE KHALED DRAREN
Les précisions du ministère de la Communication

P. 4

Ils évoquent une campagne malveillante Des syndicalistes du CHU Constantine s'insurgent



Abdelkrim Zerzouri

Se sentant visés par une campagne malveillante, qui touche directement à leur dignité et dénigre les efforts consentis par le personnel soignant dans la prise en charge des malades en général et ceux atteints de Covid-19 en particulier, des représentants de travailleurs affiliés aux syndicats UGTA et SNAPAP du CHU Constantine ont accusé un député de Constantine, du FJD, de porter atteinte au moral de l'« armée blanche ». « A travers ses sorties médiatiques tonitruantes sur les plateaux de télévision, répercutées également sur les réseaux sociaux, qui descendent en flammes les responsables et les travailleurs de cet hôpital, ce député ne rend pas service à la santé au niveau de la wilaya, car il ne se préoccupe pas des besoins réels du secteur mais use de manœuvres aux desseins inavoués pour s'attaquer directement aux personnes, en particulier au directeur général », dénoncent les syndicalistes lors d'une conférence de presse organisée jeudi 13 août au siège du CHUC.

Ces derniers manifestent leur solidarité avec le DG du CHUC, qui se trouve au même titre que le personnel soignant sur le front de la lutte contre le Covid-19, tiennent-ils à souligner. « Il y a certains dysfonctionnements, entraînés surtout par le manque de personnel, sévèrement touché par les affections au Covid-19, soit près de 200 soignants en situation de maladie, ainsi que le manque d'oxygène, dû aux installations vétustes, qu'on

s'attelle à changer grâce à l'intervention du wali, mais il n'y aucunement lieu de noircir le tableau », s'insurge le coordinateur des services Covid-19, Aouati Fawzi.

D'autres relèveront qu'ils se trouvent éloignés de leurs maisons et de leurs familles depuis 6 mois, « et il y en a qui viennent nous tirer dessus », se désole-t-on, rappelant dans ce sens les vidéos tendancieuses postées sur les réseaux sociaux. Les conférenciers qui ont comparé cette campagne de dénigrement à quelqu'un qui tire sur les ambulances, tiennent à rappeler que le CHUC, construit à l'époque coloniale, agonise et qu'il fallait plutôt se préoccuper de la remise en l'état des ses équipements et sa structure même que de chercher contestation contre des personnes. « Nul n'est parfait, mais il y a des personnels qui se sacrifient pour prendre en charge les malades », lance M. Aouati Fawzi, non sans demander aux détracteurs de les laisser de travailler en paix à défaut de les soumettre dans leur mission.

Les conférenciers concluent en remerciant ces associations qui leur apportent une aide très précieuse, en silence, ainsi que les autorités locales, à leur tête le wali, qui sont toujours à l'écoute des préoccupations des personnels soignants. Quant à ceux qui se lancent dans des manœuvres portant atteinte au moral des troupes, on souhaite que le tir soit rectifié et qu'on se consacre réellement dans le calme et la sérénité à l'amélioration de la prise en charge des malades, « axe nodal de toutes les actions », précise-t-on.

Prise en charge des patients atteints de Covid-19 Les cliniques d'hémodialyse privées dans l'embarras

M. Aziza

Des responsables de cliniques d'hémodialyse privées (autonomes ou intégrées dans un établissement hospitalier privé) ont saisi ces derniers jours la Fédération nationale des insuffisants rénaux pour protester contre une note émanant du ministère de la Santé. L'instruction en question (n°23/DGSSRH/MSPRH datée du 05 août 2020) relative à la prise en charge des patients en épuration extra-rénale a appelé les cliniques privées à prendre en charge les insuffisants rénaux atteints de Covid-19 au sein de leurs centres respectifs.

Etant des prestataires de service conventionnés avec les Caisses de sécurité sociale dans le domaine de l'hémodialyse (épuration extra-rénale) uniquement et asphyxiées par les forfaits de dialyse imposés par l'organisme de sécurité sociale et non révisés depuis 2006, ces derniers ne savent plus quoi faire. Ils affirment auprès de la fédération qu'ils ne peuvent pas prendre en charge à leur niveau leurs malades hémodialysés contaminés par le Covid-19, car ne disposant ni de locaux, ni de moyens matériels, humains et financiers adéquats et surtout ne disposant pas de spécialistes

en la matière. Sachant que la journée de dialyse est d'environ 14 heures (3 séances de 4 heures et 35 minutes de désinfection des génératrices entre chaque séance) avec une présence permanente et vigilance rigoureuse de tous les personnels (médical, paramédical, d'entretien et d'administration) ! Ce qui rend la prise en charge des patients atteints du Covid très compliquée voire impossible dans les centres d'hémodialyse privés.

Le président de la fédération des insuffisants rénaux, Mohamed Boukhors, a fait remarquer que l'instruction n°23 du 05 août 2020 ne fait nullement référence aux malades sous dialyse péritonéale, se traitant à domicile qui ne sont répertoriés nulle part, ni reconnus, ni pris en charge par les organismes de sécurité sociale et de l'action sociale pour les démunis non-assurés sociaux ni aux greffés, éternels oubliés ! Pourtant, dit-il, le ministère de la Santé a été déjà informé par la Fédération nationale des insuffisants rénaux ainsi que par l'Association nationale des propriétaires de cliniques d'hémodialyse privées en mars 2020 sur l'anticipation de l'arrivée du virus dans nos unités de dialyse (lieux à très hauts risques de diffusion du coronavirus).

Et afin de mettre en place des mesures préventives nécessaires, entre autres, le port du masque pour tous les malades et personnels gravitant autour d'eux, diagnostic et isolement des cas suspects vers une unité étatique désignée et équipée pour les malades confirmés Covid-19 dans chaque wilaya du pays!

Et de rappeler que l'instruction n°15/DGSSRH/MSPRH du 19 mai 2020 relative aux recommandations générales concernant la prise en charge des patients en épuration extra-rénale et des transplantés rénaux et du foie ainsi que la note n°03 DGSSRH/MSPRH du 23 mars 2020 relative aux recommandations concernant la prise en charge des patients en épuration extra-rénale (hémodialysés et dialyse péritonéale) et les transplantés rénaux n'ont jamais été respectées. Ni même concrétisées sur le terrain par les destinataires (directeurs de la santé de wilaya, directeurs d'établissements). Pénalisés déjà par leur maladie, des malades hémodialysés contaminés par le Covid-19 ne sont pas reçus en milieu étatique, engendrant une incompréhension et une frustration sans commune mesure dans les rangs des malades (particulièrement ceux traités en milieu privé), dénoncent-ils.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

On devait bien s'attendre à des résistances au changement tant

à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Mais, avertis ou pas de cette réalité, on ne peut être qu'abasourdi par ces manœuvres, parfois de bas étage, qui visent à casser le moral de la population. Le président de la République, lui-même, qui sait pertinemment qu'on ne lâchera pas le morceau facilement, a été écœuré par ces pratiques malsaines qui touchent directement à la crédibilité de l'Etat. Pénurie de liquidités qui, selon les premiers éléments des investigations, a tout l'air d'avoir été accentuée par des agissements planifiés par des spécialistes de la provocation des tensions sociales en parallèle à une pression de la demande, coupures d'eau à la veille et le jour de l'Aïd, aide financière de l'Etat aux catégories sociales touchées par la crise sanitaire qui arrive difficilement aux concernés, prime destinée au personnel de la santé qui a été versée tardivement, très tardivement, dans les comptes des bénéficiaires et, comble de tout, la prise en charge « maquillée » des besoins des habitants des zones de l'ombre, sont autant de figures des signaux d'alarme quant à l'obstination des conspirateurs à vouloir déclencher le chaos dans une période favorable à leurs vils desseins en raison des effets de la crise sanitaire.

Le président de la République affirmera lors de la rencontre gouvernement-walis que l'Etat «aura contrer» toute manœuvre visant à susciter la colère populaire à travers des contestations «fomentées» pour attenter à la stabilité nationale dans le cadre «d'agendas de forces connues». Comment ? Pour déjouer les plans diaboliques montés contre la stabilité du pays, rien de mieux que la sincérité et l'écoute des préoccupations des citoyens. Les responsables à tous les niveaux devraient gagner la confiance des citoyens en adoptant une nouvelle manière de gérer les affaires publiques, basée sur la transparence et leur disponibilité à servir ce citoyen. Le président de la République, qui a clairement affirmé ce rôle des pouvoirs publics

à être au service des citoyens, prônera dans ce sens le dialogue et la concertation entre les responsables et les

citoyens comme garant de consolidation de la sécurité et de la stabilité et rempart contre le spectre des tensions sociales tant souhaitées par des parties visant à porter atteinte à la stabilité nationale.

Une recommandation qui risque de rester lettre morte, tant la complicité de certaines parties investies de pouvoirs publics est criarde. Le changement a bien eu lieu en haut de la pyramide mais à la base, hormis le remplacement de quelques têtes, le topo reste presque le même. Les personnels administratif et technico-administratif sont les mêmes à garder les clés de la cité, huit mois après l'élection présidentielle. Des responsables tapis dans l'ombre, qui ont prêté allégeance à l'ancien système, constituent des relais efficaces pour ceux qui tentent de semer le chaos et la zizanie au sein de la population. Peut-on, dès lors, s'étonner de voir les ennemis du changement arriver à leur fin avec une telle dextérité ? Les mises en garde du président de la République, lancées lors de la rencontre en question, sont directement adressées à cette catégorie de personnel investi de pouvoirs publics, mais quel serait leur degré d'assimilation ?

On ne pourrait pas aller vers le changement avec des assemblées au personnel trié sur le volet par les anciens du système. Ainsi que des responsables locaux ou centraux placés par leurs mentors qui sont actuellement derrière les barreaux. Dans l'immédiat, le contrepoids reste la société civile, pas fortuitement soutenue par le président de la République, mais en cours de route il est indispensable de sevrer contre les responsables complices des comploteurs qui œuvrent à susciter la colère du citoyen de l'intérieur de la maison. Dans des cas pareils, la solution devrait être radicale, sans appel et sans invitation au repentir, qu'on pourrait avoir le choix d'exprimer mais hors de tout poste de responsabilité.

Le gouvernement opte pour le «wait and see»

Début d'un déconfinement sous haute surveillance



S. M.

Le déconfinement, tant attendu par les uns et tant redouté par les autres, s'amorce aujourd'hui 15 août 2020 avec la réouverture des mosquées, des plages, des lieux de détente, des espaces récréatifs, des cafétérias, des restaurants et des hôtels. L'Algérie met, ainsi, fin de manière graduelle à son confinement qui a duré cinq longs et éprouvants mois.

Il est, toutefois, trop tôt pour crier victoire car la menace d'une deuxième vague de contaminations au coronavirus demeure probable. Le gouvernement, comme sous d'autres cieux, a finalement cédé face à l'aggravation de la situation économique. Les pouvoirs publics, qui optent pour le « wait and see », semblent, aujourd'hui, disposés à attendre et à voir comment la situation sanitaire va-t-elle progresser avec ce déconfinement presque total. Ils redoutent essentiellement le scénario marocain. Le voisin de l'ouest enregistre depuis son déconfinement total un rebond dans les contaminations avec une moyenne de 1.500 nouveaux cas confirmés, en 24 heures et un ratio qui dépasse 100 contaminations par 100.000 habitants. Le gouvernement dispose, cependant, d'une solution, le reconfinement, pour juguler la propagation du coronavirus. Le président de la République a ordonné aux walisiens de reconfiner, totalement ou partiellement, les wilayas dans lesquelles la situation épidémiologique se dégrade. Les walisiens ont toutes les prérogatives pour procéder au reconfinement des communes où des wilayas. Des commissions wilaya de suivi pour contrôler et veiller sur le respect des modalités et des conditions de l'ouverture des mosquées; plages, restaurants, cafétérias et hôtels ont été aussi mises sur pied. Ce déconfinement presque total était très at-

tendu par la quasi-totalité des Algériens qui n'a cessé de réclamer la réouverture des mosquées, des plages et des lieux de détente. Chacun profitera, aujourd'hui, des bienfaits de ce déconfinement. Les fidèles accompliront, pour la première fois, depuis cinq mois, la prière collective dans les 4.000 mosquées qui rouvriront leurs portes, à travers le territoire national. Les familles pourront profiter de la plage et des autres lieux de détente, alors que les amateurs du café pourront siroter, en toute tranquillité, une tasse de café en terrasse. Ce déconfinement est pour de nombreux Algériens une lueur d'espoir dans un ciel assombri. Les propriétaires de cafétérias, de restaurants, d'hôtels et d'espaces récréatifs, brutalement pénalisés par le confinement, pourront désormais profiter de cette occasion pour tenter de rattraper un précieux temps perdu. Certains appréhendent une révision à la hausse des tarifs des établissements touristiques dans les jours à venir. Les opérateurs touristiques profitent, cette année, de la prolongation exceptionnelle de la saison touristique, qui s'achève habituellement fin-août, mais qui devra être étendue jusqu'à fin septembre vu que la rentrée scolaire a été reportée au 4 octobre prochain. La demande sur les loisirs va augmenter en flèche en raison de deux facteurs déterminants : la fermeture prolongée des frontières terrestres, aériennes et maritimes ainsi que le lourd impact psychologique du confinement sur les Algériens. Les plus nantis, qui avaient pour habitude de passer leurs vacances en Espagne ou en Turquie, vont se rabattre sur les offres des établissements touristiques locaux. Ils profiteront ainsi pleinement de ce déconfinement presque total, alors que pour les autres ils devront prendre, comme d'accoutumée, leur mal en patience.

Coronavirus: 477 nouveaux cas et 10 décès enregistrés

Quatre cent soixante-dix-sept (477) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 304 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 37.664 dont 477 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100.000 ha-

bitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1351 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 26.308, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas, durant les dernières 24 heures, 13 wilayas ont enregistré entre 1 et 9 cas, alors que 18 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 46 patients sont ac-

tuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

**Raïna
Raïkoum**

Bekacem Ahcene-Djaballah

Être «Président» !

les associations et autres Ong, tout particulièrement celles dites nationales, les gens ambitieux boudant généralement les associations de proximité où, après avoir démarré à douze, on se retrouve au bout de quelques mois seul à gérer, tout en étant critiqués.

Il n'y a pas une association nationale ou organisation qui n'ait eu ses «redresseurs» voulant chasser le président en poste.

Enfin, et c'est le «must» des postes présidentiels, il y a la course pour les postes de Président d'un club, sportif si possible au sein duquel le football est roi.

Les partis politiques ne sont pas absents de la scène.

Partout, on se bat donc comme des chiffonniers pour le poste de Président, même si cela n'est fait que d'«emm...», de coups bas et d'«enfants dans le dos».

Le sport ? Le champ le plus labouré ! On a vu (et on) voit donc de tout dans le starting-block : des anciens joueurs, des soi-disant anciens joueurs, des anciens ministres, des «fils de famille» escrocs, des escrocs à la recherche d'une famille, des limonadiers, des marchands de voitures, des généraux et des colonels à la retraite, des vendeurs d'eau, des entrepreneurs, des syndicalistes, des médecins, des charlatans, des transporteurs, des émigrés, des «double-nationalité», des fonctionnaires en poste, des promoteurs immobiliers, des fonctionnaires retraités, des vieux, des tout jeunes, des businessmen, des syndicalistes, des banquiers, des hommes d'affaires, des affairistes, des ex-députés, tous porteurs d'espoirs (ceci dit pour les supporteurs et pour le comptable du club), mais tous dévorés par l'ambition de réussir à transformer un club (ou, demain, un parti politique), peut-être minable, en Champion ou en détenteur de la Coupe d'Algérie et, pourquoi pas de la Coupe des clubs champions (arabes c'est mieux et ça rapporte. Africains, ça l'est un peu moins, mais c'est à prendre). Du même coup, on est à la Une des journaux, au Jt de 20 heures et... et, pourquoi pas, grâce à la foule, admirative des succès enregistrés, et que vous «contrôlez bien», pour ne pas dire «manipulez» quand il le faut, surtout en phase de succès, on peut se permettre bien des caprices : menacer de partir, démissionner, revenir sur sa décision, menacer de boycotter, exiger, fustiger les instances nationales, insulter les arbitres, virer les entraîneurs au moindre pépin, bloquer la circulation, saisir les instances internationales, devenir député ou sénateur (pour l'immunité pour ce qui concerne les «voyous» infiltrés ou exfiltrés), on peut se rapprocher des «grands décideurs» et, sublime conquête, du «grand Sachem». Les retombées sont alors multiples car vous faites partie, désormais, de la nouvelle classe (???) des personnes influentes dans ce pays. Si ce n'est pas votre fortune et vos affaires locales qui s'en trouveront grandement améliorées, ce sera, certainement, peut-être, si vous avez un dos bien souple et une amulette d'on ne sait quelle «zaouïa», une carrière politique qui vous ouvrira les bras : député, sénateur au minimum et, pourquoi pas, ministre, ambassadeur, représentant au sein d'une organisation internationale. Ce qui est sûr, et c'est ça le plus important, vous serez de toutes les mondanités, de toutes les fêtes et, surtout, couvert par une immunité certaine, de tous les «coups». Les grands et les petits. Les tordus et les bas. En attendant la prochaine «réforme» ou le prochain «redressement», ou les prochaines élections. Et, en espérant éviter on ne sait quel procès !

Mais, heureusement, il y a le reste des postes présidentiels.

D'abord, le poste de Pdg, Président-directeur général ! Très convoité et ce pour plusieurs raisons : au niveau du contentant, il charrie avec lui tout un lot d'avantages et de fantasmes. D'abord, Président comme le Président, et ce n'est pas peu, puis Directeur, ce qui vous donne le droit de commander et d'orienter (les gens et les biens et le traiteur du coin) sans partage et surtout, surtout, Président Directeur... G.é.n.é.r.a.l. Ni major, ni de corps d'armée, ni d'armée, mais tout de même Général. Un autre fantasme !

Au niveau du contenu, c'est du «trois en un» garanti pur délice, surtout si vous êtes à la tête d'une entreprise économique ou commerciale publique qui a des ressources et qui n'est visitée par les contrôleurs de la tutelle que tous les 36 du mois.

Ensuite, le poste de simple président. Tout y passe. Djib bark ! Organisation, comité, association, club, parti politique, tout est bon.

On a donc assisté, ces dernières décennies, à une course effrénée au poste de Président. Pas Secrétaire général. Pr.é.s.i.d.e.n.t ! On ne sait pas exactement pourquoi tout le remue-ménage(s). Certains observateurs assurent que c'est parce que PRESIDENT cela sonne bien et que, devant le naufrage des entreprises publiques économiques et industrielles dont il ne reste plus rien à «plumer», entraînant du même coup la dévalorisation du titre de Dg, on se rabat sur un titre désormais très coté au «top» des postes d'(ir)-responsabilité, presque intouchable.

D'autres avancent l'existence d'un virus issu de «l'air du temps», le tintamarre médiatico-politique qui accompagne et suit les multiples élections ayant, en quelque sorte, contaminé les gens. La «présidentialité» aigüe ! Une incurable maladie.

Les luttes les plus sanglantes ont commencé d'abord au niveau des APC et, étonnant, pas au niveau des APW. Problèmes de terrain (s) plus fertile (s) ?

Ensuite, elles se sont propagées pour toucher

Accusés d'«entraver» le programme de Tebboune Djerad dénonce les bureaucrates

R. N.

Lors des travaux de la réunion gouvernement - walis, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a dénoncé «bureaucrates (qui) entravent la mise en œuvre du programme du président de la République et du programme du gouvernement», affirmant que «10 à 20 % seulement des orientations du président de la République ont été appliquées».

«Il est vrai qu'il y a des problèmes financiers objectifs, une conjoncture sanitaire (coronavirus), et les conditions du passé, mais des bureaucrates entravent l'exécution du programme du président de la République et du programme du gouvernement», a-t-il déclaré lors de l'allocution de clôture prononcée jeudi.

Djerad a souligné l'impératif de lutter contre l'argent sale et de moderniser l'administration via la numérisation. Il a exhorté les membres du gouvernement à «mettre en place de nouveaux mécanismes de prévention et de contrôle à même d'assurer la probité des agents publics et la bonne gestion des deniers publics». L'accès aux postes de responsabilité «sera désormais tributaire de l'éligibilité, du mérite et de l'intégrité», a soutenu Djerad, annonçant le «renouvellement du cadre éthique applicable aux agents publics pour prévenir les conflits d'intérêts» dans «les prochains jours».

PLAN D'URGENCE DE NUMÉRISATION AU NIVEAU LOCAL

Abdelaziz Djerad a également ordonné la mise en place d'un plan d'urgence de numérisation au niveau local par les walis qui ont jusqu'à la fin de l'année pour le proposer. «Il est inconcevable d'attendre la réalisation de programmes à long terme. Nous devons aller vers des actions urgentes pour rattraper le retard accusé en matière de numérisation de l'administration et de la sphère économique», a affirmé le Premier ministre. Soulignant que les Douanes et Impôts devraient être les secteurs prioritaires de cette entreprise au vu de leur importance dans la lutte contre la corruption. Pour le Premier ministre, « cet objectif ne sera pas facile à atteindre car il s'agit de toucher à de grands intérêts ». Dans le domaine des statistiques, le Premier ministre a appelé à la création d'une instance nationale de collecte de l'information statistique pour garantir davantage d'efficacité et permettre la prise de décisions étudiées. La feuille de route dans ce domaine prévoit l'activation du Conseil national des statistiques, la révision du texte réglementaire relatif au système statistique, la mise en œuvre d'un numéro d'identification commun aux instances et entreprises. M. Djerad a ordonné le raccordement urgent des zones industrielles et des exploitations agricoles aux réseaux, notamment électriques, appelant à ce propos à l'accélération des travaux des comités constitués à cet effet suivant un calendrier précis définissant les actions à court, moyen et long termes. Certains opérateurs souffrent du non raccordement de leurs investissements à l'électricité, alors qu'ils ont accompli toutes les procédures administratives avec paiement des redevances pendant des années, a-t-il fait remarquer exhortant les responsables à faire montre de conscience professionnelle.

PRÉPARER LA RENTRÉE SOCIALE

Par ailleurs, les participants à la rencontre gouvernement - walis ont recommandé la création d'un Fonds spécial pour le développement des zones d'ombre et la délégation des directeurs exécutifs de wilayas pour la concrétisation des projets en cas de blocage des assemblées communales élues. Il a été également recommandé la «mise à jour de la cartographie des zones d'ombre, la détermination des projets urgents ainsi que leur adaptation», et la «création d'un mécanisme



me placé sous l'autorité du wali pour le suivi de la mise en œuvre de ces projets». De même qu'ont été recommandés «l'accélération de l'étude du décret portant création de la nouvelle instance nationale chargée de la gestion des écoles, l'octroi d'une autorisation à la Sonelgaz pour le transfert des centrales de gaz liquéfié des zones raccordées au réseau vers celles qui ne le sont pas et la levée du gel sur les licences du transport collectif afin de renforcer les réseaux du transport au niveau des zones d'ombre».

Par ailleurs, il a été proposé «le classement de la pandémie Covid-19 catastrophe naturelle et la mise en place d'une feuille de route de déconfinement, outre la mise en place d'un dispositif efficace de dépistage», «le durcissement des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants aux mesures préventives et des personnes aux intentions malveillantes».

En ce qui concerne la rentrée sociale, il a été proposé «la création d'un point focal permanent entre les établissements éducatifs et le secteur de la santé pour le renforcement de la santé scolaire, la réduction du nombre d'élèves par classe, la mise en œuvre du système de doubles vacations pour assurer la distanciation physique préconisée», ainsi que «la promotion de l'enseignement à distance dans les universités et les établissements d'enseignement et de formation professionnels».

Il a également été suggéré de «réviser la liste des bénéficiaires de la prime de solidarité scolaire, la tenue de réunions périodiques entre les autorités locales et la société civile, l'ouverture de canaux de communication permanents avec les représentants des quartiers, les syndicats et les représentants des travailleurs et le renforcement de la couverture sécuritaire dans les quartiers à travers l'opérationnalisation et la modernisation des plans de sécurité et l'association du citoyen au processus de protection des biens». Les participants ont aussi plaidé pour «la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la criminalité s'appuyant sur une base de données unifiée, la création d'un observatoire pour suivre la criminalité et la violence sociale, l'intensification des actions anticipatives pour lutter contre la propagande et la modernisation des méthodes d'intervention et de prévention des accidents de la route».

ZONES D'OMBRE: PRÈS DE 12.000 PROJETS POUR PLUS DE 200 MILLIARDS DE DINARS

La rencontre a également permis de prendre connaissance des chiffres relatifs au développement des zones d'ombres. Selon un rapport présenté en atelier, «quelque 11.815 projets de développement ont été inscrits, les six derniers mois, au profit des zones d'ombre, avec une enveloppe de 207 milliards de dinars». Ces projets de développement concernent 9.502 zones d'ombre avec une inciden-

ce sur plus de 8,4 millions de citoyens». Aussi, «le nombre total des opérations achevées, dans ce cadre, s'élève à 1.256 projets d'un montant de 15,95 milliards de dinars au niveau de 1.014 zones d'ombre et au profit de 716.000 citoyens». Parmi les «projets achevés», 208 concernent l'eau potable, 293 dans l'assainissement, 170 pour le désenclavement, 136 en amélioration des conditions de scolarisation, 91 pour le raccordement en électricité et gaz naturel, 73 en éclairage public, 60 en matière de prise en charge de la santé de proximité, et 31 en aménagement des espaces sportifs et récréatifs pour les jeunes.

Quant aux opérations en cours de réalisation, le même rapport fait état de 5.280 projets, d'un montant total de 95,66 milliards de dinars (MDA) au niveau de 4.205 zones d'ombre et au profit de plus de 3,8 millions de citoyens. La plupart de ces projets devront être réceptionnés en octobre prochain, et pour certains au cours du premier trimestre de l'année 2021.

Par ailleurs, 5.279 projets seront lancés avant la fin de l'année, pour un montant total de 95,5 milliards de dinars, dans 4.283 zones d'ombre, au profit de près de 3,9 millions de citoyens. Leur réception sera progressive à partir de la fin du 1er trimestre de l'année prochaine.

Concernant la diversification des ressources de financement, il a été préconisé la mobilisation des différentes ressources locales ou centrales disponibles, la création d'un Fonds national dédié aux zones d'ombre, l'affectation d'un programme spécial au titre des Plans de développement communaux à hauteur de 50 MDA dans le cadre des lois de finances 2021 et 2022, exclusivement destiné à la prise en charge des zones d'ombre.

LIGNES DE TRANSPORT POUR LES ZONES D'OMBRE

Pour le désenclavement des zones d'ombre, il a été recommandé la levée du gel sur les autorisations de transport collectif, dans le but de créer des lignes au profit de ces régions et la création d'activités économiques et artisanales, notamment à travers l'appui aux crédits sans intérêts octroyés par les dispositifs de l'Etat. Concernant l'association des composantes de la société civile à la prise en charge des besoins des zones d'ombre, l'accent a été mis sur la nécessité d'activer la participation des habitants des zones d'ombre à la détermination des priorités des projets, d'encourager les initiatives de gestion participative des projets réalisés et d'élargir la couverture sociale et la prise en charge sanitaire au niveau de ces zones.

Pour ce qui est du suivi et de la vigilance, l'atelier a conclu de la nécessité de mettre en place un système de suivi au niveau de chaque wilaya, à même de veiller au suivi et à la mise en œuvre des projets, de créer un mécanisme sous l'autorité des walis de la République, avec la participation des services techniques, chargé de veiller au suivi continu de la mise en œuvre des projets.

ÉVÉNEMENT

Affaire Khaled Drareni Les précisions du ministère de la communication

Le prévenu Khaled Drareni, condamné lundi dernier à trois ans de prison ferme par le tribunal de Sidi M'hamed, n'a jamais été détenteur de la carte de presse professionnelle, a indiqué jeudi le ministère de la Communication dans un communiqué dont voici la teneur : «Le ministère de la Communication, qui s'abstient de tout commentaire d'une décision de justice prononcée par une institution indépendante de la République en vertu du principe d'autorité de la chose jugée, après vérification auprès de ses services compétents, tient à apporter les précisions suivantes : Khaled Drareni n'a jamais été détenteur de la carte de presse professionnelle prévue par l'article 76 de la loi organique 12-05 relative à l'information du 12 janvier 2012. Aucune demande n'est parvenue à cet effet aux services compétents du ministère de la part de Khaled Drareni.

Par ailleurs, aucun organe ni institution indépendante ayant diffusé ses couvertures et commentaires n'a sollicité des autorités compétentes la délivrance de l'accréditation préalable requise à l'effet de l'employer, en application de l'article 81 de la loi organique (12-05). Comme nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler s'agissant de l'ambivalence de la relation de travail avec certains organes employeurs étrangers, certains journalistes s'installent comme «correspondants de fait» - non accrédités selon les procédures en vigueur d'organes étrangers, et entretiennent une sorte de «loi du fait accompli» qui les expose à plusieurs risques dont le premier, et non des moindres, est qu'ils ne sont pas reconnus comme correspondants.

Les journalistes en question doivent savoir que les pays des médias qui les emploient n'auraient jamais toléré de telles pratiques sur leurs sols respectifs. Les voies de recours, cadre idoine et exclusif d'un traitement juste du dossier, permettent à la défense de faire appel de la décision prononcée en première instance, loin de toute ingérence, de toute politisation et de toute manipulation d'une affaire qui, selon les qualifications retenues des faits, ne relève pas du libre exercice du métier de journaliste».

Investissement Recensement des actifs de production des secteurs public et privé

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ali Brahem, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement du recensement des actifs produits dans les deux secteurs public et privé, en vue d'en déterminer la valeur ajoutée apportée à l'économie nationale. Cette étude permettra de connaître, de manière précise, les niveaux de saturation des filières de production, leurs capacités de transformation. Il est inconcevable de mettre sur le même pied d'égalité une usine qui fait dans la transformation totale et locale des matières premières brutes et une autre qui se limite au conditionnement de matières produites en dehors du pays, a déclaré le ministre à la presse au terme de la Réunion Gouvernement-walis.

M. Ait Ali Brahem a fait savoir, dans ce sens, que l'objectif à court et moyen termes est que les ports du pays réceptionnent davantage de matières premières brutes que de produits fabriqués, relevant que l'Algérie exporte actuellement des matières brutes et des compétences humaines et importe des produits finis. Pour le ministre, l'Algérie est devant un choix stratégique, à savoir se lancer dans une véritable industrialisation et abandonner totalement l'importation des produits de consommation non indispensables, précisant que ce choix requiert du temps pour se concrétiser. Le ministre a estimé, dans ce contexte, que la seule solution pour garantir des produits, y compris les véhicules, à des prix à la portée de tous, résidait dans la relance de l'industrie, et partant augmenter les salaires et le pouvoir d'achat.

Sonelgaz La politique de filialisation remise en cause

Z. Mehadoui

Sonelgaz a décidé de procéder à une nouvelle structuration afin de faire face à la crise financière qui frappe le groupe et qui a été aggravée après l'apparition de la pandémie du coronavirus. En effet, des contrats de fusion en conglomérat de quatre filiales relevant du Groupe Sonelgaz ont été signés, jeudi à Alger, en vue de leur annexation à la société mère pour revoir leur organisation et leur restructuration à la lumière de la crise financière et sanitaire.

Il s'agit de la Société Conseil et Audit du Secteur Electrique et Gazier (CASEG Spa), le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (CREDEG), la Société de Médecine du Travail (SMT) et la Société Algérienne des Techniques d'Information (SAT-INFO). Dans le même cadre, des accords-cadres ont été signés afin de transférer les effectifs de ces sociétés vers la société mère.

Dans une allocution lors de la cérémonie de signature de ces contrats, en présence des présidents-directeurs généraux des quatre sociétés, le président-directeur général (Pdg) du Groupe, Chahar Boulakhras, a affirmé que ces opérations de fusion en conglomérat visant à réduire le nombre des filiales Sonelgaz seront suivies par d'autres opérations similaires. Lors de cette cérémonie à laquelle a pris part le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Boulakhras a fait état de réaménagement des mesures et procédés en vue de faciliter les futures opérations et réduire les délais, ajoutant que les fusions des entreprises de services débuteront prochainement. Deux décennies après la stratégie de filialisation adoptée par la Sonelgaz, il convient désormais de revoir cette organisation en raison de la raréfaction des ressources financières induite par la baisse drastique des cours de pétrole sur le marché international, a-t-il souligné. Rassurant, dans ce même sillage, les employés des filiales de la société concernées que leurs acquis sociaux et professionnels demeureront préservés, M. Boulakhras a affirmé qu'il s'agit là d'un simple transfert interne et que leur avenir est plus sûr.

La Sonelgaz est en phase de recentrage de ses ressources et moyens autour de ses métiers de base, tout en consolidant ses missions d'orientation et de maîtrise, à travers la création de nouvelles directions, a indiqué M. Boulakhras. En cette conjoncture difficile, la Sonelgaz est appelée, à l'instar des grandes firmes du secteur public, à une révision organisationnelle et à

une profonde restructuration, a-t-il poursuivi. La loi n°02-01 du 5 février 2002 relative à l'électricité et la distribution du gaz par canalisation a permis à Sonelgaz de se filialiser dans un contexte marqué à l'époque par l'encouragement de la création de sociétés, de postes d'emploi et de richesses. Par ailleurs, M. Boulakhras a tenu à rappeler que Sonelgaz et ses filiales travaillaient d'arrache-pied à répondre pleinement aux exigences du service public, qui est au cœur de sa mission principale, à savoir fournir l'énergie électrique et gazière pour le confort du citoyen.

70 MILLIARDS DE DA DE FACTURES IMPAYÉES DEPUIS JANVIER

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées par les clients de Sonelgaz depuis le début de 2020 s'élève à 70 milliards de dinars, a indiqué par ailleurs le Pdg du groupe. M. Boulakhras a précisé que le montant des créances résultant du non-paiement des factures d'électricité et de gaz par les clients de Sonelgaz, depuis le début de 2020, s'élevait à 70 milliards de DA contre 53 milliards de DA à la même période en 2019. Le Pdg de Sonelgaz a imputé cette hausse des créances à la crise sanitaire mondiale qui, a-t-il dit, n'a pas épargné l'Algérie.

M. Boulakhras a rappelé que Sonelgaz avait décidé de ne recourir à aucune coupure d'électricité et de gaz jusqu'à la fin de la crise sanitaire induite par la Covid-19, soulignant que le Groupe procèdera au recouvrement de ses créances auprès de ses clients après la fin de l'épidémie. L'objectif principal de l'entreprise est d'accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre cette pandémie et l'amélioration de la qualité de prestations fournies aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises industrielles et exploitations agricoles, a-t-il dit. Soulignant que la Sonelgaz n'a enregistré à ce jour aucun incident technique majeur, il a fait remarquer que les citoyens ont pu passer les étapes du confinement à l'aise en ce qui concerne l'approvisionnement en gaz et électricité, hormis quelques coupures prises en charge très rapidement. M. Boulakhras a également indiqué que le Groupe Sonelgaz a décidé, après approbation de son Conseil d'administration, de réduire de 30% ses programmes d'investissement et de plus de 10% les coûts d'exploitation et de maintenance dans un premier temps, expliquant que le Groupe a pris cette décision à l'effet d'accompagner les efforts nationaux visant à diminuer les dépenses au cours de cette année suite à la crise sanitaire.

Ghardaïa

Deux morts et six blessés dans une collision

Deux personnes ont trouvé la mort et six autres ont été grièvement blessées dans un accident de circulation survenu hier sur la RN-1, au Sud d'El-Menea (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit à 160 km au sud du chef-lieu de la wilaya déléguée d'El-Menea en allant vers In Salah (Tamanrasset) lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un véhicule circulant dans le sens inverse,

faisant deux morts sur le coup et six blessés souffrant de multiples traumatismes, a-t-on précisé. Les corps des victimes (34 et 37 ans) et les six blessés (4 à 40 ans) ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers la morgue et aux urgences de l'hôpital «Mohamed Chabaani» le plus proche du lieu de l'accident, a ajouté la source. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

BEM et Bac Des enseignants en quarantaine pour l'élaboration des sujets

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oujadjaout, a donné jeudi le coup d'envoi officiel du processus de conception, d'élaboration et d'impression des sujets des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session de septembre 2020). Lors d'une visite d'inspection au siège de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Kouba (Alger), le ministre a salué les efforts déployés par toutes les parties concernées (inspecteurs de l'Education nationale, cadres, enseignants et autres personnels) dans le cadre de la préparation des examens officiels, soulignant que d'énormes sacrifices étaient consentis pour mener à bien l'opération.

Il s'agit d'une mission délicate

dans la conjoncture exceptionnelle que traverse notre pays en raison de la crise sanitaire mondiale, a-t-il dit, estimant que «ce sacrifice est un devoir national au service de notre Ecole mais aussi pour assurer la crédibilité de ces examens malgré la difficulté de l'isolement et du confinement pour le personnel chargé de superviser l'élaboration et l'impression des sujets». Cette mise en quarantaine, qui durera 36 jours (12 h/jour) et qui s'étalera du 13 août courant jusqu'au 17 septembre 2020, exige du staff de faire preuve de responsabilité, de rigueur, de sérieux et de concentration permanente, tout en appliquant le règlement intérieur du centre, a-t-il dit. Dans ce cadre, le ministre a adressé un message pour rassurer les candidats à ces

deux examens ainsi que leurs parents, rappelant que «toutes les mesures préventives ont été prises, à travers un protocole sanitaire rigoureux élaboré pour préserver leur santé ainsi que celle de tout le staff qui veille à garantir la réussite de cet important rendez-vous éducatif». Saluant les efforts que déploie l'Etat pour «assurer les moyens nécessaires à la préparation et au déroulement de ces deux examens», M. Oujadjaout a rappelé que les autorités publiques avec tous leurs différents dispositifs, veillent à assurer la crédibilité de ces examens. Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du Baccalauréat sont prévues du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020.

Rencontre la semaine prochaine entre le MDN et les représentants des retraités de l'ANP

Une rencontre périodique entre les services du ministère de la Défense nationale (MDN) et les diverses franges et catégories représentants les retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi qu'avec les blessés et les invalides, se tiendra au cours de la semaine prochaine afin d'étudier leurs préoccupations médico-sociales et trouver des solutions pour chaque catégorie, indique vendredi le MDN dans un communiqué.

«Dans le sillage des rencontres périodiques organisées par les services compétents du MDN avec les diverses franges et catégories représentants les retraités de l'ANP ainsi qu'avec les blessés et les invalides, afin d'étudier leurs préoccupations médico-sociales et trouver des solutions pour chaque catégorie, indique vendredi le MDN dans un communiqué.

sents les représentants de toutes les catégories suscitées, qui seront invités conformément aux modalités en vigueur», précise la même source. «Ces démarches viennent en concrétisation des orientations du Haut Commandement de l'ANP qui veille toujours à la parfaite prise en charge des préoccupations sociales des enfants de l'ANP qui ont achevé leurs années de service dans les rangs», conclut le communiqué.

Blida

Séisme de magnitude 4,2

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à Ain Romana, dans la wilaya de Blida, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Elle a été ressentie jeu-

di à 09H04, alors que son épicentre a été localisé à 4 km au sud-ouest de Ain Romana, a précisé le CRAAG. Aucune perte humaine ou matérielle n'a été enregistrée suite à ce séisme, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Les unités de la Protection civile qui effectuent

des opérations de reconnaissance dans tous les communes et quartiers de la wilaya de Blida et des wilayas limitrophes ou a été ressentie la secousse tellurique, à savoir Tipasa, Médéa et Alger, n'ont pas constaté de pertes humaines ou matérielles, a précisé la même source.

Ghazaouet

Une vingtaine de «harraga» interceptés

Khaled Boumediene

Les garde-côtes relevant de la marine algérienne de Ghazaouet ont réussi, cette fin de semaine, à mettre en échec une tentative d'émigration clandestine d'un groupe de candidats composé d'une vingtaine de jeunes originaires des wilayas de Sidi Bel-Abbès et Tlemcen ainsi que des migrants subsahariens, qui s'apprêtaient à rejoindre les côtes espagnoles, à partir de la plage de Sidna Youschâa, située dans la commune de Dar Yaghomrassen (daïra de

Ghazaouet), a-t-on appris, hier, de sources locales.

En effet, agissant sur informations selon lesquelles plusieurs jeunes se préparaient à prendre le large vers les côtes espagnoles, la Gendarmerie nationale, relevant du Gouvernement territorial de Tlemcen et la marine algérienne de surveillance, opérant contre l'émigration clandestine (et les trafics de stupéfiants), ont arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, plusieurs «harraga» sur le point de monter dans une embarcation semi-rigide ultra-rapide équi-

pée d'un moteur d'une puissance de 250 chevaux et saisi près de 800 litres de carburants, ont ajouté nos sources.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour arrêter les autres membres, actuellement en fuite, ainsi que les principaux responsables de ce réseau de passeurs, activant sur le littoral de la région de Tlemcen pour les présenter à la Justice. Selon nos sources, la place négociée sur une telle embarcation (Go-fast) est de l'ordre de 65 millions de centimes par personne.

Chlef

Un réseau d'immigration clandestine démantelé

La brigade mobile de la police judiciaire de Boukadir (25km à l'ouest de Chlef) a démantelé un réseau spécialisé dans les voyages clandestins (harraga) et arrêté quatre individus âgés entre 24 et 30 ans, originaires tous de la région de Boukadir.

Suite à l'exploitation de renseignements indiquant qu'un groupe de jeunes procédaient à la collecte de fonds en vue de préparer un voyage clandestin, et après la prise de toutes les procédures légales, ladite brigade a lancé des investiga-

tions et recherches ayant permis l'arrestation des individus en question et la saisie d'un zodiac trouvé en possession du principal instigateur de l'opération. Après constitution du dossier des procédures pénales, les mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires de Boukadir pour "tentative de trafic d'émigrants en contrepartie d'un gain financier". Le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire.

Accord de normalisation Les Palestiniens, «sacrifiés» par la paix entre Israël et les Emirats

Par Adel Zaanoun
et Nasser Abou Bakr

Trahison», «division», «épuisement»: voilà les trois mots qui reviennent dans les rues de Ghaza au lendemain de l'accord de normalisation des relations entre Israël et les Emirats arabes unis. Une onde de choc secoue le Moyen-Orient quand le président américain, Donald Trump, annonce jeudi soir contre toute attente cet accord entre l'Etat hébreu et les Emirats, le 3e d'Israël avec un pays arabe après l'Egypte en 1979 et la Jordanie en 1994. Pendant que le Premier ministre Benjamin Netanyahu jubile, les Palestiniens, du Fatah laïc de Mahmoud Abbas aux islamistes du Hamas, n'ont qu'un mot à la bouche: «trahison». «Trahison» des Emirats qui auraient, selon eux, sacrifié la cause palestinienne au profit de nouvelles relations commerciales avec Israël. Vendredi dans la bande de Ghaza, après de nouvelles frappes nocturnes d'Israël, le mot «trahison» revient toujours dans la bouche d'Abou Alaa al-Sarsak, 70 ans, et ex-employé du gouvernement local. Mais s'il y a un accord, et donc «trahison» par les Emirats selon lui, c'est aussi en raison des «divisions», dit-il, entre Palestiniens, scindés principalement depuis 13 ans entre le Hamas à la tête de la bande de Ghaza et ses deux millions d'habitants, et l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, au

pouvoir en Cisjordanie où 2,8 millions de Palestiniens vivent parallèlement à 450.000 colons juifs. «Si la division entre l'Autorité palestinienne et le Hamas se poursuit, la normalisation ira de l'avant avec d'autres États arabes et du Golfe», craint Abou Alaa al-Sarsak, appelant à l'unité des factions palestiniennes. Jeudi soir, le chef du bureau politique du Hamas, Ismaël Haniyeh, établi au Qatar, monarchie rivale des Emirats arabes unis, a contacté le président de l'Autorité palestinienne pour tenter justement de trouver une voie commune face à cette normalisation qui «sacrifie» la cause palestinienne.

«SOUS LE BUS» DES EMIRATS

Au début de l'été, le gouvernement israélien discutait de la mise en œuvre du plan Trump pour le Moyen-Orient qui prévoyait la normalisation des relations entre Israël et des pays du Golfe dont les Emirats et l'annexion aussi de pans de la Cisjordanie par l'Etat hébreu. Cependant, le report de l'annexion ne réjouit en rien à Ramallah, Ghaza ou El Qods-Est. «Les Palestiniens sont furieux, ils ont le sentiment d'avoir été jetés sous le bus de Cheikh Mohammed (Bin Zayed), MBZ, le puissant émir d'Abou Dhabi, reconnaît l'analyste israélien Yoel Guzansky. «Les Emirats tentent de convaincre qu'ils ont fait ça afin de stopper l'annexion (...) et de con-



tribuer à la paix au Moyen-Orient, voire de garder en vie la solution à deux Etats», Israël au côté d'une Palestine viable, ajoute-t-il. Pour Ali Jarbawi, ancien ministre et professeur de relations internationales à l'Université de Bir Zeit, point de doute, la cause palestinienne n'est plus aussi centrale dans la politique régionale. «Les Palestiniens font maintenant face à l'une des périodes les plus difficiles de leur histoire, et leurs options se limitent», dit-il à l'AFP. Que

faire? «Trahis», «divisés», les Palestiniens sont aussi «épuisés», note Samira Ghazal, 21 ans, secrétaire dans une entreprise informatique dans la bande de Ghaza, enclave palestinienne sous blocus israélien plombé par un taux de chômage avoisinant les 50% et sous perfusion de l'aide internationale. «La normalisation existe depuis longtemps et je ne reproche pas aux Emirats de rechercher leurs intérêts (...) Le citoyen est épuisé et incapable de résister», dit-elle. «Les Palestiniens sont faibles, les Arabes sont faibles et Israël est soutenu par l'Amérique», soupire-t-elle. Jihad Hussein, un employé de bureau de Ramallah, en Cisjordanie, dit lui ne pas courber l'échine: «Le peuple palestinien a été poignardé dans le dos par les dirigeants des Emirats, mais ni cet accord ni rien d'autre n'entamera notre volonté de lutter pour la liberté et l'indépendance de la Palestine.

(AFP)

L'affaire d'un ex-espion saoudien met en lumière des jeux de l'ombre



Par Anuj Chopra

Un ex-espion saoudien exilé au Canada accuse le prince héritier Mohammed ben Salmane d'avoir tenté de l'assassiner. L'affaire lève un voile sur les jeux de l'ombre dans un royaume opaque et risque de révéler des secrets d'Etat. Saad Aljabri a déposé le 7 août une plainte devant un tribunal de Washington, accusant le prince héritier, dit «MBS», d'avoir tenté de l'assassiner en 2018, peu après le meurtre du journaliste saoudien critique Jamal Khashoggi en Turquie.

L'ancien haut fonctionnaire de 61 ans y affirme que MBS a envoyé au Canada une équipe d'agents chargés de l'éliminer et de le démembrer de la même façon que Jamal Khashoggi l'a été. Une source proche du palais royal saoudien a rejeté en bloc ces accusations, affirmant que l'ancien chef espion fait face à de graves allégations de corruption.

«Personne ne souhaite la mort de M. Saad» plus que le prince héritier, souligne la plainte de 170 pages. Saad Aljabri était un assistant du prince Mohammed ben Nayef, qui a perdu son statut d'héritier du trône au profit de MBS lors d'une révolution de palais en 2017.

L'éviction de l'ex-prince héritier l'a poussé à fuir. Montrant dans sa plainte des échanges sur WhatsApp avec MBS, M. Aljabri l'accuse d'avoir utilisé diverses tactiques pour obtenir son retour dans le royaume: offre d'un poste important, tentative de le faire extrader par Interpol, détention en mars de deux de ses enfants.

INFORMATIONS SENSIBLES ET HUMILIAНTES»

Un haut responsable saoudien a déclaré à l'AFP que le gouvernement préparait sa réponse à la plainte de M. Aljabri. Le

Canada n'a, de son côté, pas démenti l'affirmation selon laquelle le pays aurait intercepté un commando saoudien. D'anciens responsables de la CIA ont apporté leur soutien à M. Aljabri, saluant en lui un partenaire de longue date dans la «lutte contre le terrorisme». La tenue du procès aux Etats-Unis pose question dans la mesure où aucun des deux protagonistes n'est basé dans le pays. M. Aljabri dit posséder des «informations sensibles, humiliantes et accablantes sur le prince héritier, y compris des enregistrements qui seront rendus publics s'il est tué».

Il offre un avant-goût de secrets d'Etat qu'il affirme détenir comme le fait qu'en 2015, le prince Mohammed a secrètement encouragé la Russie à intervenir dans le conflit syrien, révélation qui a provoqué l'ire de la CIA. Deux mois plus tard, les forces russes ont lancé leur intervention, éliminant de fait toute chance de victoire mi-

litaire pour l'opposition syrienne, que le royaume prétendait soutenir.

La source proche du palais royal voit dans la plainte de M. Aljabri une «campagne de communication». L'affaire n'est, selon cette source, «pas solide» et ne repose sur «aucune preuve». Elle accuse M. Aljabri d'avoir détourné des milliards de dollars lors de son passage au ministère de l'Intérieur et lui reproche de vouloir «empoisonner les relations saoudiennes-américaines compte tenu de ses relations» aux Etats-Unis.

«RISQUE POLITIQUE»

L'envoi d'un escadron de la mort au Canada a plus fort de l'indignation mondiale pour le meurtre de Jamal Khashoggi, s'il est confirmé, montre qu'Aljabri présentait pour Ryad un «risque politique», estime la spécialiste du Moyen-Orient Bessma Momani. «S'en prendre à des rivaux de cette manière montre également que MBS se considère comme intouchable», dit à l'AFP la professeure à l'université de Waterloo au Canada.

Les accusations de corruption contre M. Aljabri ont suscité le scepticisme de la communauté des renseignements américains. «Tous les Américains qui connaissent M. Saad et l'Arabie saoudite et savent de quoi MBS est capable, ne le croiraient pas», indique à l'AFP un ancien responsable de la CIA qui a requis l'anonymat. «Je n'ai jamais connu un meilleur expert en matière de lutte contre le terrorisme que Dr Saad», confie à l'AFP Daniel Hoffman, ancien directeur de la division Moyen-Orient de la CIA.

La semaine dernière, le Département d'Etat américain a émis un reproche rare pour une administration particulièrement proche de Ryad. La détention des enfants d'Aljabri - Sarah et Omar, est «inacceptable», a-t-il jugé, demandant leur «libération immédiate».

(AFP)

BOUIRA

Le procureur général et la présidente de la Cour installés

Farid Haddouche

Dans le cadre du mouvement dans le corps des procureurs généraux et présidents de cours dans le pays, Cherif Djaâd a été installé jeudi dernier, comme procureur général près la Cour de Bouira. Dans le même sillage, Houria Zilabdi a été installée elle, en qualité de présidente de la Cour de Bouira. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Cour de justice, en présence de Farida Benyahia, présidente du Conseil de l'Etat et représentante du ministre de la Justice et Garde des sceaux. Cette dernière après avoir assisté à l'installation officielle du nou-

veau procureur général et de la présidente de la Cour, prendra la parole pour donner un aperçu sur le parcours des nouveaux magistrats. « Je suis heureuse d'être là avec vous, pour assister à l'installation de la nouvelle présidente de la Cour de Bouira dont le parcours est parfait. Car son intégration dans le secteur de la Justice remonte à l'année 1993. Elle exerce des fonctions au ministère de la Justice avant de rejoindre les tribunaux comme juge, et après présidente de la Chambre d'administration ».

La présidente de la Conseil d'Etat fera savoir également que s'agissant du nouveau procureur général, son parcours est tout aussi exemplaire, car

produit de l'Ecole nationale d'Administration (ENA) en 1985 et depuis, il n'a pas cessé d'occuper plusieurs fois des postes de procureurs au niveau des tribunaux, puis comme procureur général dans les wilayas de Laghouat et Batna pour ne citer que celles-ci.

La présidente du Conseil d'Etat et représentante du ministre de la Justice, lors de son allocution, s'exprimera de même sur « ce mouvement effectué par le président de la République pour donner un nouveau souffle au secteur de la Justice, améliorer son administration, protéger les droits des citoyens et instaurer une justice indépendante, notamment, en cette période cruciale que connaît le pays».

Agressions, trafic de drogue et le reste

496 affaires pénales impliquant plus de 400 personnes ont été enregistrées par les services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bouira, au cours d'un exercice du dernier trimestre. Les affaires traitées portent sur les

délits d'atteinte aux personnes qui représentent 265 affaires, impliquant 225 personnes, pour coups et blessures volontaires, insultes et menaces. S'agissant des affaires de drogue, la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bouira a pu

traiter 94 affaires, dont 16 portent sur le trafic de drogue et 54 autres à la possession et la consommation de drogue, dans lesquelles 118 personnes étaient mêlées, dont 20 ont été placées en détention provisoire.

F. H.

Incendie dans une maison

Un feu s'est déclaré, avant-hier, jeudi, dans une maison située au village Draâ Lekhmis à la sortie nord du chef-lieu de wilaya. Les secouristes de l'unité principale de la protection civile appuyés par ceux du poste avancé sont interve-

nus pour éteindre l'incendie. D'importants dégâts matériels ont été déplorés et aucune victime humaine n'a été signalée. La maîtrise du feu a permis d'épargner 3 autres pièces et une maison mitoyenne de brûler, selon la Protection civile. F. H.

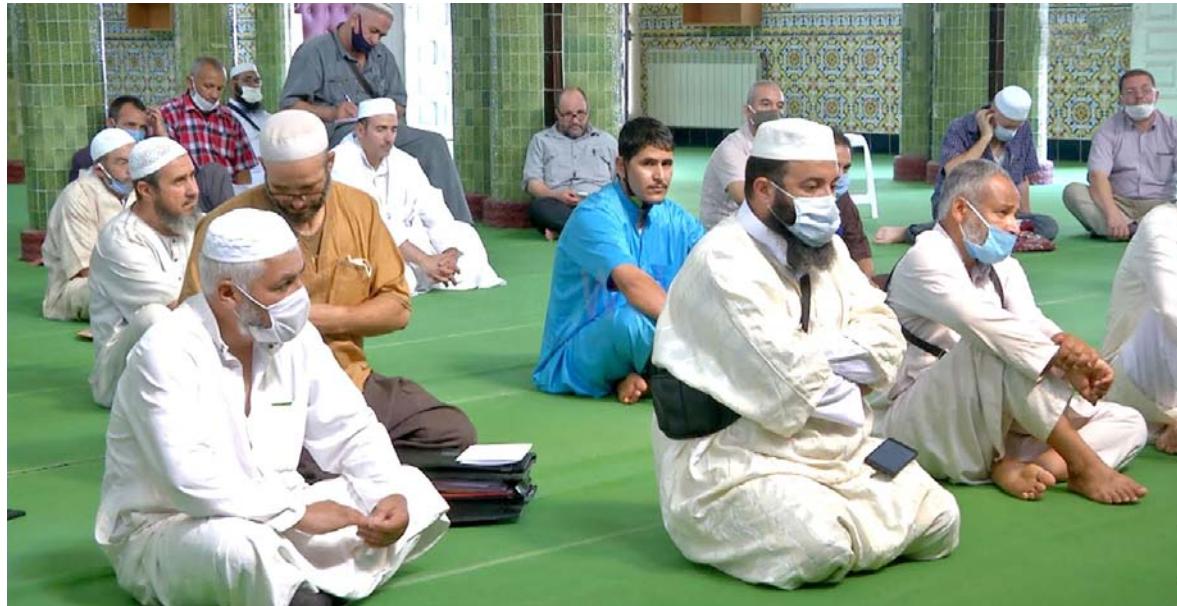
Quatre blessés dans un carambolage

Un carambolage s'est produit, jeudi dernier, sur l'Auto route Est-Ouest à la localité d'Oued Rokham, à une dizaine de kilomètres au nord de Bouira. Il s'agit de 6 véhicules, 4 camions et 2 voitures qui se sont heurtés. L'accident

s'est soldé par des blessures à 4 personnes qui ont été évacuées par les éléments de la Protection civile aux urgences du Centre hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de Bouira.

F. H.

TIZI-OUZOU

Réouverture de 46 mosquées

Au total, 46 mosquées seront rouvertes, ce samedi, à Tizi-Ouzou, en application de l'instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'ouverture graduelle des lieux de culte (fermés à titre préventif contre la propagation de la Covid-19), a indiqué, jeudi à l'APS, le directeur local des Affaires religieuses et des Waqfs, Aissa Bouicha.

Ce même responsable, a précisé que la réouverture progressive et contrôlée des lieux de culte, à Tizi-Ouzou, concernera dans un premier temps un total de 46 mosquées répondant aux

exigences sanitaires édictées dans le dispositif gouvernemental de prévention de la propagation de la Covid-19, a-t-il ajouté. Ces 46 mosquées ont été dotées chacune d'une caméra thermique pour la prise de température des fidèles. En outre, un total de 10.000 bavettes et de 350 litres de solution désinfectante ont été distribués pour ces mosquées, a souligné M. Bouicha.

Il a ajouté que ces lieux de culte ont été tous nettoyés et désinfectés en prévision de leur réouverture. Le conseiller du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

chargé des Associations religieuses, Aïssa Belakhdhar, qui a présidé, ce jeudi, à Tizi-Ouzou, une réunion avec les zaouïas, a fait appel au « sens de responsabilité » de chacun pour réussir cette réouverture graduelle des mosquées ce samedi en « évitant d'adopter des comportements qui pourraient contribuer à la propagation du nouveau coronavirus ».

Il a ajouté que la réussite de cette réouverture à travers le respect des mesures de prévention, permettra « d'accélérer » le processus de réouverture de tous les autres lieux de culte.

Installation du nouveau président de la Cour de justice

Le nouveau président de la Cour de justice de Tizi-Ouzou, Bensalem Abderezak, a été installé jeudi, dans ses nouvelles fonctions, en remplacement à Smaïl Kari, lors d'une cérémonie présidée par Mohamed Azrou, représentant du ministère de la Justice. M. Azrou a rappelé que cette installation rentre dans le cadre du vaste mouvement dans le corps des magistrats

allocution d'installation. M. Bensalem, qui a rejoint le corps de la justice en 1996, est diplômé de l'Ecole nationale d'Administration, spécialité magistrature en 1995. Il a occupé plusieurs fonctions, durant son parcours professionnel dont le poste de président de Cour à Blida avant d'être nommé au même poste à Tizi-Ouzou, a indiqué M. Azrou.

MÉDÉA

Arrestation d'un berger à l'origine d'un incendie

Une personne soupçonnée d'être à l'origine de l'incendie qui avait ravagé, le 9 août courant, plusieurs hectares de couvert végétal à Haouch-Messaoudi, dans la commune d'El-Hamdana, au nord de Médéa, a été arrêtée et auditionnée, a-t-on indiqué jeudi, dans un communiqué du groupement de la Gendarmerie nationale de Médéa.

Il s'agit, selon le même communiqué, d'un jeune berger, originaire de la région, arrêté, à l'issue d'une enquête déclenchée par les éléments de la Gendarmerie d'El-Hamdana, sur demande du procureur de la République près le Tribunal de Médéa, après l'incendie qui a provoqué la des-

truction de pas moins de 71 ha de couvert végétal. Lors de son audition, le suspect a reconnu avoir mis délibérément le feu à la forêt, expliquant qu'il avait agi de la sorte pour débroussailler une petite parcelle qu'il entendait utiliser plus tard, à des fins personnelles, révèle le communiqué de la Gendarmerie nationale. Toujours selon la même source, 3 affaires similaires ont été traitées, depuis le début du mois, par la Gendarmerie de Médéa, dont lesquelles 4 personnes, soupçonnées d'être impliquées dans des actes d'incendie ont été arrêtées et présentées devant les instances judiciaires.

AÏN DEFLA

Agression d'une personne ayant provoqué une amputation : les auteurs arrêtés

Les services de Sécurité d'Aïn Defla ont arrêté récemment 3 individus âgés entre 26 et 31 ans, soupçonnés d'avoir agressé une personne à l'arme blanche, provoquant l'amputation de l'un de ses membres inférieurs, a-t-on appris, mercredi de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les faits remontent à la soirée de dimanche dernier (23h) lorsque le service des urgences de l'hôpital d'Aïn Defla a reçu une personne (26 ans) atteinte à l'épaule ainsi qu'à l'un de ses membres inférieurs, dont la gravité du cas a contraint le médecin de permanence à l'évacuer à l'hôpital 'Frantz Fanon' de Blida, d'où il sera transféré à l'hôpital de Bouzaréah (Alger), où la décision de l'amputation de son pied droit a été prise, a-t-on précisé. Ayant eu vent des faits, la session criminelle relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, en coordination avec le parquet d'Aïn Defla, a aussitôt lancé des investigations poussées en vue d'arrêter les agresseurs, a-t-on

fait savoir. Après avoir identifié les suspects, les policiers, munis d'un mandat de perquisition, les ont arrêtés dans des appartements situés à Aïn Defla, El Attaf et Baraki (Alger), où ils s'étaient retirés en vue d'échapper à la traque des services de sécurité qu'ils avaient été à leurs trousses. Acculés, les 3 individus ont fini par reconnaître les faits qui leur étaient reprochés, confessant avoir agressé et blessé la victime à l'arme blanche (épées et couteaux) au niveau de l'épaule gauche et du pied droit et ce, à hauteur de la cité des frères Chérifi d'Aïn Defla, en raison de différend avec elle, a-t-on détaillé. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les mis en cause ont été présentés, mercredi, devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Defla avant de comparaître devant le juge d'instruction de la même instance judiciaire, lequel a décidé de leur placement en détention provisoire dans l'attente de leur jugement, a-t-on indiqué de même source.

ALGER

Vingt-deux forêts rouvertes

La direction des Forêts et de la Ceinture verte, relevant de la wilaya d'Alger, a mené des opérations de nettoiement d'envergure dans 22 forêts, en prévision de leur ouverture au public ce samedi, a-t-on appris auprès de la chargée de communication de cette direction. La direction des Forêts d'Alger a intensifié, ces derniers jours, les opérations de nettoiement dans 22 forêts en prévision de leur ouverture aux citoyens et adeptes de footing, à partir de samedi prochain, a précisé à l'APS Mme Imene Saâdi.

Elle a assuré, dans ce sens, que 90% de ces forêts, situées près du tissu urbain de la capitale, étaient prêtes pour accueillir les citoyens à l'image des forêts de Bouchaoui, Bai-

nem, Ravin de la femme sauvage (Bir Mourad Rais), Oued Smar, El Harrach, Bordj El Kiffan, Chéraga et Zéralda, ajoutant que ces espaces ont été équipés, notamment pour les aires de jeux.

Outre les campagnes de sensibilisation menées sur le terrain par les agents forestiers en coordination avec les services de sécurité, le réseau social 'Facebook' a été mis à profit pour rappeler aux citoyens l'obligation de respecter les mesures préventives, notamment le port du masque et l'observation de la distanciation physique d'au moins 1,5 m, a souligné Mme Saâdi. Des poubelles pour se débarrasser des masques, gants et mouchoirs utilisés ont été prévues également, a-t-elle conclu.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

25 dhou el hidja 1441				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h30	12h53	16h38	19h42	21h08



EL TARF

Installation du nouveau procureur général

A.Ouélaa

Boussouf Moussa, président du Conseil d'Etat, a procédé jeudi dernier à l'installation de Guelali Amor en présence des autorités civiles et militaires, en

tant que procureur général près la cour d'El Tarf, en remplacement de Djadi Abdelkrim auquel il a été mis fin à ses fonctions. Dans sa brève allocution, Boussouf Moussa dira en substance que le mouvement occupait les mêmes fonctions dans la wilaya de Annaba.

de la République dans le corps de la magistrature vise à insuffler une nouvelle dynamique et un nouveau souffle à la justice. Pour rappel, le nouveau procureur général occupe les mêmes fonctions dans la wilaya de Annaba.

TÉBESSA

Six nouveaux bureaux de poste mis en service avant la fin de l'année

Six nouveaux bureaux de poste seront mis en service dans la wilaya de Tébessa «avant la fin de l'année 2020», a indiqué jeudi le directeur local d'Algérie Poste, Riad Dinari. «L'entrée en service de ces nouvelles structures permettra d'atténuer la pression sur les bureaux de poste existant, notamment dans les nouvelles zones urbaines», a souligné M. Dinari à l'APS précisé-

sant qu'il s'agit de la réception et la mise en service de deux nouveaux bureaux de poste à Chérea et un bureau dans chacune des communes de Bir El-Ater, Laaouinet, Hamamet et El-Ogla. La même source a fait savoir que la mise en service de ces bureaux permettra de réduire la densité postale de 11.300 citoyens par bureau de poste à 11.100.

M. Dinari a également souligné que les travaux sont en cours pour la réalisation de deux nouveaux bureaux dans les communes de Ferkane et Oum Ali (Sud de la wilaya) ainsi qu'un troisième au chef-lieu. Il a ajouté que six bureaux de poste sont en cours de réhabilitation afin de créer de nouveaux espaces pour accueillir les citoyens dans les meilleures conditions.

SKIKDA

Opération d'élimination des fuites d'eau

L'unité de Skikda de l'Algérien des eaux (ADE) a lancé courant août une campagne d'élimination des fuites dans le réseau de distribution d'eau potable (AEP) à travers les divers quartiers du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de cette unité. Selon la même source, l'opération vise à améliorer le service public de distribution d'eau dans la ville, approvisionnée à partir de la station de dessalement d'eau de mer et à préserver cette

ressource vitale notamment en cette période d'été. La campagne vise en priorité le vieux noyau de la ville de Skikda et les cités des «500 logements», «700 logements», «Las-sia», «frères Saker», «Merdj Edhib» et «Salah Boulkeroua», est-il indiqué. Plusieurs projets d'amélioration de la distribution de l'eau à la population de la ville de Skikda et ses environs sont parallèlement menés et concernent notamment la réhabilitation des réseaux de distribution

particulièrement ceux vétustes, la rénovation de la station de traitement de Hammadi Krouma et le renouvellement des canalisations de transfert depuis le barrage Kenitra dans la commune Oum Toub. La même source a fait état de la réparation de 209 fuites d'eau sur le réseau de transfert, 1.156 fuites dans le réseau de distribution et 901 fuites dans les branchements à travers les 23 communes dont les réseaux sont gérés par l'ADE.

SÉTIF

Hôpital mère-enfant : ablation d'une tumeur de 20 kg

Une intervention chirurgicale d'ablation d'une imposante tumeur cancéreuse pesant 20 kg de l'utérus d'une quinquagénaire a été réalisée avec succès au cours des dernières 24 heures, a-t-on appris jeudi des responsables du Centre hospitalo-universitaire, CHU-Mohamed Abdenour Saâdna. L'opération a été effectuée par une équipe médicale et paramédicale, dirigée par les docteurs Fouzia Belounès, Meriem Kerache et Anissa Belkheir, au service de gynécologie obstétrique de l'hôpital mère et enfant d'El Baz (Ouest de Sétil), a déclaré à l'APS, Mme Rima Boussoar, chargée de communication au CHU Mohamed Abdenour Saâdna dont relève l'hôpital.

L'intervention d'ablation de cette tumeur abdominopelvienne

maligne due à une carcinose péritoneale a duré trois heures, a précisé Kheireddine Chaalal, chef du service interventions à l'hôpital mère-enfant qui a ajouté que «cette ablation est une première du genre par le poids de la tumeur, à l'hôpital mère-enfant». La patiente âgée de 54 ans se trouve actuellement «en très bon état de santé», a assuré M. Chaalal.

MILA

Séisme : le numéro vert «1100» au service des sinistrés

Les autorités de la wilaya de Mila viennent de mettre un numéro vert «1100» à l'écoute des préoccupations des citoyens sinistrés par les deux secousses telluriques de vendredi passé dans la commune de Hamala, ont indiqué jeudi les services de la wilaya.

La mise en service de ce numéro vert dans le cadre des mesures d'urgence de prise en charge des préoccupations des sinistrés

par les deux secousses, selon le communiqué de ces services. Ce numéro reçoit 24 sur 24 les appels et préoccupations des citoyens qui «sont directement portés à la cellule de crise pour être traités», a précisé le communiqué.

Plus de 3.100 constructions ont été inspectées à travers les zones sinistrées des suites des deux secousses telluriques ayant frappé vendredi passé la wilaya de Mila,

les résultats des inspections et des expertises permettront une fois terminées aux autorités locales de passer à la phase d'indemnisation des sinistrés et de l'octroi des aides en fonction du degré des dégâts», avait également souligné le même responsable.

OUARGLA

Université: un protocole sanitaire en prévision de la reprise des cours

Un protocole sanitaire visant à limiter la propagation du coronavirus (Covid-19) et diminuer au maximum les risques de contamination a été mis en place par l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), dans le cadre de la sécurisation de la reprise des cours le 1^{er} septembre prochain et la préparation de la prochaine rentrée, selon un communiqué de cet établissement d'enseignement supérieur. Ce protocole a pour objectif d'assurer une reprise sécurisée permettant de terminer les cours de l'actuelle année 2019-2020 dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures de prévention de la Covid-19, et l'organisation de la prochaine rentrée universitaire 2020/2021.

Sur le plan pédagogique, l'UKMO vient de rendre publique une série de gestes barrières en prévision de la reprise des cours, dont le

renforcement de l'enseignement à distance (cours et travaux dirigés) pour l'achèvement de l'année académique 2019/2020, tout en veillant au strict respect de la distanciation physique, est-il signalé. De plus, la réorganisation de l'enseignement en présentiel, par groupes d'étudiants pendant une période ferme (deux semaines), afin de gérer les flux d'étudiants dans le cadre du respect des normes de santé, non seulement au niveau des établissements d'enseignement mais aussi dans les résidences universitaires. Ainsi, il est prévu la réduction des effectifs dans les groupes et le temps consacré aux séances pédagogiques, à savoir 1 heure pour les cours et les travaux dirigés (TD) et 2 heures pour les travaux appliqués (TP), a-t-on fait savoir de même source, en soulignant que les examens de la fin de cette saison et les rattrapages seront effectués

au maximum avant le 12 novembre 2020.

La direction de l'UKMO s'emploie aussi à organiser les examens en respectant les précautions sanitaires, notamment la distanciation physique. La désinfection périodique des locaux pédagogiques et administratifs, ainsi que l'interdiction des regroupements, la distanciation physique et l'obligation du port du masque de protection sont également indispensables. D'autres dispositions liées aux conditions d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants ont également été prévues dans le cadre de ce protocole. Tout comme des mesures sanitaires particulières ont été

prises également au profit des personnels administratifs, techniques et des différents services chargés de l'encadrement des établissements universitaires.

Depuis la fermeture des établissements d'enseignement supérieur en mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, les cours ont été dispensés via les plateformes numériques. S'agissant de la rentrée universitaire 2020/2021 programmée à partir du 18 novembre 2020, l'UKMO s'engage à poursuivre l'enseignement à distance pour les nouveaux bacheliers notamment, est-il ajouté dans le communiqué de l'Université.

Horaires des prières pour constantine et ses environs

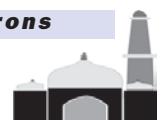
El Fedjr
04h18

Dohr
12h39

Assar
16h24

Maghreb
19h28

Icha
20h53



CONSTANTINE

Des mesures pour renforcer l'approvisionnement en oxygène au CHU

Des mesures d'urgence ont été prises par les autorités locales de Constantine pour renforcer l'approvisionnement en oxygène médical au Centre hospitalo-universitaire, CHU-Dr Benbadis et répondre à la demande croissante en la matière, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

«Ces mesures axent sur l'entretien des réseaux de distribution de l'oxygène médical au CHU de Constantine et le renforcement de la même structure de santé en cette matière», ont précisé les services de la wilaya, relevant que des instructions ont été données par le wali, Ahmed Abdelhafid Saci, à l'effet de concrétiser sur le terrain les mesures prises.

«Bien que le CHU de Constantine consomme quotidiennement pas moins de 80.000 litres d'oxygène, un volume des plus importants à l'échelle nationale, la demande pour ce type de thérapie augmente de jour en jour au vu du nombre croissant des malades dont le cas nécessite une mise sous oxygène», selon les responsables concernés. A ce titre, le directeur général du CHU, Tarek Mili, a indiqué qu'en parallèle des cas atteints

Saisie de 20 tonnes de sel non conforme

Une quantité de 20 tonnes de sel non conforme à la consommation a été saisie par les contrôleurs de la direction du commerce (DC) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi des responsables locaux de ce secteur. Cette saisie, d'une valeur de 120.000 DA, a été découverte dans une unité de conditionnement des produits alimentaires, a précisé à l'APS le chef du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes, Abdelghani Bounaâs. La non-conformité de cette production sur le plan physique et chimique a été approuvée cette semaine, suite à un prélèvement aux fins d'analyses effectuées au laboratoire régional de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes dont les résultats ont confirmé que le taux d'iodes de potassium dans le sel était inférieur à la norme, a expliqué M. Bounaâs. Le produit en question est retiré du processus de mise à la consommation, a affirmé le même responsable, soulignant que cette opération est inscrite dans le cadre du programme de contrôle régulier de ce type d'unités de production activant dans le secteur agroalimentaire. Par ailleurs et depuis le début du mois d'août en cours, les opérations de contrôle réalisées par les brigades mobilisées ont permis la saisie de 20,407 tonnes de produits alimentaires avariés, d'une valeur globale de 224.704 DA, a fait savoir la même source. Les contrôleurs des services du commerce ont effectué, au cours de la même période, 1.089 contrôles ciblant des commerces en zones urbaines et des régions les plus reculées dans la wilaya et relevé 81 infractions liées en particulier «au non-respect des règles les plus élémentaires d'hygiène», «de conservation en particulier de produits périsposables» et pour «défaut de factures» ou «absence de registre de commerce». Ce premier bilan du mois d'août qui s'inscrit aussi au titre des activités de contrôle visant la lutte contre le coronavirus (Covid-19) fait état d'un défaut de facturation globale de marchandise d'un montant de 696.250 DA, selon les mêmes services.

Sid Ahmed Dendane, le premier inspecteur d'EPS, n'est plus **L'éducateur, le militant et l'écrivain nous a quittés**

Par Allal Bekkai

Sid Ahmed Dendane, alias Rachid, nous a quittés, ce mardi 11 août 2020, à l'âge de 88ans. Sa disparition a provoqué un émoi dans le milieu éducatif et culturel ainsi que parmi ses voisins et amis du quartier résidentiel 'Les Dalias' où il habitait (après avoir galéré dans plusieurs logements de fonction). D'autant que son décès est intervenu concrètement avec celui de son fils cadet Abdellahim, quadragénaire, ingénieur des Travaux publics, dans un contexte de pandémie.

Le décès de cet ancien cadre de la DJS a quasiment coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de la Jeunesse (12 août)... Le défunt ainsi que son fils ont été enterrés, la veille dans la stricte intimité, Covid-19 oblige, au cimetière Sidi Senouci de Tlemcen. «Cher lecteur ! Arrivé en fin de carrière, il m'a semblé lâche de ne pas faire profiter les générations présentes et futures de l'expérience que j'avais acquise pendant plus de 60 ans. J'ai donc décidé de raconter mes souvenirs ou plutôt les événements les plus importants qui ont marqué les moments cruciaux de mon existence. En tant que passionné de sociologie, j'ai essayé de comprendre l'âme algérienne, et faire une sorte d'échographie de notre société profonde et active, à travers un échantillon de la population urbaine algérienne, en l'occurrence la société tlemcenienne que je connais bien...», souligne-t-il, de son vivant, dans une notice à la fin de son ouvrage «Algérie intérieure : de 1936 à 1996» (Enag ; 2008), un livre autobiographique, où alias Rachid (prénom emprunté par affection à son oncle maternel) raconte sa vie... Une vie pleine de péripéties et de vicissitudes. Un parcours rude mais rempli, à l'instar de celui de son condisciple le regretté Mohammed Benamar Djebari, inspecteur de l'Enseignement, auteur de cinq livres.

Fils de Laïdouni (graisseur de camion) et Chouikhi Mansouria, issue d'une vieille famille de tisserands, Rachid est né le 19 septembre 1932 à Ouled Mimoun (rebaptisé Lamoricière par les Français), charmant village situé à 33 km, à l'est de Tlemcen. Quant à l'origine du patronyme et d'après Rachid, «Dendane, Denden, ou Dindane c'est toujours la transcription du nom arabe « del- noun – del- alif-noun ». Est-ce une onomatopée dérivant du bruit de la vibration résultant du pincement d'une corde tendue (pizzicato) (denn) donnant le verbe arabe dendana, qui pourrait signifier jouer avec un instrument à corde, fredonner... Dendane signifiant le musicien qui joue de cet instrument à cordes. Par ailleurs, d'après un homme lettré habitant Nédroma où l'on retrouve la famille Dendane ou Dindane ; les Dindane seraient des morisques émigrés d'Andalousie qui ont arabisé leur nom d'origine andalouse «Dindanos». Maintenant voici une version quasi officielle car basée sur des archives écrites, archives qui étaient détenues par le Cadi de la mahkama de Tlemcen. Implantée à Aïn el Houth depuis près de 4 siècles, (mon père y est né en 1889), la famille Dendane y a fait souche et y a essaimé dans plusieurs familles. Vers les années 1930, le cousin Abdallah Dendane, s'est présenté auprès du Cadi de Tlemcen pour officialiser un mariage...» (extrait d'une monographie de son cru du village historique de Aïn el Hout qu'il m'avait envoyée par courriel, n.d.l.r.). Sa famille habitait dans une maison appartenant à des israélites, contiguë au café géré par son oncle Ammi Ghaouti, avant d'emménager dans une seule pièce, à derb Messoufa, dans la maison des Bouzina, dans la vieille médina, puis de nouveau a déménagé en s'installant à derb Sidi Yeddoun (Medress). A quatre ans, Rachid est inscrit à l'école maternelle de la gare. Puis il passe automatiquement, le 1^{er} octobre 1936, en classe supérieure à l'école mitoyenne des grands, l'école indigène de garçons de la gare (aujourd'hui école primaire Ibn Badis), où le cursus est sanctionné par le certificat de fin d'études (CEF). Dès l'âge de 6 ans, il va à l'école coranique de derb Sidi Yeddoun puis vers 12 ans, il a fréquenté, quelque peu, la

zaouï des Derqaoua de Sidi el Hébri de derb Sidi el Djebbar, par l'intermédiaire de son camarade d'enfance Lachachi Benamar. Rachid suit ses études secondaires au collège De Slane (aujourd'hui CEM Ibn Khaldoun) de 1946 à 1950. Il obtient le brevet dit BEPC au titre de fin du 1^{er} cycle dont l'examen s'est déroulé à Oran. Au terme du second cycle suivi au lycée (aujourd'hui lycée Dr Benzerdjeb), il décroche le 1^{er} Bac dit probatoire en 1952 et la seconde partie (Sciences expérimentales) en 1954. La poursuite des études universitaires étant impossible, financièrement parlant, il s'inscrit à l'Ecole normale d'instituteurs d'Oran (promotion 1950-54 comprenant 5 indigènes seulement dont Rachid).

En 1955, Rachid, instituteur stagiaire, est affecté comme chargé d'école dans un hameau dénommé Yebdar Dechra, situé non loin du douar des Ouled Sidi el Hadj, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Tlemcen avant de demander une autre affectation comme adjoint à l'école mixte de Saf Saf, village distant de 6 km de Tlemcen, où il passe les épreuves pratiques et orales du CAP. Après 3 ans de fonction comme instituteur-adjoint, juste après son mariage, Rachid a opté pour une direction d'école, chargé de classe, en l'occurrence celle de l'école mixte de Aïn Tellout (1956-1959), située à 40 km à l'est de Tlemcen, sur la route de Sidi Bel-Abbès. Après une année passée à Aïn Tellout, Rachid déménagea à Brédeah, aux environs d'Oran, où il obtint la direction d'une école plus importante (1959-1961). Parallèlement, Rachid activait au sein de l'OCFLN, comme collecteur de fonds et autres missions confiées par le FLN, sous le nom de guerre de Si Fodil ; il possédait une voiture de marque 'Simca P60'. Dans ce sillage et ne départant pas de son crédo patriotique, Rachid rejoignit dès la rentrée scolaire de l'année 1961, le Centre social éducatif (CSE) de Valmy (El Kerma), à 12 km au sud d'Oran, une institution rattachée à l'Education nationale et financée par l'UNESCO). A noter qu'en février 1962, le CSE que dirigeait Rachid fut l'objet d'une tentative de plastique de la part de l'OAS. Mû par un instinct de conservation et faisant preuve d'un sang-froid exceptionnel, Rachid réussit à «désamorcer» au péril de sa vie la bombe de TNT, sauvant ainsi sa petite famille d'une mort certaine. Rappelons dans ce contexte que Mouloud Feraoun, inspecteur des Centres sociaux est avec 5 de ses collègues, dont l'inspecteur d'Académie Max Marchand, le 15 mars 1962 à Alger, à 4 jours du cessez-le-feu, par l'OAS, qui y voyait un foyer indépendantiste. Suite à cet incident, Rachid décide de rentrer avec sa famille à Tlemcen. Auparavant, il aurait exercé, pendant un certain temps, les fonctions de secrétaire général, dans une mairie dans le département d'Oran. Du 1^{er} avril au 4 juillet 1962, Rachid occupe le poste de directeur du CSE de Nedroma, à l'initiative de M. Benyelles, inspecteur des CSE de Tlemcen, par ailleurs son ancien maître à l'école de la gare.

Lors de son arrivée dans la région à bord de sa Simca P 60, Rachid est intercepté par une bande de colons pro-OAS qui tentent de le liquider à la faveur d'une course-poursuite criminelle. Durant la période post-indépendance, Rachid est nommé inspecteur, chef de service de la Jeunesse et des Sports à Béchar (de janvier 1963 à janvier 1964) dans le département de la Saoura où Abdelmadjid Meziane, était à cette époque, en poste comme wali. En 1966, il est muté, à Telagh, où il occupera le poste en question jusqu'en 1973. De 1973 à 1976, Rachid tente un «exil» en Mauritanie à titre de coopérant (en qualité d'enseignant) dans le cadre d'une assistance technique de l'Algérie à un pays frère. A son retour de Nouakchott, Rachid fut affecté dans la daïra de Benbadis où il occupa le poste de sous-directeur de l'animation culturelle et sportive auprès l'Inspection académique de la wilaya de Sidi Bel Abbès (1976-1984). Il faut savoir que ce cadre avait une formation sportive polyvalente (football, gymnastique, haltérophilie, athlétisme, volley-ball, basket-ball).



Rachid acheva sa carrière comme Inspecteur régional de l'EPS dans l'Enseignement moyen, couvrant 4 circonscriptions (Oran, Sidi Bel-Abbès, Ain-Témouchent et Tlemcen) qu'il sillonnait avec sa 'Honda Civic'. A ce titre, il réalisa une somme de travail assez impressionnante soit 250 rapports d'inspection et de titularisation. Rachid fut le 1^{er} Inspecteur dans cette spécialité. Son départ à la retraite en 1993 fut regretté par tout son personnel qui l'aimait et l'estima comme un père.

Cette fin de mission fut pour lui une opportunité pour se consacrer à l'écriture de ses mémoires et autres études socio-économiques et ethnographiques à travers la publication de onze ouvrages, à savoir : «La vie quotidienne à Tlemcen et en Algérie» (publié en arabe chez Dar Ala'Eddine/Alger ; 2001) ; «Chronique d'un citoyen ordinaire» (L'Harmattan/Paris ; 2002) ; «Algérie: Nuit et Lumières: (1962-2004) : Comment redresser la situation ? (Dar el Gharb/Alger) ; 2006 ; «L'Algérie vue de l'Intérieur» (Publibook / 2007 ; Paris) ; «Déclin et Renouveau» (Publibook /2007 ; Paris) ; «Algérie intérieure de 1936 à 1996» (Enag/Alger ; 2008) ; «Essais d'Algérie» (Edilivre/Paris ; 2011) ; «L'Algérie de 1962 à nos jours» (Kounouz/Alger ; 2013) ; «Afin que nul n'ignore !: Devoir de vérité historique : Relations France - Algérie» (Kindle Edition/Paris ; 2015) ; «Les génocides à travers l'histoire: Le savoir colonial sur l'Algérie» (Univ Européenne/Paris ; 2018) ; «Échos d'Algérie: Recueil de textes, d'écrits et d'articles : Etude sociologique et politique de l'Algérie» (Kindle Edition/Paris ; 2018)... En janvier 2015, Sid Ahmed Dendane a eu à dédicacer «Afin que nul n'ignore» chez la librairie Alili de Bab Wahrane. A cette occasion, l'écrivain a tenu à souligner que «Souvent, il n'y a pas une seule vérité mais plusieurs. On n'est très proche de la vérité que lorsque les témoignages sont nombreux, d'origines diverses et concourent à la même conclusion ou à la même description. Et d'ajouter : « La première leçon de l'histoire, c'est de ne pas dire ce qui est faux, la seconde c'est oser dire ce qui est vrai », avait affirmé Hérodote (420-484 avant Jésus Christ).

Par ailleurs et au titre d'une contribution, le défunt publiait de temps en temps, un article sur le journal «Le Quotidien d'Oran». Il faut souligner que Sid Ahmed Dendane, un férus du patrimoine et de l'histoire, était de toutes les rencontres culturelles, même si l'ouïe commençait à le trahir ; il ne ratait aucune occasion pour prendre la parole et remettre les pendules à l'heure, lors des débats, notamment à l'occasion des journées «Retrouvailles» initiées par l'Ecolymet, les conférences organisées par l'Aspewit ou le SIT, les cafés littéraires chez Alili. C'était un grand homme de culture, un éru-

dit ; à ce titre, il en a eu pour sa dose de savoir lors de l'événement panislamique de «Tlemcen 2011». Pour notre part, nous étions en relation épistolaire avec le défunt via Internet où nous nous échangions des informations. Commentant un article paru sous notre plume en juillet 2016, il me transmit le message suivant : « Merci cher ami pour cette charmante histoire sur Tahammamat où j'ai failli me noyer en 1941, à 9 ans». Décidément, Rachid n'était pas à priori «prédisposé» à la natation... Svelte, à la démarche alerte, toujours en costume et cravate à l'avenant, Rachid aimait la marche ; il prenait rarement la voiture. La première fois que nous avions eu le privilège de «travailler» avec lui, alors que nous étions professeur de langue française, c'était dans les années 80, au siège de l'Académie (Medersa) où nous devions, aux côtés de Tabet Abdesselem, lui aussi professeur de français, élaborer un sujet de langue française (niveau 4^e année) en prévision du BEM (examen blanc).

Par la même occasion, nous avions discuté à bâtons rompus des questions d'animation scolaire dont l'organisation des concours inter-établissements. Nous l'avions croisé pour la dernière fois, il y a deux ans, au niveau de derb Sidi el Wazzane (Bab el Djad), devant la petite mosquée éponyme. Nous avions eu avec lui un brin de causette. Ce n'est que suite à son décès que nous avions eu la curiosité de savoir s'il possédait un compte Facebook : ««En retraite depuis 1993, j'écris, je raconte mes souvenirs et mes témoignages. Je suis l'auteur d'une dizaine de livres, mes 2 derniers livres : 1. Les génocides à travers l'histoire ; 2- Echos d'Algérie. Une vente dédicace est programmée pour le jeudi 6 décembre 2018 à la Bibliothèque régionale d'Imama à Tlemcen (à partir de 16h). Je compte sur votre présence, amis lecteurs, vous ne serez pas déçus. Salam», tel est le texte de l'invitation virtuelle qu'il avait lancée sur sa page Facebook à cette occasion. Dans ce sillage, il y livrera son avis sur la lecture : «Comment faire lire les jeunes? Question pertinente. A mon avis, on doit les réunir et leur lire régulièrement des histoires merveilleuses dans un style simple ; puis leur fournir des livres peu volumineux avec des histoires assez courtes...». Cédant à l'ascendant de ce média des réseaux sociaux, le défunt publia, un 4 août 2012, un post familial «privé» : «Mon lieu de travail, c'est l'Algérie, J'habite Tlemcen et en retraite. J'ai une quinzaine de petits-enfants (majorité de jolies filles aux yeux bleus) dont deux déjà fiancées et mariées. Mes voeux de liaisons conjugales pour toutes les filles Dendane qui sont belles et pieuses...». Au fait, à qui reviendra le privilège de gérer à titre posthume ou plutôt à pérenniser sa page Facebook mémorable ?

MASCARA

Pas de cours de «rattrapage» pour les étudiants de licence



L'université de Mascara Mustapha Stambouli a décidé de ne pas programmer des cours de rattrapage pour les étudiants de licence ayant suivi 70 à 80% du programme de l'année universitaire 2019-2020 interrompu à cause de la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris jeudi du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur Bentata Samir. Les membres de la cellule de préparation du protocole final de gestion de la fin de l'année universitaire 2019-2020, regroupant des représentants des enseignants, des étudiants, des personnels et des cadres de l'université, des facultés et de la Direction des œuvres universitaires, ont noté que le total des inscrits en licence dans diverses disciplines ont suivi 70 à 80 % du programme universitaire annuel ce qui permet de passer sans terminer le programme.

Le passage direct aux examens permettra aux diplômés de programmer les cours de master et de doctorat dans de bonnes conditions en respectant toutes les

procédures approuvées par le protocole de fin d'année universitaire dont notamment celle de la distanciation physique. Les membres de la cellule ont approuvé 31 procédures scindées en quatre axes pour s'assurer de la fin de l'année universitaire dans de bonnes conditions sanitaires et organisationnelles. Ces procédures sont déduites du protocole élaboré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont été débattues et enrichies par toutes les parties au niveau universitaire. Les mesures adoptées pour le volet pédagogique prévoient, entre autres, la reprise des études à distance sous forme de révision et d'accompagnement pour la fin de l'année universitaire, la répartition en groupes et périodes pour les étudiants de master et de doctorat et la mise d'espaces Internet à la disposition des étudiants au niveau des facultés et de la bibliothèque centrale à partir du 23 août, outre la réalisation d'une base de données de cours thématiques pour les mettre à la dispo-

sition des étudiants et du prolongement de la période des cours jusqu'à 18 heures. Concernant les examens, cinq mesures ont été décidées, notamment celles de la réduction de la durée des examens, l'évaluation des étudiants à travers des questions aux choix multiples et de travaux préparés par des étudiants. D'autres mesures ont été prises pour les étudiants étrangers ayant quitté l'Algérie vers leurs pays et ne pouvant pas revenir à cause de la suspension des vols et la fermeture des frontières, ainsi que pour les enseignants absents pour des raisons convaincantes.

Parallèlement, la même cellule a approuvé 11 mesures concernant le volet sanitaire dont sept liées au social comme l'affectation de chambres individuelles et le recours aux repas à emporter avec l'allongement des horaires de distribution et le transport de 25 étudiants par bus universitaire au maximum. A noter que l'université Mustapha Stambouli comprend sept facultés qui accueillent plus de 20 000 étudiants.

169 mosquées concernées par la réouverture

Belkecir Mohamed

La direction des affaires religieuses et des wakfs en coordination avec les autorités locales a pris les dispositions pour l'ouverture de certaines mosquées devant accueillir les fidèles à partir de ce samedi.

Les mosquées répondant aux normes requises sont au nombre de 20 pour la ville de Mascara et de 149 pour les autres communes de la wilaya. Dans ce contexte,

les mosquées retenues seront ouvertes pour quatre prières (Dohr, Asr, Maghreb et Icha). Les portes des lieux de culte ouvriront un quart d'heure avant l'appel du muezzin avec des restrictions : pas d'enfants de moins de 15 ans, ni de femmes.

Sanitaires, ventilateurs, climatiseurs, fontaines fraîches mis à l'arrêt. De même, bibliothèques murales, chapelets, pierres d'ablution et tapisserie ont été retirées. Les fenêtres doivent

rester ouvertes et pas de cours religieux. Parmi les autres mesures, la prise de température des fidèles qui seront munis de bavettes, gel hydroalcoolique, tapis de prière individuel en respectant la distanciation. Le directeur des affaires religieuses en appelle à la compréhension de tout un chacun en insistant sur une sensibilisation par des associations et comités de quartiers pour inciter les fidèles à respecter les consignes édictées.

Deux blessés dans un accident de la route

Un carnage a été évité de justesse jeudi en fin d'après midi sur le périphérique reliant la RN 14 à la RN 7. Un semi-remorque transportant un chargement d'eau minérale amorçait la pente quand soudain ses freins ont lâché, le contrignant à descendre à grande vitesse.

Arrivant près du rond-point de Selatna, au prix d'une dangereuse manœuvre, le poids lourd se coucha sur le côté écrasant un véhicule léger de marque Kangoo. Deux personnes ont été blessées.

Belkecir Mohamed

TLEMCEN

Les magistrats appelés à redoubler d'efforts

Khaled Boumediene

L'inspecteur général du ministère de la Justice, Hamouche Mohamed, a présidé jeudi dernier, la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la cour d'appel de Tlemcen, Chemlal Mohamed, nommé dans le cadre du mouvement opéré le 6 août dernier dans les rangs des magistrats par le président de la République. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya de Tlemcen, Menia Djamel, du président de l'APW, Nacéri Sid-Ahmed, de la présidente du tribunal administratif, Khaldi Latéfa, du bâtonnier Benaïssa Hadj Tayeb et des procureurs généraux adjoints, présidents de chambres civiles et pénales, huissiers de justice, notaires, interprètes, experts judiciaires, greffiers ainsi que des sénateurs et députés, et autorités civiles et militaires de la wilaya.

Le dernier poste occupé par le nouveau procureur général près la cour de Tlemcen était celui de conseiller à la Cour suprême. Auparavant il avait occupé le poste de procureur général adjoint près la cour d'Oran et de Skikda. De son côté, l'inspecteur général, Hamouche Mohamed (ex-président de la cour de Tlemcen), a loué à cette occasion les efforts accomplis par le procureur général partant (Bensalah Ali) et les mérites du nouveau procureur général de Tlemcen (Chemlal Mohamed), «investi de la confiance du président de la République», avant de lire un message fort adressé aux magistrats par le ministre de la Justice, Zeghamti Bel-

TIARET

Les nouveaux président de cour et procureur général installés

El-Houari Dilmî

Le nouveau président de la cour de justice et le procureur général près le même parquet général ont été officiellement installés, jeudi, lors d'une cérémonie tenue au siège de la cour de justice et présidée par M. Bounadoura Bouziane, président de chambre à la Cour suprême et représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux. En effet, le nouveau procureur géné-

ral près la cour de justice de la wilaya de Tiaret, M. Tahir Hamid, qui occupait la même fonction à Laghouat, a été installé en remplacement de M. Belhadj Abdelladjid muté pour assurer la même fonction dans la wilaya de Sétif. Le nouveau président de la cour, M. Hamal Khaled, qui occupait la même fonction dans la wilaya de Tindouf, a été installé pour remplacer M. Laalane Rachid, muté dans la wilaya de Sétif.

EL-BAYADH

Le doyen des facteurs n'est plus

Hadj Mostefaoui

Le doyen des facteurs d'El-Bayadh, Si Naceur Amaïme, vient de rendre l'âme à l'âge de 82 ans à la suite d'une longue maladie. Ayant constamment le sourire aux lèvres et la main droite sur le cœur, ce postier qui a débuté comme facteur dès les années quarante, comptait parmi l'une des figures locales emblématique du mouvement de libération nationale, ayant adhéré aux différentes mouvements nationaux aux cotés de défunt Bougachouche, pour se fixer définitivement au FLN dès les premières années du déclenchement de la lutte de libération nationale. Bravant avec courage et abnégation les forces coloniales et à leur tête l'admi-

nistrateur de la commune mixte de Géryville qui en fit son ennemi public numéro un, feu Si Naceur, fut à maintes reprises emprisonné et torturé. Il ne s'est jamais avoué vaincu puisque siétoit sorti des griffes de ses tortionnaires, il reprit ses activités de militant de la cause nationale.

A l'indépendance, il a continué à servir ses concitoyens en tant que facteur, ce qui lui valut l'estime et le respect de tous les habitants. Courtois et affable, Si Naceur a laissé derrière lui un grand vide dans le cœur des habitants qui reconnaissent ses mérites et ses prises de position. Le défunt a été inhumé à Sidi Chami en présence d'un foule nombreuse venue du plus profond de la région des Hauts Plateaux du sud-ouest du pays.

80 logements LPA de Bir El-Djir Le bout du tunnel !

Houari Barti

Le conflit opposant les souscripteurs du projet des 80 logements LPA de Bir El-Djir au promoteur privé chargé de la réalisation semble se diriger vers son dénouement. La direction du Logement de la wilaya d'Oran semble, en effet, avoir pris les choses en mains en assumant pleinement son rôle de régulateur en tant que maître de l'ouvrage en organisant, avant-hier, une réunion tenue sous la présidence du nouveau directeur du Logement, en présence des deux parties. Une réunion à l'issue de laquelle il a été convenu de la date du 20 septembre prochain, comme échéance ferme pour finaliser les derniers travaux à faire, livrer le projet au maître de l'ouvrage et procéder à la remise des clés aux souscripteurs. Ces derniers se sont engagés de leur côté à procéder au paiement des charges de gestion au promoteur au moment de la remise des clés, tel que prévu par la convention signée entre les deux parties. La direction du Logement sera pour sa part, la partie qui

garantira le respect des engagements pris par les deux parties. Le projet, note-t-on, a connu un retard considérable de près de trois années sur les délais contractuels, ce qui a suscité le désarroi des souscripteurs et plusieurs mouvements de protestations. Selon le procès-verbal sanctionnant la réunion de ce jeudi qui a regroupé le directeur technique représentant le promoteur et les représentants des souscripteurs sous la présidence du directeur du Logement, l'entreprise de réalisation est tenue d'entamer « la pose de la bordure » à partir de cette semaine et de s'atteler à la finalisation des travaux dans les entrées de blocs et l'installation des portes d'immeubles.

Contacté le promoteur privé, M. Kadri Chafik a confirmé avoir pris l'engagement de finaliser les travaux susmentionnés avant le 20 septembre prochain, soulignant au passage que la viabilisation totale du projet dépendra également de la Sonelgaz et de la SEOR, tenues, de leur côté, de procéder aux raccordements aux réseaux eau et électricté. Face à ce dénouement

255 citoyens rapatriés des Etats-Unis d'Amérique



255 citoyens algériens, bloqués aux Etats unis d'Amérique depuis le début de la pandémie du Covid-19, ont été rapatriés vendredi à Oran, a-t-on appris des services de la wilaya. L'avion de la compagnie nationale "Air Algérie" qui transportait les citoyens concernés a atterri sur le tarmac

de l'aéroport international "Ahmed-Ben Bella" vers 9 heures en provenance de Washington.

Les Algériens rapatriés ont trouvé à leur accueil des représentants des autorités locales civiles et sécuritaires, qui ont tout mis à leur disposition pour leur faciliter l'accomplissement des pro-

cédures administratives d'usage. Une équipe médicale a également été mobilisée pour les accompagner durant leur séjour dans les hôtels de la ville désignés pour leur accueil pendant toute la période de leur confinement sanitaire fixée à sept jours, a-t-on indiqué de même source.

Un seul logement vendu

à plusieurs victimes

Un promoteur immobilier écroué pour escroquerie

K Assia

Un promoteur immobilier, âgé de 54 ans, a été placé sous mandat de dépôt, pour escroquerie, arnaque et émission de chèques sans provisions.

L'affaire a éclaté après des plaintes déposées par plusieurs victimes, auprès des services de la Police judiciaire de la sûreté d'Oran. Ceux-ci ont décla-

ré avoir été arnaqués par un promoteur immobilier qui leur a promis des logements promotionnels et à qui ils ont versé, en guise d'avance des sommes d'argent variant entre 200 et 750 millions de centimes.

Une fois l'argent versé, des actes fictifs leur étaient délivrés. Les investigations menées sur la base des déclarations des victimes dont 12 se sont

Sorties de promotions à l'École supérieure de l'air et à l'ESAM

Le directeur central de l'intendance au ministère de la Défense nationale (MDN), le général Boussel-dja Hadj a présidé, jeudi soir à Oran, la cérémonie de sortie de cinq promotions de l'année scolaire 2019-2020 à l'Ecole supérieure de l'administration militaire «moudjahid défunt Hadj Moussa Akhamokh» relevant de la 2e Région militaire.

Les promotions sortantes baptisées au nom du chahid Benkettab Abdelkader sont la 71e promotion des cours de perfectionnement des officiers, la 4e promotion de master du système licence-master-doctorat (LMD), la 9e promotion des cours de spécialité en administration militaire, la 17e promotion de session de formation spéciale et la 10e promotion des élèves officiers actifs en système LMD. La cérémonie de sortie, à laquelle ont assisté des hauts officiers et des membres de la famille du chahid, a débuté par l'inspection des formations diplômées par le directeur central de l'intendance au MDN le général Boussel-dja Hadj.

Par ailleurs, le commandant des forces aériennes le général-major Mahmoud Laraba a présidé, mercredi soir à l'Ecole supérieure de l'air «chahid Djebbar



Tayeb» de Tafraoui (Oran) relevant de la 2e Région militaire, la cérémonie de sortie de la 50e promotion des élèves officiers et officiers stagiaires baptisée au nom du chahid «Fezzazi Ahmed».

La cérémonie a vu également la sortie de la 33e promotion de la session de commandement et d'état-major, la 7e promotion des élèves officiers dans le cadre du système Licence-Master-Doctorat (LMD), la 6e promotion de formation spécialisée pour les officiers stagiaires dans la spécialité de transports et la 4e promotion de formation spécialisée des officiers stagiaires spécialité d'avion sans pilote.

La cérémonie de remise des diplômes, à laquelle ont assisté des hauts cadres de l'Armée nationale populaire et des cadres de l'école, a débuté par l'inspection des formations diplômées par le commandant des forces aériennes, le général-major Mohamed Laraba.

Covid-19 Premier décès parmi le personnel de la santé de la wilaya

La wilaya d'Oran a enregistré un premier décès par Covid-19 parmi le personnel de la santé, un ambulancier d'une soixantaine d'années, qui s'est éteint le 7 août en cours, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP). L'ambulancier, exerçant au niveau de la clinique de maternité «Nouar Fadiéla» (ex Saint Anne), a été hospitalisé au niveau de l'établissement hospitalier «Medjber Tami» où il est décédé le 7 août suite à des

complications liées au Covid-19, a indiqué le chargé de la communication à la DSP, Youcef Boukhari.

Ce Sexagénaire ne souffrait d'aucune maladie chronique, selon la même source, qui a fait savoir que la dernière garde qu'il assurée au niveau de la clinique «Nouar Fadéla» remonte au 24 juillet.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Roumane Jamel, 39 ans, Haï El Nour

Iklet Houari, 82 ans, Maraval

Aïssoum Lakhdar, 57 ans, Les Amandiers

El Makdad el Kamla, 70 ans, Charlemagne

Horaires des prières pour Oran et ses environs

25 dhou el hidja 1441

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h50	13h08	16h52	19h56	21h50

Entré en service

La wilaya attend beaucoup du 5^e boulevard périphérique



H. S.

Par effet de vases communicants, le trafic aura tendance à s'équilibrer sur les périphériques du réseau routier local au fur et à mesure qu'augmentera le flux transitant par le 5^e boulevard, fraîchement entré en jeu. Par un effet résorbant, le rabattement sur la nouvelle connexion allégera progressivement la tension sur le 4^e boulevard, en particulier, liaison qui n'est certes pas au bord de la saturation mais qui est sous forte pression quand même. En témoignent les fréquents bouchons qui s'y forment à longueur d'année. Une décongestion qui, conjuguée à l'effet de mise à niveau en cours d'exécution sur cette rocade avec à la clé un élargissement du profil en 2 fois 2 voies, désencombrera définitivement la Rocade (surnom du 4^e périphérique).

MISSION DE PARACHÈVEMENT ACCOMPLIE

Il y a près de deux mois, l'encre de la note gouvernementale portant levée progressive du confinement dans le secteur du BTPH à peine sèche, le wali d'Oran avait mis le cap sur le 5^e périphérique. Faire en sorte que cette boucle autoroutière qui a bouffé une longue suite d'échéances et de crédits de paiement s'ouvre rapidement, c'était le mot d'ordre de la visite. Mission accomplie puisque, comme prévu, les travaux restants ont été menés à bout sur cette 2^e rocade sud, longue de 21 km et dont le tracé est le plus excentré.

Le redoublement d'efforts sur le 5^e boulevard périphérique dès la levée du confinement dans le secteur du BTPH porte ses fruits : la desserte est officiellement mise en service. Surtout, il est attendu de cette boucle un effet désengorgéant et un rôle d'axe structurant de la zone d'expansion urbaine et économique de l'agglomération d'Oran, orientée vers sa zone Est.

Il était question, rappelle-t-on, de quelques détails à mettre en place, dont le bitumage d'un tronçon de 2 km, la finition d'un nombre d'ouvrages d'art, le parachèvement de bretelles et autres voies de bifurcation et échangeurs, et en dernier lieu les dispositifs de sécurité, de signalisation et d'éclairage, avant le couper du ruban marquant la mise en service de cette ceinture autoroutière tant attendue et sur laquelle les pouvoirs publics parient beaucoup pour décongestionner le trafic et fluidifier la circulation, à l'intra-muros comme en banlieue.

5^e PERIPH, BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR UN RÉSEAU ESSOUFFLE

A l'instar de la liaison reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, en cours d'achèvement, la 2^e rocade sud porte bien son statut de projet «structurant». En effet, la 5^e couronne d'Oran dont la réalisation a été lancée à la mi-2014 est la plus excentrée des boucles ceignant la ville et, en même temps, la seule à joindre d'un seul trait l'Est (Bel-

gaïd) et l'Ouest (Misserghine) et à raccourcir au maximum les distances de banlieue à banlieue, tout en ayant un impact sûr en termes de synergie et de développement, notamment de par l'enrichissement urbain qu'elle entraînerait sur les périphériques qu'elle traversera. Ce projet inscrit dans le cadre du PCSC (Programme complémentaire de soutien à la croissance), exercice 2011, pour sa 1^{re} section Belgaïd-El Kerma, sur 21 km, a pour vocation de relier les différentes communes de la région par la bretelle autoroutière d'Oran, d'assurer le raccordement avec la (future) liaison autoroutière entre le port d'Oran et Belgaïd, de connecter la partie Est de la ville à sa partie Ouest, en desservant 7 agglomérations (El Kerma, Sidi Chahmi, El Braya, Hassi Bounif, Sidi El Bachir et Belgaïd).

UN INVESTISSEMENT DE 1.100 MILLIARDS ET DES ATTENTES

A cela s'ajoutent deux éléments-clés. Premièrement, ce segment autoroutier assu-

re, en plus de sa fonction de transit, un rôle d'axe structurant de la zone d'expansion urbaine, industrielle et touristique de l'agglomération d'Oran, orientée vers sa zone Est. Deuxièmement, ce projet constitue une pénétrante autoroutière, sachant que la 2^e rocade se raccorde avec la bretelle autoroutière d'Oran au PK0+600, assurant ainsi des échanges rapides entre la région Ouest et l'autoroute «Est-Ouest».

Il faut savoir que l'AP final de ce projet avoisine les 1.100 milliards de cts. Le projet consiste en la réalisation d'une 1^{re} tranche de la rocade sud, dans le cadre du schéma directeur routier du secteur des TP. Outre la mise en place d'une route à circulation rapide, confortable et sécurisée, ce projet vise à désenclaver certaines zones de la wilaya, à l'instar des communes de Bir El Djir, Hassi Bounif, Sidi Chahmi, El Braya, Es-Senia et El Kerma), à faciliter les déplacements et à atténuer l'intensité du trafic sur l'actuel réseau de base de la wilaya. Plus précisément, il est question dans ce cas de la 1^{re} tranche du 5^e périph, lequel consiste dans sa globalité en une liaison de deux fois deux voies, reliant Misserghine au Douar Belgaïd sur une distance de 35 km, dont l'étude a été réalisée par un groupement algéro-égyptien nommé « Hamza Associates / CTTP ».

Cette première tranche du projet s'étend sur une distance de 21 km, reliant Belgaïd (est d'Oran) à El-Kerma (sud-est d'Oran), sera équipée d'un système de vidéosurveillance.

Liaison autoroutière port d'Oran-El Menzeh Le taux d'avancement des travaux est de 85 %

Les travaux de la liaison autoroutière reliant le port d'Oran à la première rocade sud à hauteur du carrefour d'El Menzeh (ex Canastel) sur 8 kilomètres, ont atteint un taux d'avancement de 85 pour cent, a-t-on appris jeudi le chef du projet de cette pénétrante.

Abderrahmane Benaïssa a indiqué, à l'APS, que toutes les contraintes techniques liées à la nature du sol ayant retardé ce projet structurant d'un coût de 50 milliards DA, confié au

groupement algéro-turc « ENGOA/MAKYOL », ont été levées notamment celle du glissement de terrain où est prévu un viaduc à deux ponts, soulignant que malgré la conjoncture de prévention contre la propagation de Covid-19, les travaux ont relancés en mars dernier. Les travaux de génie civil de la digue maritime sont achevés à 98 pour cent et de la tranchée ouverte sur 950 mètres à 100 pc et il ne reste que les équipements électromécaniques, a-t-il fait savoir, ajoutant que la

section routière de 3.200 mètres connaît un taux d'exécution des travaux de 80 pc. Il a souligné que les travaux du viaduc, confiés à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'arts (ENGOA) enregistrent un taux d'avancement de 15 pour cent. Pour le tunnel, long de 1.550 mètres, la partie génie civil est terminée, a fait remarquer le même responsable annonçant que ce projet d'importance devant assurer la fluidité du trafic routier sera livré au 3^e trimestre de l'année 2021.

Un plat en moins : les Chinois incités à l'ascétisme



Fini les banquets somptueux et les plats innombrables : les Chinois, réputés pour leur gastronomie et leur bon appétit, vont devoir se mettre à l'austérité culinaire, conformément à un ordre du président Xi Jinping contre le gaspillage alimentaire. Si la tradition exige que soient servis à table autant de plats qu'il y a de convives plus un, les fils du dragon sont désormais invités à essayer l'inverse : un plat par invité, moins un. Plusieurs associations professionnelles du secteur de la restauration dans les villes de Pékin, Wuhan et Xian tentent désormais d'imposer ce modèle "N-1". Leurs membres sont également invités à offrir sur leurs menus la possibilité de commander des portions réduites, voire des demi-portions. Ces initiatives font suite à une "instruction" publiée mardi par le prési-

dent Xi Jinping en personne. L'homme fort de Pékin a jugé "choquant et inquiétant" le gaspillage alimentaire de ses compatriotes. "En dépit des bonnes récoltes engrangées par notre pays chaque année, il est nécessaire de maintenir un sens de la crise en matière de sécurité alimentaire", a averti le chef de l'Etat et du Parti communiste chinois. Dans un rapport de 2018, l'Académie chinoise des sciences estimait à près de 100 grammes la quantité de nourriture gâchée en moyenne par personne à chaque repas. A la fin d'un repas, la politesse traditionnelle exige de laisser de la nourriture dans son assiette pour ne pas donner l'impression que l'on n'a pas eu assez à manger. Avec son essor économique, la Chine est passée en quelques décennies des périodes de famine à la surconsommation. En

2015, l'Académie des sciences agricoles évaluait à 35 millions de tonnes la quantité de nourriture gaspillée chaque année dans le pays aux 1,4 milliard d'habitants. Les réseaux sociaux ont pris le relais de la lutte anti-gaspillage. Les populaires plateformes Douyin et Kuaishou ont annoncé qu'elles fermeraient les comptes des utilisateurs qui se filment en train de s'empiffrer à l'extrême, une habitude connue sous le terme coréen de "mukbang". Mais certains internautes semblent douter des résultats de la nouvelle politique d'austérité affichée. "Il faudrait commencer par changer notre habitude nationale de vouloir en mettre plein la vue", observe un utilisateur du réseau Weibo. "On pense toujours que l'on perd la face si l'on commande un seul plat pour deux personnes".

Deux écoles sur cinq sans installations pour le lavage des mains en 2019



Al'arrivée du Covid-19, environ 43% des écoles dans le monde "ne disposaient pas d'installations de base pour le lavage des mains", nécessaire pour minimiser les risques de transmission, ont souligné jeudi deux agences de l'Onu. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), 818 millions d'enfants n'avaient pas accès en 2019 à de l'eau et du savon, "ce qui les exposait à un risque supérieur de contracter la Covid-19 et d'autres maladies contagieuses". "Dans les 60 pays où les risques de crise sani-

taire et humanitaire sont les plus élevés en raison du Covid-19, trois enfants sur quatre n'avaient pas accès à des services de lavage des mains de base dans leur école au déclenchement de l'épidémie", soulignent OMS et Unicef. "L'accès aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène est fondamental pour la prévention et la lutte efficaces contre les infections dans tous les contextes, y compris les écoles", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, cité dans un communiqué conjoint. "Il doit occuper une place cen-

trale dans les stratégies des gouvernements en vue de la réouverture et du fonctionnement en toute sécurité des écoles alors que la pandémie mondiale de Covid-19 se poursuit", a-t-il aussi dit. Les fermetures d'écoles engendrées par la pandémie "ont constitué un défi sans précédent pour l'éducation et le bien-être des enfants", a de son côté souligné Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef. "Nous devons faire de l'apprentissage des enfants une priorité. Cela implique de nous assurer que les écoles peuvent rouvrir en toute sécurité, y compris en leur donnant accès à des installations pour l'hygiène des mains, à une eau potable propre et à un assainissement sûr", a-t-elle plaidé. Parmi ces enfants privés d'hygiène des mains, 355 millions avaient de l'eau mais pas de savon, le reste n'ayant ni l'un ni l'autre, précisent les agences dans un rapport commun. Plus d'un tiers des 818 millions d'enfants concernés (295 millions) vivent en Afrique subsaharienne, selon le rapport. Le rapport énumère une série de mesures nécessaires pour la prévention et le contrôle de la maladie Covid-19 dans les écoles, concernant le nettoyage et la désinfection, des toilettes sûres et points de lavage des mains notamment.

Niger 33 morts et plus de 80.000 sinistrés après des fortes pluies



Les fortes précipitations qui s'abattent depuis juin sur le Niger, Etat pauvre du Sahel, ont fait 33 morts et plus de 80.000 sinistrés, alors que la saison des pluies bat son plein, ont indiqué jeudi les autorités. "A la date du 10 août, nous avons au plan national 10.630 ménages sinistrés avec 88.772 personnes sinistrées, malheureusement on déplore 33 pertes en vies humaines suite aux noyades et aux effondrements de maisons", ont annoncé les services de secours nigériens. Plus de 9.000

maisons se sont écroulées, 2.455 têtes de bétail ont péri, ont-ils ajouté. Pour soulager les sinistrés, les autorités ont lancé des opérations de distributions de riz, de pagnes, de nattes, des couvertures et du savon. Les régions les plus touchées sont Maradi (centre-Sud), Tahoua et Tillabéri (Ouest), et Dosso (Sud-Ouest). Les fortes pluies ont occasionné le débordement de cours d'eau et du fleuve Niger, d'après la météorologie nationale qui prévoit encore "d'importants orages dans les jours à venir".

Soudan

23 villages encerclés par les eaux, huit morts supplémentaires

Huit personnes ont péri noyées jeudi dans l'Etat de Kassala, dans l'est du Soudan quand une rivière a débordé à la suite de pluies torrentielles, a indiqué l'agence de presse Suna citant les autorités locales. Selon cette source, 23 villages sont encerclés par les eaux et 8.565 maisons ont été détruites par la rivière Gash de 440 km qui prend sa source en Erythrée avant de poursuivre en Ethiopie puis au Soudan. Depuis fin juillet, au moins 43 personnes ont trouvé la mort et plus de 15.000 maisons ont été détruites ou fortement endom-

magées par les pluies. Selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) au Soudan datant de mercredi, 185.755 personnes sont "affectées" par les inondations. Les deux Etats les plus touchés sont Gezira et Kassala situés dans l'est du pays. De fortes pluies s'abattent généralement sur le Soudan de juin à octobre. Et le pays fait face tous les ans à d'importantes inondations. En 2019, les pluies torrentielles avaient affecté durant toute la saison 400.000 personnes, selon un porte-parole de l'Ocha.

Trois Pakistanais meurent dans un incendie à Barcelone



Trois Pakistanais ont perdu la vie dans un incendie vendredi à Barcelone, dans le nord-est de l'Espagne, et quatre personnes ont été blessées, dont une gravement, ont annoncé les autorités locales. L'incendie a été signalé à 6H00 (04H00 GMT) dans le quartier de Barceloneta de la métropole du nord-est de l'Espagne, tuant trois hommes "de nationalité pakistanaise", a indiqué la police de la région Catalogne à l'AFP. L'incident s'est produit "dans le sous-sol où ils habitaient" et a fait quatre blessés dont un grave, a précisé la mairie de Barcelone dans un communiqué. Les causes de l'incendie, maîtrisé dans la matinée, restent inconnues. Une enquête a été ouverte par la police régionale de Catalogne.

Frontières et confinement

Le monde redouble d'efforts pour contenir le coronavirus



Par Germain Moyon

Face à une résurgence des cas de nouveau coronavirus dans plusieurs pays, les efforts se multiplient dans le monde pour contenir la pandémie, le Royaume-Uni imposant une quarantaine à l'arrivée de France et la Nouvelle-Zélande prolongeant le confinement d'Auckland. Des centaines de milliers de vacanciers voient leurs projets bousculés par l'annonce du gouvernement britannique, nouvelle illustration d'un monde qui semble se refermer après un semblant de liberté retrouvé en début d'été dans de nombreux pays européens. L'heure est désormais au port du masque obligatoire même à l'extérieur dans certaines villes d'Europe, voire à l'interdiction de fumer dans la rue dans deux régions d'Espagne. Le nouveau coronavirus a déjà tué plus de 754.000 personnes dans le monde et en a infecté plus de 20,9 millions, avec des conséquences économiques dramatiques comme le montre la récession frappant la Pologne pour la première fois depuis le communisme. En Europe, le nombre de cas remonte ces dernières semaines mais - du moins pour l'instant - pas le nombre de décès, selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'institution s'inquiète d'un éventuel lâcher-prise, notamment de la part des jeunes qui ont tendance à avoir des infections moins graves et donc une mortalité plus faible, et d'un relâchement de la vigilance en période estivale. Confronté à une aggravation sur son sol, le gouvernement britannique a décidé de réimposer à partir de samedi 03H00 GMT 14 jours d'isolement pour les voyageurs arrivant de France, des Pays-Bas et de Malte, un peu plus d'un mois après les avoir exemptés. Quelque 160.000 Britanniques actuellement en France, ainsi qu'une partie des 300.000 Français vivant au Royaume-Uni en vacances dans leur pays, dispo-

sent de quelques heures pour rentrer chez eux avant la mise en œuvre de cette mesure. Sinon, ils devront se confiner, au risque de difficultés s'ils ne peuvent pas télé-travailler ou de manquer la rentrée scolaire.

«PAS DE FATALITÉ»

"C'est un cauchemar. Même si on le voulait on ne pourrait pas rentrer à temps", a réagi Claudia, une Allemande de 42 ans vivant à Londres, en vacances dans l'Ouest de la France avec son mari et sa fille. Le Royaume-Uni, pays le plus endeuillé en Europe avec plus de 41.000 morts, craint l'arrivée de cas de l'étranger, au moment où il cherche à rouvrir son économie qui a subi un effondrement sans équivalent sur le continent européen. Le secteur du tourisme a vivement réagi, tout comme le gouvernement français qui a promis la réciprocité. La mesure intervient alors que les indicateurs de suivi de l'épidémie de Covid-19 en France "contiennent de se dégrader", selon les autorités sanitaires. "Les signaux sont préoccupants et la situation se dégrade. Mais il n'y a pas de fatalité", a assuré sur la radio France Inter, Jérôme Salomon, directeur général de la Santé. Hors d'Europe également, les bonnes nouvelles sont rares. Saluée pour sa réponse efficace à la première vague épidémique, la Nouvelle-Zélande a prolongé jusqu'au 26 août le reconfinement d'Auckland pour contrer un retour du virus. Le directeur général de la santé, Ashley Bloomfield, a reconnu que la population est à fleur de peau tout en l'exhortant à ne pas exprimer sa frustration envers le personnel de santé. La Corée du Nord a, à l'inverse, annoncé la levée du confinement d'une ville située à la frontière intercoréenne, instauré fin juillet après la découverte d'un premier cas "suspect" de coronavirus. Pyongyang affirme ne pas avoir enregistré de cas de Covid-19 sur

son territoire, ce dont les experts internationaux doutent au vu des ravages causés par le virus à travers la planète.

ESPOIRS D'UN VACCIN

Les Etats-Unis demeurent le pays le plus endeuillé (167.242 décès), devant le Brésil (105.463 morts), le Mexique (55.293) et l'Inde (48.040). Aux Etats-Unis, la question ultra-sensible du port du masque est revenue jeudi sur le devant de la scène avec l'appel du candidat démocrate à la présidence, Joe Biden, à l'imposer dans tout le pays, une idée aussitôt balayée par son rival républicain Donald Trump qui l'a accusé de vouloir "enfermer tous les Américains dans leur sous-sol pendant des mois". Face à la résurgence ou la persistance du virus, les espoirs se portent sur l'arrivée d'un vaccin, objet d'une course aux quatre coins du monde. Le gouvernement britannique a conclu de nouveaux accords avec les laboratoires américains Johnson & Johnson et Novavax, portant sur 90 millions de doses. Il a sécurisé au total 340 millions de doses de vaccins contre le Covid-19, sans savoir s'ils seront efficaces. Les Etats-Unis, qui ont investi plus de 10 milliards de dollars dans six projets de vaccins et signé des contrats garantissant la livraison de centaines de millions de doses en cas de succès, ont promis jeudi que les vaccins seraient distribués gratuitement aux Américains. Le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador a, lui, assuré que le vaccin sur lequel travaille le laboratoire anglo-suédois AstraZeneca, qui doit être produit en Argentine et au Mexique à destination des pays d'Amérique latine (hors Brésil), serait disponible "à partir du premier trimestre de l'année prochaine". Il sera "universel et gratuit" au Mexique. "Tous les Mexicains auront accès au vaccin. Les plus humbles n'ont pas à s'inquiéter", a-t-il affirmé. AFP

L'Espagne ferme les discothèques et multiplie les restrictions

L'Espagne a décidé vendredi la fermeture des discothèques et l'interdiction de fumer dans la rue en renforçant les restrictions pour endiguer la résurgence du nouveau coronavirus. Le ministre de la Santé Salvador Illa a présenté une série de mesures qui s'appliqueront sur tout le territoire, au terme d'une réunion d'urgence des autorités sanitaires des régions d'Espagne, chacune compétente pour la Santé. Le pays, un des plus endeuillés au monde par la pandémie, a enregistré jeudi près de 3.000 nouveaux cas en 24 heures. Pour lutter contre la contagion, les discothèques, les bars de nuit et les salles de danse seront fermées. Les restaurants et les autres bars devront fermer à une heure du matin et ne pourront plus recevoir de clients après minuit. Il sera interdit de fumer dans la rue à moins de pouvoir maintenir une distance de sécurité de deux mètres. Cette mesure, qui suit les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé, est déjà en

L'OMS rassure

Le Covid-19 ne peut pas être transmis par les aliments



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a une nouvelle fois appelé à ne pas craindre une transmission du virus Covid-19 par la nourriture, après que la Chine a annoncé avoir découvert le coronavirus à l'origine de la maladie de nouveau coronavirus sur des aliments importés. "Nous ne pensons pas que le coronavirus puisse être transmis par les aliments... Si nous avons bien compris, la Chine cherche le virus sur les emballages, en a testé des centaines de milliers et en a trouvé très peu, moins d'une dizaine positifs", a expliqué la scientifique Maria Van Kerkhove. Toutefois, "nous savons qu'il peut rester sur les surfaces quelques temps" et "nous avons donné des consignes, avec la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), sur la manutention alimentaire et le travail" dans le secteur alimentaire pour que les travailleurs soient en sécurité dans leur environnement de travail, a ajouté la responsable de l'unité des maladies émergentes à l'OMS. "Les gens ne devraient pas avoir peur de la nourriture, ni des emballages alimentaires ou de la chaîne alimentaire", a renchéri Michael Ryan, directeur des situations d'urgence sanitaire à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). "Notre alimentation, en ce qui concerne le Covid, est sûre", "il n'y a aucune donnée probante que les aliments ou les chaînes alimentaires participent à la transmission du virus", a-t-il dit en rappelant les précautions d'usage ("se laver les mains", "cuire les aliments"). "Il ne faut pas "gonfler ce type d'information", a-t-il encore plaidé. "Les gens ont déjà assez peur de la pandémie". Les autorités chinoises ont annoncé jeudi avoir trouvé une trace de virus, lors d'un contrôle de routine, sur des échantillons d'ailes de poulet congelées prélevés mardi mais aussi sur des emballages de crevettes en provenance d'Equateur.

Football amateur Quelle issue pour les groupes DNA ?

M. Zeggai

Le nouveau système de compétition préconisé par la FAF n'a pas encore connu son épilogue. La raison ? Les clubs contestataires de la LNFA et de la LIRF se considérant lésés par les règles appliquées dans les cas d'égalité pour déterminer les clubs devant accéder au palier supérieur, sont montés au créneau. Auparavant, les responsables de ces clubs ont contesté par des rassemblements au siège de la FAF à Dely Ibrahim et estimé que «les règlements ont été bafoués par la fédération», nous a affirmé l'un des contestataires. Aussi, on vient d'apprendre que des correspondances ont été adressées à la FAF et au MJS. «Nous nous sommes regroupés pour solliciter l'instance fédérale pour revoir sa décision et prendre en considération nos revendications relatives aux modalités d'accès qui ont avantage certains clubs au détriment d'autres.

Une politique de deux poids deux mesures. Nous avons tracé nos objectifs en fonction de l'ancien système, c'est-à-dire une montée par groupe, alors que d'autres formations, informées par on ne sait quel canal avant le début du championnat, ont

procédé à un recrutement en fonction du nouveau système relatif à six accès. Pis encore, les présidents des ligues ne nous ont pas consultés préalablement», dira un autre responsable de l'un des clubs lésés. Ce dernier nous a confirmé que lui et ses collègues rejettent catégoriquement ces décisions. Une déclaration confirmée par Kamel Boucheboua, président du CRB Dar El Beïda. Afin de parer au plus pressé et essayer de trouver un consensus avec les clubs contestataires, la FAF a mis en place une commission de réflexion dont la mission est de recueillir tous les recours des clubs concernés.

C'est ainsi que sur demande du président de la FAF Kheireddine Zetchi, les membres du bureau fédéral ont reçu les présidents et représentants de ces clubs relevant de la LNFA et ceux de la LIRF. Les clubs du JS Haï Djabel et CRB Dar El-Beïda (LNFA) ainsi que de l'ES Berrouaghia, du CRB Hennaya, de l'ARB Ghriss, du SA Sétif et de l'AB Barika (LIRF) ont contesté la décision de ne pas bénéficier de l'accès dans le cadre du léger remaniement du nouveau système de compétition. Selon notre source, la dernière réunion avec les présidents de

ces clubs lésés et la FAF a été annulée à la dernière minute «pour des raisons que l'on ignore», a-t-on appris. En somme et d'après un membre fédéral, il semble que l'on se dirige vers une solution d'arrangement pour tout le monde avec une probable augmentation de nombre de clubs de la seconde division amateur de 36 à 40 équipes (deux groupes de 20 au lieu de 18 clubs).

Pour rappel, la FAF et en raison de l'arrêt définitif des compétitions en raison de la pandémie du Covid-19 a procédé à une consultation écrite auprès des membres de l'AG pour déterminer les critères d'accès et de relégation. En tout cas, les présidents de ces clubs lésés ne comptent pas baisser les bras pour aller revendiquer leurs droits aux plus hautes instances, comme nous l'a souligné l'un d'eux. Une affaire à suivre avec de nombreux litiges à propos des clubs de division inter-régions concernant le CRB Hennaya et l'ASB Ghriss, qui pourraient être privés de l'accès pour une affaire de défaillance de points liée à un forfait chez les jeunes catégories. Même sort, chez certains clubs de la LNFA où des présidents de clubs continuent de réclamer leur droit d'accès.

CA Bordj Bou-Arréridj

Les supporters montent au créneau

M. Z.

Après la démission du directeur général Nadir Bouzned, c'est au tour du président du conseil d'administration de la SSPA du CA Bordj Bou-Arréridj, Anis Benhamadi, qui vient d'annoncer officiellement son retrait sans pour autant donner les raisons de cette décision. Certains observateurs estiment que cette démission est liée au conflit qui l'oppose depuis belle lurette au président du CSA, Haouès Remache, «et aussi à l'absence de contributions des autorités locales», affirme-t-on. Le président du conseil d'administration de la société «Les tigres des Bibans» a déjà maintes fois accusé son homologue du CSA qui, selon Anis

Benhamadi, a été un obstacle à toutes les initiatives prises ici et là.

Encore plus, le président démissionnaire avoue que le président du CSA est le seul à s'être opposé à l'ouverture du capital. De son côté, Haouès Remache a justifié son absence à la dernière assemblée générale de la SSPA par les décisions unilatérales prises par le président du CA dans la gestion du club. Le président du CSA assure, lui, qu'il n'est pas habilité à prendre des décisions sans l'aval des membres de l'AG. Voilà une situation qui risque de déboucher sur de fâcheuses conséquences pour le CABBA.

Pour de nombreux supporters, la démission d'Anis Benhamadi n'est qu'un scé-

nario pour mettre la pression sur son homologue du CSA et, également, inciter les autorités locales à venir en aide au club, d'autant plus qu'Al-Ahly traverse ces derniers temps une crise financière pour régulariser les joueurs et autres salariés de la SSPA.

Aujourd'hui, les supporters exigent le départ de tout le monde et la venue d'une société étatique pour mettre fin à ce marasme dans la gestion. Pour rappel, la tenue de l'AG ordinaire pour approbation des bilans, moral et financier, qui sera suivie par celle de l'élection d'un président du CSA n'a pas été encore programmée dans la mesure où le délai des AG a été repoussé au 30 décembre prochain.

MC Alger

L'Ivoirien Daoudi Isla rejoint le Doyen

Le milieu de terrain ivoirien du CABB Arréridj Daoudi Isla Diomandé, s'est engagé pour un contrat de trois ans avec le MC Alger, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook. Isla (22 ans) devient ainsi la deuxième recrue estivale du «Doyen» après le défenseur central Mouad Haddad, ce dernier a paraphé un contrat de deux saisons, en provenance

du JSM Skikda, promu en Ligue 1 professionnelle. Le joueur ivoirien avait rejoint le championnat algérien en 2018, en s'engageant avec l'ES Sétif, lui qui avait déjà porté auparavant le maillot de l'ES Zarzis (Tunisie) et du SO Cholet (France). Outre la stratégie de promouvoir quelques joueurs issus de la réserve, la direction du MCA compte engager d'autres joueurs, dans l'optique de

la période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi et s'étendra jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé.

USM Alger L'équipe voyagera en train

L'USM Alger a signé en fin de week-end un accord d'une année renouvelable avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), pour le transport de l'équipe première sur des trains en première classe, durant la saison 2020-2021, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page Facebook. «Une première en Algérie. L'USMA sera transportée, durant la saison sportive 2020-2021,

d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou. Le nouveau directeur sportif de l'USMA, Antar Yahia, a pu rallier Alger dimanche dernier à bord d'un vol de rapatriement d'Algériens bloqués en France. L'ancien capitaine de l'équipe nationale est confiné actuellement dans un hôtel de la capitale, dans le cadre des mesures sanitaires contre le coronavirus (Covid-19).

Développement du football La DTN conviée à une réunion de la FIFA

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), est conviée à une réunion par visioconférence le jeudi 20 août, organisée par le Département technique de la fédération internationale de football (Fifa), dans le cadre du projet pilote de «Développement des talents - analyse de l'écosystème du football», rapporte jeudi l'instance fédérale sur son site officiel.

Cette séance sera consacrée pour donner les explications nécessaires et réviser ensemble le questionnaire avant de le transmettre à la Fifa, précise la même source.

La FAF rappelle que le président Kheireddine Zetchi, et le DTN Chafik Ameur, «ont eu une séance de travail au sujet de ce dossier, à l'issue de laquelle le premier responsable de la fédération a tenu à féliciter le travail mené par le DTN et son équipe, et qui a permis à l'Algérie de décrocher un tel projet». Le Département technique de la Fifa a retenu un certain nombre d'associations membres, dont la FAF, sur la base du dossier introduit par la DTN. L'instance internationale à travers son département technique, a lancé cette année le projet «Développement des talents - analyse de l'écosystème du football» qui servira de base au programme de haute performance prévu pour 2021. «À partir de ces mêmes principes, il a été décidé de créer un programme pour le développement du football amateur, d'autant que ce pan de l'écosystème du football occupe une place essentielle au sein des associations membres puisqu'il permet à tout un chacun (garçon, fille, femme et homme) de jouer au football, quel que soit son niveau, son âge, sa religion et son environnement», avait expliqué la FAF précédemment.

FAF - Entraineurs Les différents

diplômes exigés par la DTN

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), a arrêté les exigences des diplômes d'entraîneurs requis pour exercer lors de la saison 2020-2021, rapporte l'instance fédérale sur son site officiel.

Pour la Ligue 1 professionnelle, désormais composée de 20 clubs suite au léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition, chaque entraîneur ou entraîneur-adjoint doit impérativement être titulaire d'un diplôme CAF A, UEFA, ou AFC Pro, type 3e degré.

Concernant le poste de préparateur physique et d'entraîneur des gardiens de but, la DTN exige respectivement un diplôme fédéral de préparateur physique de haut niveau (PPH) et diplôme fédéral N1 et N2, et cela pour l'ensemble des paliers. Pour pouvoir entraîner en Ligue nationale 2, composée de deux groupes de 18 clubs

chacun, et en Division nationale amateur (DNA), la DTN exige un diplôme de Conseiller en Sport (CS) ou technicien supérieur en sport (TSS en football) pour le poste d'entraîneur en chef ou assistant.

Enfin, pour les techniciens désireux d'exercer leur métier en Ligue régionale, ils devront être titulaires d'un diplôme fédéral d'entraîneur (DFE 3) deuxième degré pour la LRF1, et DFE 2 premier degré pour la LRF 2.

FC Nantes Mehdi Abeid testé positif au Covid-19



Le milieu de terrain international algérien, Mehdi Abeid qui évolue au FC Nantes a été testé positif au Covid-19, a rapporté hier le journal L'Equipe.

Le champion d'Afrique

est le sixième joueur à avoir été contaminé par le virus au sein de l'effectif du club français, après Marcus Coco, Randal Kolo Muani, Denis Petric, Jean-Charles Castelletto et Ludoovic Blas. Abeid (28 ans), qui sera mis en quarantaine, ratera très certainement le match de la reprise de la Ligue 1, le 22 août prochain face à Bordeaux.

Coupe d'Algérie**La FAF attend la réponse du MJS**

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football n'a pu se prononcer sur la suite à donner à la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), soulignant qu'il était dans l'attente de la réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Pour l'épreuve populaire de l'édition 2019/2020, le Bureau fédéral n'a pu se prononcer sur cette question car il est en

attente d'une suite à donner par la tutelle, compte tenu de la spécificité de cette compétition», a indiqué l'instance fédérale mercredi dans un communiqué.

La Coupe d'Algérie avait été suspendue depuis mars dernier, à l'instar du championnat, à l'issue des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars. Les clubs qui restent encore en lice sont le CABB Arréridj, l'ES Sétif, l'US Biskra, le WA Boufarik, l'USM Bel-Abbès, l'Amel Boussaâda, le Paradou AC et

l'ASM Oran. Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, avait indiqué le 17 juillet dernier que la Coupe d'Algérie 2019-2020 pourrait reprendre contrairement au championnat, définitivement arrêté à l'issue de la consultation écrite initiée auprès des membres de l'assemblée générale de la fédération. «L'organisation de la Coupe d'Algérie est possible. Elle pourrait être jouée même en guise de préparation en vue de la saison prochaine», avait-il suggéré.

CS Constantine**L'opération recrutement se poursuit**

au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Puis il a dirigé la barre technique du CR Belouizdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2018-2019 et le club marocain du Difaâ Hassani El-Jadida. Son aventure avec la formation marocaine, qui devait s'étaler sur une période de six mois renouvelable, a pris fin en mai dernier après la décision de la di-

rection de résilier son contrat à l'amiable en raison des répercussions de la crise sanitaire de nouveau coronavirus (Covid-19).

Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, déclaré «à titre exceptionnel» champion d'Algérie.

ASM Oran**La FIFA valide le projet de l'académie**

Le directeur technique des catégories jeunes de l'ASM Oran, Mahieddine Bekhat, a indiqué jeudi que son club préparait le lancement de son académie de football dont le dossier a été validé par la Fédération internationale (FIFA), dans le cadre de son programme de développement des jeunes talents. «Le fait de faire partie des 13 clubs algériens dont les dossiers ont été retenus par la FIFA nous honore au plus haut point. J'estime qu'il s'agit d'une juste récompense pour notre club qui a des traditions reconnues dans la formation», a déclaré Bekhat. A l'ASMO, le seul club de la Ligue 2 à avoir bénéficié de cette «distinction», et en dépit des problèmes financiers énormes dans lesquels il se débat et qui lui valent durant chaque intersaison le départ de plusieurs de ses pépites, on table énormément sur le nouveau projet qui a été confié au technicien Karim Amara.

Ce dernier n'est autre que le fils du feu Saïd, l'ancienne

figure légendaire de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), décédé il y a quelques jours. Les responsables de l'académie de l'ASMO ont déjà tout préparé concernant l'outil de travail, ainsi que l'hébergement des jeunes talents.

En effet, et selon le même interlocuteur, les deux stades Habib-Bouakeul et Miloud-Hadefi seront mis à la disposition de l'académie oranaise, alors que la nouvelle auberge de jeunes, située à l'intérieur même du deuxième stade précité, sera le lieu d'hébergement des jeunes qui seront choisis pour faire partie de la nouvelle école.

Evoquant la composante de l'académie, le directeur technique des jeunes de la formation de «M'dina J'dida» a notamment informé du lancement, «une fois les infrastructures sportives rouvertes, d'opérations de prospection», poursuivant que les meilleurs joueurs de l'ASMO des moins de 15 et 17 ans «seront également intégrés

au sein de la future académie du club». La FIFA a retenu, il y a quelques semaines, 13 académies (clubs, écoles, centres de formation) algériennes pour le développement des jeunes talents, rappelle-t-on.

Les 13 académies ont été

choisies après examen par l'instance footballistique mondiale de plusieurs dossiers fournis par les clubs des Ligues 1 et 2, via la Fédérations algérienne de football (FAF).

Ces clubs ont subi ensuite

une enquête effectuée par Double Pass, avait annoncé la FAF. L'entreprise belge, qui a déjà effectué 2300 analyses à travers le monde, possède une grande expérience

à même d'aider les clubs algériens à améliorer leur programme de développement des jeunes talents.

«Désormais, Double Pass va se mettre en relation avec les académies retenues et informera la DTN/FAF en temps utile sur l'état d'avancement de ce projet», avait précisé la FAF dans un communiqué.

WA Mostaganem**Le président Benamar voit grand**

Auréolé d'une accession méritée de son club, le WA Mostaganem, en Division nationale amateur (DNA) de football, et ce, pour la première année de sa présidence, Sofiane Benamar a indiqué jeudi qu'il nourrissait l'ambition de replacer le «Widat» parmi l'élite qu'il a quittée depuis 23 ans. «Je suis encore partant pour un autre projet avec le WAM, celui de le faire accéder jusqu'à la Ligue 1. Je sais que le chemin est encore long, mais notre montée en DNA, tout en ayant dominé notre championnat de la tête et des épaules, est une preuve qu'on est sur la bonne voie», déclare le jeune président.

En fait, depuis sa relégation en Division 2 à l'issue de l'exercice 1996-1997, le WAT a effectué une longue traversée du désert, qui finit par une descente au quatrième palier à la fin de la saison 2016-2017. «Quand des membres de la famille du WAM

étaient

CR Témouchent**Hadj Merine nouvel entraîneur**

Le technicien Hadj Merine est devenu le nouvel entraîneur du CR Témouchent, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de ce club nouveau promu en Ligue 2 de football. Hadj Merine, qui a entraîné la saison passée l'OM Arzew (Ligue 2) et le NC Magra (Ligue 1), succède ainsi à l'ancien international Omar Belatoui, dont le contrat avec le CRT est arrivé à terme.

Les gars d'Ain Témouchent, qui ont terminé leaders de leur groupe Ouest dans la division nationale

amateur avec un écart de neuf points sur le poursuivant immédiat, l'IRB El Kerma, tableront la saison prochaine sur le maintien,

selon leur président Houari Talby. «Le championnat sera très difficile la saison prochaine. Nous allons affronter, dans notre groupe Centre-Ouest, des clubs connus sur la scène footballistique nationale, ce qui nous oblige dès maintenant à bien nous préparer, en renforçant notamment notre effectif avec des joueurs expérimentés», a déclaré le jeune pré-

Malaga FC**Benkhemassa non retenu la prochaine saison**

L'international algérien Mohamed Benkhemassa ne sera pas conservé par le FC Malaga (division 2 espagnole), la saison prochaine, a révélé le site SER Malaga. Sous contrat avec Malaga jusqu'en juin 2022, Benkhemassa est prié de trouver un nouveau club lors de l'actuel mercato, selon la même source. L'ancien milieu de ter-

rain de l'USM Alger serait victime des grosses difficultés financières du club espagnol dont les dirigeants sont contraints de baisser grandement les salaires de certains cadres de l'équipe, arrivant à quelquefois à des réductions de 80%. Les informations rapportées par SER Malaga ont indiqué que la direction du club n'aurait, toutefois, pas pro-

Réunion FIFA - CAF Le retour des activités footballistiques en examen

Le retour des activités footballistiques, suspendus en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a été l'un des points abordés lors d'une réunion, tenue par visioconférence, entre la fédération internationale de football (Fifa) et la Confédération africaine (CAF), en présence du président de la fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi, rapporte l'instance fédérale jeudi sur son site officiel.

Les fenêtres Fifa (dates et calendrier international), et l'annulation et/ou le report de certaines compétitions, ont été également inscrites à l'ordre du jour, au cours de cette réunion de trois heures, tenue en présence du président de la Fifa Gianni Infantino, du président de la CAF Ahmad Ahmad, mais aussi des membres du Conseil de la Fifa et du comité exécutif

de la CAF: Faouzi Lekjaâ (Maroc), premier vice-président de la CAF, Hani Abo Rida (Egypte), Tarek Bouchamaoui (Tunisie), et Ahmed Yahia (Mauritanie).

Il y avait aussi, côté Fifa, Mme Fatma Samoura, secrétaire générale, Mattias Grafstrom, secrétaire-adjoint et Veron Mosengo-Omba, directeur régional de la Division des associations membres Afrique et Caraïbes, précise la même source. «Invité à intervenir après le président de la CAF, Kheireddine Zetchi a dressé un tableau sur la situation de la pandémie en Algérie, son évolution et toutes les décisions et mesures prises par la fédération depuis le mois de mars, et l'arrêt des activités sportives, jusqu'au dernier bureau fédéral tenu le 10 août», avec notamment le recours à «une consultation écrite auprès des membres

de l'Assemblée générale, ce qui a amené à prendre la décision de mettre fin à la saison 2019-2020», souligne la FAF. La démarche participative qui «a été saluée par les instances FIFA - CAF, tout comme les efforts consentis à s'adapter à une crise sans précédent, que ce soit par rapport aux réaménagements apportés au système de compétition ou bien la possibilité donnée aux différents démembrements (Ligues) de continuer à activer en attendant la tenue de leurs assemblées générales de renouvellement de mandat». Enfin, la FAF indique que «d'autres réunions sont prévues à l'avenir, cette fois avec le président de la CAF pour faire le point à chaque fois sur l'évolution de la situation dans les différents pays des associations membres et l'aide à apporter à ces dernières».

Football - Project Stadia

Coopération entre la CAF et Interpol

La sécurité pendant les événements sportifs a été au menu de la toute première réunion bilatérale entre la Confédération africaine de football (CAF) et Interpol Project Stadia, afin de discuter de la coopération future entre les deux organisations, a indiqué l'instance africaine. Divers sujets ont été abordés au cours de la réunion, notamment la manière dont Interpol Project Stadia peut aider la CAF à élaborer des normes de sécurité et de sécurité à travers l'Afrique, et les domaines possibles de collaboration dont le soutien à la formation. Les deux parties ont convenu de collaborer, dans

la mesure du possible, pour promouvoir la sûreté et la sécurité en Afrique, selon la même source. Par ailleurs, Interpol Project Stadia a mis en évidence un programme de formation déjà existant pour les officiers de police, qui a eu quelques bénéficiaires africains, tandis que la CAF a souligné la nécessité de faire participer davantage de forces de police africaines aux futurs programmes de formation d'Interpol Project Stadia afin de renforcer leurs capacités sur la sécurité lors des événements sportifs notamment ceux de football.

Créé par Interpol en 2012, Project Stadia a pour objec-

tif de coordonner les dispositifs policiers et de sécurité de la Coupe du monde Qatar-2022, ainsi que de créer un centre d'excellence pour aider d'autres pays à planifier et à mettre en œuvre les dispositifs policiers et de sécurité lors de l'organisation de grands événements sportifs. Le Dr Christian Emeruwa, chef du Département Sécurité et Sécurité de la CAF, a représenté l'instance continentale au cours de la réunion, tandis que Falah Abdulla Al-Dosari, directeur des Opérations et George Mauricio, coordinateur et directeur analytique, représentaient tous deux Interpol Project Stadia.

Blatter ne lâche pas Infantino !

Le président de la Fifa Gianni Infantino, visé par une procédure pénale en Suisse, «pense qu'il est intouchable», a estimé son prédécesseur déchu Sepp Blatter qui appelle à l'ouverture d'une enquête par la Commission d'éthique de l'instance. A la tête de la Fifa depuis 2016, M. Infantino «est parti dans une situation où il pense qu'il est intouchable. C'est de la mégalomanie», a jugé M. Blatter, dans un entretien.

Le patron du football mondial est visé depuis le 30 juillet par une procédure pénale en Suisse, le procureur fédéral extraordinaire estimant qu'il y a des «éléments constitutifs d'un comportement répréhensible en rapport avec la rencontre entre le procureur général Michael Lauber, le président de la Fifa et le premier procureur du Haut-Valais», Rinaldo Arnold, ami d'enfance de M. Infantino.

Les infractions concernant M. Infantino sont «l'incitation à l'abus d'autorité», à la «violation du secret de fonction» et à l'«entrave à l'action pénale». Dans une lettre récente aux 211 fédérations membres de la Fifa, M. Infantino a de nouveau expliqué que



ces rencontres, pour lesquelles il n'existe aucune trace écrite «n'étaient en aucun cas secrètes et certainement pas illégales» et que «aucun élément tangible ni aucune base factuelle» ne vient étayer cette procédure pénale. Pour M. Blatter, lui-même visé par une procédure pénale et suspendu (jusqu'en 2021) par la justice interne de la Fifa pour un paiement controversé de 2 M CHF à Michel Platini, la Commission d'éthique de l'instance «devrait tout de

suite ouvrir une enquête et le communiquer comme ils l'ont fait contre moi». Mais pour le Valaisan, cette Commission d'éthique «n'est pas indépendante» car «Infantino a verrouillé les organes de contrôle et c'est très inquiétant». En juin, l'enquête contre M. Blatter concernant le paiement des 2 M CHF a été étendue à M. Platini. A ce titre, M. Blatter sera entendu par la justice suisse le 1er septembre et M. Platini la veille.

Athlétisme

Le meeting de Monaco pour rallumer la flamme

Mis à l'arrêt pour cause de coronavirus, l'athlétisme renoue enfin avec les grands meetings, vendredi à Monaco, où la Ligue de diamant va reprendre ses droits avec un protocole sanitaire très strict. Noah Lyles, Armand Duplantis, Karsten Warholm, Yulimar Rojas, Sifan Hassan, Grant Holloway... La Principauté a réussi comme chaque année à battre le rappel des cadors de la piste et ce

sont pas moins de 13 champions du monde en titre, un record, qui seront présents au stade Louis-II lors d'une soirée censée constituer une première étape vers un semblant de retour à la normale. Privés de compétitions durant près de cinq mois, confrontés au report à 2021 des Jeux olympiques, à l'annulation des Championnats d'Europe et de six étapes (sur 15) de la Ligue de diamant, leur circuit majeur, les athlètes ont faim de piste et ce ne sont pas les quelques événements à distance ou les

exhibitions d'Oslo (11 juin) et de Zurich (9 juillet), lancées pour combler le vide du calendrier, qui ont pu les rassasier. Les coureurs ont d'ailleurs eu un aperçu des nouvelles contraintes de l'ère Covid au moment de quitter leur pays : «une tonne de papiers» à remplir, un test avant le départ puis un autre à leur arrivée à Monaco, masque obligatoire. Chaque athlète devra quoi qu'il arrive présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures au Covid-19 pour prendre part à la compétition. Des obstacles qui ont fait une victime de taille en la personne de Conseslus Kipruto. Le champion du monde et olympique kényan du 3000 m steeple a découvert avoir contracté le nouveau coronavirus dans le cadre d'un test obligatoire juste avant son départ du Kenya et a dû déclarer forfait. Le challenge est encore plus corsé pour les organisateurs, soumis aux règles validées par les affaires sanitaires

Tennis - US Open

Djokovic confirme sa participation



Le N1 mondial serbe Novak Djokovic, longtemps réticent, a annoncé qu'il participera bien aux deux tournois de tennis Masters 1000 de Cincinnati (22-30 août) et à l'US Open (31 août - 13 septembre). «Je suis heureux de vous confirmer que je participerai au tournoi de Cincinnati et à l'US Open cette année. Ce n'était pas une décision facile à prendre avec toutes les circonstances et

les difficultés mais la perspective de rejouer à nouveau m'excite vraiment. A bientôt New-York», s'est contenté d'écrire Djokovic sur le réseau social.

En l'absence de ses deux grands rivaux, le Suisse Roger Federer (blessé au genou) et l'Espagnol Rafael Nadal, ce dernier a préféré faire l'impasse en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), Djokovic a une

occasion en or pour remporter un 18e titre du Grand Chelem. «Je suis conscient que ce sera différent cette fois avec tous les protocoles et les mesures de sécurité mises en place pour la sécurité des joueurs et des habitants de New York (...). J'espère que la situation va vite s'améliorer et qu'on pourra de nouveau faire ce qu'on aime comme avant», a-t-il conclu.

Schalke 04

Bentaleb, un avenir flou

Le milieu de terrain international algérien Nabil Bentaleb, dont le prêt chez les Anglais de Newcastle vient d'expirer, devrait réintégrer son club allemand de Schalke 04, avec lequel il est sous contrat jusqu'en 2021, selon la presse locale. «L'international algérien Nabil Bentaleb sera de retour en Allemagne, où il doit réintégrer

l'équipe de Schalke 04», selon Ruhr Nachrichten.

L'ancien milieu offensif de Tottenham (25 ans) qui a passé les six derniers mois chez les «Magpies» de Newcastle, n'est cependant pas sûr de rester à Schalke, car son entraîneur, David Wagner, compte d'abord juger son état de forme, avant de se prononcer sur son avenir. «Comme cela sera le

cas pour l'ensemble des joueurs qui reviennent de prêt, nous commencerons par juger comment se présente Bentaleb sur le terrain, puis on verra», a indiqué Wagner.

Si l'international algérien (35 sélections / 5 buts) n'entre pas dans les choix de son entraîneur à Schalke, il devra se trouver un nouveau point de chute.

Ligue des champions d'Europe Le phénomène Leipzig, trop fort pour l'Atlético



Leipzig, solide et réaliste, a battu l'Atlético de Madrid (2-1) à son propre jeu, jeudi à Lisbonne, pour rejoindre le Paris SG en demi-finale de la Ligue des champions. Un phénomène en cache en autre.

Après l'Atalanta Bergame, la surprise italienne qui attaque à tout-va, le PSG s'apprête à rencontrer un autre ovni du football européen, sur la route de son sacre espéré. Le RB Leipzig, club fondé en 2009 qui ne dispute la C1 que pour la seconde fois, grandit au rythme effréné de sa talentueuse jeunesse, dirigée par le prometteur entraîneur Julian Nagelsmann (33 ans). Malgré le départ de son meilleur buteur Timo Werner, parti cet été à Chelsea, le club allemand a montré l'étendue de son réservoir: l'Espagnol Dani

Olmo, 22 ans, et l'Américain Tyler Adams, 21 ans, ont marqué pour alimenter l'espoir d'une folle épopée au Portugal. Il y a un peu de l'Ajax Amsterdam, qui a époustouflé l'Europe la saison passée en éliminant le Real Madrid et la Juventus, dans cette équipe sans complexe qui n'a pas hésité à défier Diego Simeone sur son terrain, celui de la solidité défensive et de l'intensité physique. Les Allemands ont aussi bénéficié d'un peu de réussite, avec ce contre favorable sur la frappe d'Adams qui a laissé le gardien Jan Oblak sans solution. Cette occasion laissera forcément des regrets aux Espagnols, qui poussaient à ce moment-là pour prendre l'avantage. Lisbonne, lieu de la cruelle défaite en finale de la C1 2014 contre le Real, continuera à hanter les «Col-

choneros» qui, cette fois, étaient pourtant guidés par un local: le Portugais Joao Felix, recruté du Benfica contre 126 M EUR en juillet dernier, a égalisé sur un penalty (70e) qu'il a lui-même provoqué. Or, à la reprise d'un centre de Marcel Sabitzer, Olmo a fait payer de la tête un oubli de la défense espagnole, qui l'a laissé sans marquage. C'est encore Sabitzer, d'une subtile déviation, qui a provoqué un décalage à l'origine du second but. Adams, seul à 25 mètres, en a profité pour ajuster une frappe que Savic, impuissant, détournait dans ses filets. Au coup de sifflet final, les remplaçants allemands ont couru vers les titulaires dans une grande scène de joie, que Leipzig découvre à ce niveau. Il souffle un vent de fraîcheur sur Lisbonne.

UEFA - Final 8

Un format plus jamais reconduit

Le président de l'UEFA Aleksander Ceferin a jugé «impossible» de reconduire à l'avenir un tournoi final sur terrain neutre («Final 8») pour la Ligue des champions, bien que ce format lancé cette semaine à Lisbonne soit «intéressant», a-t-il déclaré. «Ce tournoi pourrait être intéressant dans le futur mais je ne pense pas que nous puissions le faire car le calendrier est trop dense et nous devons garder en tête les ligues nationales», a expliqué le Slovène dans la capitale portugaise, au lendemain de l'ouverture de ce «Final 8» de C1, organisé dans cette forme

novatrice en raison du coronavirus. «Le calendrier est simplement trop plein», a-t-il poursuivi. «Je ne sais pas quand insérer un tournoi d'une semaine ou deux en mai. Je pense que c'est impossible.» Matches sur terrain neutre, fin du format aller-retour et rencontres à élimination directe: voici comment l'UEFA a choisi de clore sa Ligue des champions, interrompue par la pandémie, avec une finale programmée le 23 août à l'Estadio da Luz.

Mais pas question pour Ceferin de maintenir un tel format à l'avenir, ni d'ailleurs l'an prochain malgré la pré-

Qatar - Al-Sadd

Bounedjah retrouve le chemin des filets

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a retrouvé le chemin des filets, en inscrivant le but de la victoire d'Al-Sadd face au Qatar SC (1-0), jeudi lors du match avancé de la 21e journée du Championnat Qatari de football. Le but de Bounedjah était celui de la délivrance, puisqu'il a été marqué dans le temps addi-

tionnel (90+8'). L'avant-centre algérien a trompé tout le monde suite à un corner, en reprenant victorieusement de la tête. Ainsi, cette réalisation qui est intervenue après plusieurs tentatives, a mis fin à une disette de huit matches (685 minutes) sans inscrire le moindre but en championnat, sa plus longue période de disette depuis qu'il a rejoint le

Paris SG En plein rêve d'épopée

Deux buts au «mental» pour ressusciter l'espoir d'une épopée européenne longtemps frustrée, avec Leipzig en ligne de mire: le PSG, vainqueur in extremis de l'Atalanta Bergame (2-1) mercredi, s'est donné le droit de rêver en atteignant enfin les demi-finales de Ligue des champions. Un nouveau déclencheur.

Après avoir buté pendant sept années consécutives sur les huitièmes ou les quarts, Paris a fait voler en éclats ce plafond de verre avec un scénario renversant. Mais il faudra confirmer dès mardi prochain à Lisbonne en demies contre la sensation Leipzig, vainqueur surprise de l'Atlético Madrid (2-1) jeudi, pour maintenir la flamme. Peut-être sans son gardien Keylor Navas, annoncé «incertain» par le club parisien en raison d'une blessure musculaire à une cuisse provoquée contre l'Atalanta. Un nouveau casse-

tête en perspective pour

son entraîneur Thomas Tuchel, déjà privé de Marco Verratti et Layvin Kurzawa. Après l'Atalanta Bergame, la surprise italienne, le PSG devra se surpasser face à un autre ovni du football européen, Leipzig, fondé seulement en 2009 par le géant Red Bull, pour atteindre la première finale de C1 de son histoire. Thomas Tuchel contre Julian Nagelsmann, Christopher N'Kunku face à son ami et ancien coéquipier Presnel Kimpembe... ce duel inédit à ce niveau offre plusieurs retrouvailles en perspective ! En attendant, l'euphorie qui entoure le PSG, à l'image de son camp de base lisbonnais, pris d'assaut par une centaine de fans mercredi soir, ou du Parc des Princes à Paris, éclairé par plusieurs fumigènes de supporters Ultras en délire dès le coup de sifflet final, reste entière. Mieux, le jour du 50e

anniversaire du club, et 25 ans après une première incursion en demi-finale de C1 en 1995, les Parisiens ont accédé à l'idée d'un cap psychologique enfin franchi. Autant pour le scénario renversant que pour les épreuves passées. «Quand on y croit, on y arrive toujours, n'est-ce pas?», a savouré Neymar jeudi sur Twitter.

Les mots de Nasser Al-Khelaïfi, président du PSG depuis l'arrivée des propriétaires qataris en 2011, résument encore mieux la portée de cette première qualification en demies sous son mandat. «Tout le monde doute du Paris Saint-Germain, aujourd'hui on a prouvé qu'on pouvait aller plus loin, on a fait un magnifique scénario. En trois ou quatre minutes on a tout changé. On a besoin de cette mentalité, cette victoire pour aller le plus loin possible», a-t-il confié au micro de RMC Sport.

Arsenal Willian débarque chez les Gunners



Après six saisons et de l'amie, Willian (31 ans), arrivé en janvier 2014, a choisi de quitter Chelsea. Son contrat arrivé à échéance, le Brésilien, auteur de 37 réalisations en 234 matches de Premier League, a préféré ne pas prolonger avec les Blues, et ce, malgré plusieurs propositions du board. L'international auriverde (70 sélections, 9 buts) souhaitait obtenir un bail longue durée que se refusaient à lui offrir les pensionnaires de Stamford

Bridge. Sa décision de partir prise, l'ancien du Shakhtar Donetsk a évalué les cinq propositions concrètes à disposition : deux en Premier League, deux autres ailleurs en Europe et une en Major League Soccer. Finalement, il a opté pour la stabilité en restant en Angleterre et à Londres, où Arsenal lui a soumis l'offre qu'il espérait.

Le natif de Ribeirão Pi-

res s'est donc engagé jus-

qu'en juin 2023 avec les

Gunners. «L'international

brésilien Willian a signé un contrat de trois ans qui débutera pour la saison 2020-2021», peut-on lire sur le site officiel du club londonien. Une arrivée qui offre à Mikel Arteta de nouvelles perspectives à l'animation, derrière une attaque au sein de laquelle il croise toujours les doigts pour compter sur son meilleur buteur Pierre-Emerick Aubameyang. Malgré le joli coup Hakim Ziyech, Chelsea, de son côté, risque de l'avoir mauvaise...

Italie Lazio s'impatiente pour Mohamed Farès

L'aventure en Italie pour l'arbitrage continue pour Mohamed Farès. Désireux de se renforcer afin de préparer la prochaine saison avec notamment une participation à la Champions League, la Lazio a fait de l'arrière gauche international algérien, l'une de ses priorités de ce mercato estival. Actuellement en discussion avec SPAL, le désormais pensionnaire de la Serie B, pour boucler la

transaction, les dirigeants du club de Rome ont demandé à leurs homologues de clôturer le dossier du joueur de 24 ans avant le 20 août. Pour ce faire, la Lazio reste ferme sur sa proposition pour un transfert à hauteur de 7 millions d'euros. De leur côté, les dirigeants de Spal devront choisir entre Karo, Maistro et Cicerelli, afin de pallier au probable départ de Mohamed Farès. Ce der-

nier est lié à son club jusqu'en juin 2022.

Deux raisons auraient poussé Mohamed Farès à opter pour le club romain. Premièrement, le schéma tactique de Simone Inzaghi (3-5-2) est un gros avantage pour lui.

Un dispositif qui lui permettra d'exhiber toutes ses qualités. Deuxièmement, la qualification en Ligue des Champions des Biancocelesti.

Walis de la République, au rapport !



Par Cherif Ali *

Lors de la dernière réunion gouvernement - walis tenue en février passé, les walis ont été instruits de se rapprocher des citoyens à l'effet de rétablir la confiance avec l'Etat.

D'ailleurs, lors de cette réunion, le chef de l'Etat avait, rappelons-le, diffusé le reportage des « zones d'ombre » en rappelant aux walis que désormais ils seront soumis à « l'obligation de résultat » !

Abdelmadjid Tebboune leur avait donné un délai de six mois pour une première évaluation de ce qui a été entrepris, seront-ils au rendez-vous ce jeudi ?

Qui sont-ils ces walis et à quoi servent-ils ? Quels sont leurs rapports avec l'autorité politique et comment leur fonction évolue-t-elle ?

On imagine parfois leur carrière comme une vie reposante et douillette de haut fonctionnaire jouissant des ors de la République, dans un confortable ennui. On a tort et ce pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'ils sont en première ligne pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat au niveau local, notamment pour le maintien de l'ordre public ; dans ce domaine toute faute peut entraîner une révocation immédiate par le pouvoir politique.

Ensuite parce que la pression politique sur eux s'est accentuée avec le temps, ils doivent composer avec une sphère politique locale dont les impératifs ne recourent pas toujours parfaitement, avec ceux de l'administration dont le wali incarne l'autorité. Enfin parce que le représentant de l'Etat épouse les évolutions de ce dernier, s'impose avec le temps une dimension plus managériale de son action une obligation de résultats et de rendre des comptes à l'autorité politique, voire à la population, le tout avec des ressources de plus en plus limitées.

Il faut savoir aussi que leur nomination n'obéit pas à des principes fixes !

D'ailleurs il n'existe nulle part et, à fortiori, dans la fonction publique, un profil de carrière-type, contrairement à l'entreprise où l'actionnaire principal désigne son dirigeant, ce qui n'a en soi rien de scandaleux.

Mais, pour couper court à toute spéculation, on met en avant le principe du pouvoir discrétionnaire qui échoit à l'autorité investie

tie du pouvoir de nomination ; celle-ci n'a pas à justifier son choix. Dans le communiqué qui est rendu public, il n'est jamais expliqué, ni le choix ayant présidé à la désignation, ni le motif justifiant la mutation, encore moins la nature des griefs prévalant à la cessation de fonction des walis.

S'il est bon de « diversifier » les origines dans la nomination des walis, certains d'entre eux n'ont aucune culture du corps faute d'avoir effectué des « aller - retour » entre l'administration centrale et locale. En plus, l'acculturation se faisait plutôt chez les chefs de daïras. Après cette formation sur le tas qui durait un certain temps, le concerné était promu wali.

Depuis, les nominations de personnalités venues de l'extérieur ont troublé cet ordre, notamment dans les années 1990.

Mais, les sortants de l'Ecole Nationale d'Administration « ont repris le dessus » au détriment d'autres diplômés qui fustigent ce qu'ils ont dénommé l'« Enarchie » !

Traditionnellement, les walis changent de wilayas tous les 5 ans en moyenne. L'idée est d'empêcher qu'ils ne s'attachent trop aux intérêts de leur région ou créent des liens trop proches avec les notables ou les hommes d'affaires locaux.

Les commentaires vont bon train, et personne ne se privera, en fonction de sa propre analyse, de citer tel ou tel cas d'abus, de favoritisme, même si cela peut relever parfois du domaine anecdotique. Ce qui est sûr, c'est que : le mouvement, si mouvement il y a, provoquerait des disponibilités et des ouvertures de carrière en chaîne et introduirait de la souplesse et créerait une nouvelle dynamique dans la sphère où il est opéré. C'est peut-être vrai pour la première affirmation, cela l'est moins concernant la deuxième assertion, car, en fait de dynamisme, l'on tente plutôt de renforcer une corporation, celle des énarques par exemple qui ont préempté le corps ou gonfler les rangs d'un clan au détriment d'un autre ; on tente surtout de promouvoir les commis les plus obéissants et pas forcément les plus méritants ou les plus expérimentés et les jeunes, au nom d'un « jeunisme » de mauvais aloi !

Pour l'heure, le stress s'est installé dans les Collectivités locales !

Aujourd'hui, le bilan est lourd et le peuple des « zones d'ombre » est dans la rue pour contester l'absence de réactivité de certains chefs d'exécutif concernant notamment les attributions de logements sociaux et le retard dans l'exécution dans les opérations de développement local.

A tous les niveaux de la chaîne, tout le monde se couvre ; chacun agit avec l'idée de se prémunir en cas de pépin ! Résultat, une forme de fébrilité s'est emparée notamment des walis. Personne ne veut risquer d'être identifié à l'origine d'une faute, d'autant plus qu'en cette période précise, il se murmure qu'un mouvement est en préparation. Voir sur le bureau du président de la République qui s'apprêterait à y apposer sa signature dès la clôture de la réunion gouvernement - walis de ce wee-end !

Les walis sont-ils, présentement, en capacité de faire bouger les lignes ou sont-ils confrontés à des limites objectives qui rendent leur rôle bien aléatoire ?

La première limite, a précisé quelqu'un, se trouve au niveau de la conception - même de la fonction : leur action est noyée dans une multitude de tâches qui grèvent leurs capacités de réflexion et de planification. Des avaloirs bouchés aux ordures ménagères, en passant par la voirie, leur énergie se consomme dans des missions censées être accomplies par les APC et les services spécialisés. À force de s'occuper de tout, le wali donne parfois l'impression de ne s'occuper de rien... comme il se doit.

La seconde tient à l'interventionnisme étouffant des administrations centrales à travers un fatras de circulaires et de messages qui entravent leurs actions en compliquant les procédures. Prenons l'exemple de la capacité du wali à affecter des terrains pour l'investissement. Depuis l'été 2011, les wilayas ont attribué des dizaines de milliers d'hectares de terrains d'investissement. En cinq ans, peu de projets ont connu une avancée sur le terrain et un nombre insignifiant a été acheté et mis en exploitation.

D'ailleurs, l'explication vient des walis eux-mêmes : complexité des procédures administratives dont les solutions dépendent des multiples intervenants aux niveaux central et local. En résumé, si le wali

affecte les terrains, le reste des procédures lui échappe dans une large mesure.

Ceci étant dit et malgré une rente importante, nos walis continuent à gérer le quotidien par des méthodes qui se caractérisent par un sérieux déficit de communication, malgré les exhortations du président de la République qui aimeraient les voir investir le terrain en managers du développement, en médiateurs de la République et, surtout, se rapprocher de la population tout le temps et non pas le temps d'une visite officielle.

Le mouvement des walis est ficelé ! Est-ce à dire qu'ils vont porter le chapeau, alors que les P/APC qui ont pourtant bénéficié d'une formation appropriée, de l'augmentation de leurs salaires et de l'apport non négligeable de plus de 5.000 cadres entre ingénieurs et architectes vont se tirer indemnes du désastre du développement local ?

Lors du dernier conclave gouvernement - walis, le président de la République leur a fixé un cap : recenser les zones d'ombre et prendre en charge les populations !

Certains d'entre eux n'ont pas caché leurs inquiétudes en affirmant : on ne peut pas réussir en 6 mois ce que nos prédécesseurs n'ont pas réalisé en 50 ans ! Sans compter les retombées de la crise sanitaire.

Pour faire adhérer massivement la population à la démarche du gouvernement et au cap fixé par le Premier ministre, l'implication des élus est indispensable ; or, ces derniers, pluripartisme oblige, ne sont pas toujours en phase avec l'exécutif de wilaya et de ce fait l'objectif recherché devient quasiment impossible.

Sacré dilemme pour les walis !

Pour les plus anciens, c'est clair, ils vont jouer la montre en attendant la prochaine rotation qui, par devers eux, viendra compliquer davantage leur vie de famille. Ils assureront le service minimum et se contenteront de prendre la pose en « raybans » à côté des ministres en visite dans leur wilaya.

Quant à ceux nouvellement promus, ils vont essayer de se décarcasser au mieux, apprendre à gérer tous les risques et surtout soigner leur communication, en évitant autant que faire se peut les micros baladeurs !

* Cadre Supérieur en retraite

APPARTEMENTS

■ Location F3 au 2^{ème} étage dans un immeuble 3 étages en ville (ORAN) près de toutes commodités - Tél : 0679.90.61.62

■ Vends à AÏN TEMOUCHENT : Bel Appart F3 de 106 m² dans une nouvelle résidence au centre-ville - Réaménagé - Équipé et doté de toutes commodités - Prix après visite - Tél N° : 0674.09.83.75

■ A vendre grand F5 - 2 façades. Cuisine. Sanitaires. Grand Couloir - Pas loin de l'hôpital Plateau (ORAN). 1^{er} étage - Peut être grand Cabinet médical ou autre Profession libérale ou Habitation - N° T : 0561.40.61.85

■ A vendre Appartement F3 - Acté - 2^{ème} étage au quartier Plateau (ORAN) - Libre de suite - Bien ensoleillé - Toutes commodités - Agence, courtier, intermédiaire et curieux s'abstenir - Prix après visite - Tél : 0778.30.25.71

■ Vente : F3. Acté. 1^{er} étg. Bien aménagé. Centre-ville d'ORAN Place des Victoires à 50 m. Prix : 650 Millions négociable + F2. Désimétiert. OPGI 2^{ème} étg. Place Hocine centre-ville ORAN. Prix : 400 Millions - Tél : 0552.57.52.45 - 0676.44.78.58

■ Vends 2 Appartements mitoyen à ORAN - Tél : 0559.844.336

■ A vendre F3 à la Résidence Belkaïd - Sup. 88 m² - C'est possible avec Promesse de vente - Tél : 0799.10.69.75

■ A vendre des Apparts de type F2 et F3 sur plans - Superf. entre 55 m² et 65 m² - Finis luxe avec chauffage central, cuisine équipée... à Victor Hugo - ORAN - Tél : 0550.62.64.81



VILLAS

■ A vendre Villa R+2. Double façade. 300 m². Dix Pièces. 2 Salons. 2 SDB. Hammam - Cinq Climatiseurs. Chauffage central - Garage (4 voitures). Endroit calme - ORAN - Bir El Djir - Tél : 0777.03.13.74

■ A vendre Carcasse 144 m² - R+1 - Avec 1 seule façade - Actée + Livret foncier à Sidi Maârouf / ORAN - Tél : 0782.47.10.32

EMPLOIS

■ Fabricant de dispositifs médicaux à ORAN, recrute :- Chargé des Appels d'offres - Réceptionniste et coordinatrice - Aide comptable - Agent d'hygiène - Formation interne disponible - Email : medicatdalrh@outlook.fr ou appeler au : 0661.62.67.41

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Chaudronniers qualifiés et des Soudeurs - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Entreprise privée à ORAN recrute un Fraiseur qualifié et un Tourneur qualifié - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Entreprise de production en Agro-alimentaire siège à Es-Sénia - ORAN recrute : TS en Electromécanique et Opérateur de machine - Envoyez CV à : recrutement.stezl@gmail.com

■ Société privée spécialisée dans la distribution à TLEMCEN recrute : - Superviseur - Responsable de dépôt - Envoyez CV à : recrut.oran31@gmail.com

LOCAUX

■ Loue Local 100 m² - 2 Façades - Boulevard Castors - ORAN - Tél : 0782.12.70.39

■ Vends à ORAN : Local 346 m² - Acté + L.F. - à Maraval Rue Juba + Local 158 m² - Acté + L.F. - à Cité Petit Rue de Damas - Tél : 0770.30.52.44 ou 0550.35.97.91 Rendez-vous

VEHICULES

■ A vendre CHEVROLET-CAPTIVA 2008 - Diesel - Grise métallisée - Bon état - ORAN - Bir El Djir - Tél : 0777.03.13.74

TERRAINS

■ A vendre Terrain double façade à CANASTEL (ORAN) - Surface 400 m² Façade 10 m - Bv. CW 75 Chemin de Wilaya - Tél : 0782.12.70.39

■ A vendre 4 Hectares à la Zone Industrielle Hamoul / ORAN - Acte + Livret foncier - Tél : 0782.47.10.32

DIVERS

■ A louer Licence Taxi - ORAN - Tél : 0550.32.82.91

■ Prends en charge des Travaux de : Démolition - Gros Œuvres (Béton Armé) - Maçonnerie Gle - Aménagement - Rénovation - Décoration Façade - Clés en main - T.C.E. - Avec garantie - Fourniture et Pose - Tél : 0794.30.39.03

■ Vous entendez mais vous ne comprenez pas - Vous augmentez le son de la télé - Vous faites répéter quand on vous parle... Test gratuit de l'audition pour l'enfant et l'adulte chez SONOBEL - Téléphonez au : 0560.47.00.15 - Pour : ORAN - TLEMCEN - MOSTAGANEM - AÏN TEMOUCHENT - MASCARA - SAÏDA - TIARET



RESTAURANT « VILLA ST.TROPEZ »

OUVERTURE AUJOURD'HUI SAMEDI 15 AOUT
De 18 heures à 22 heures 30

Spécialités tapas. Réservations conseillées pour les couples et les personnes accompagnées.

Eric.

الدیوان العمومي للتقييم و البيع بالمزاد العلني
الأستاذ مصطفى هنشور مصطفى
العنوان تبليبي 202 ب رقم 18 عمارة مستغانم
الهاتف 045-30-82-21

إعلان عن إيجار بالمزاد العلني
10 H على الساعة 08/08/2020 يوم

(مع احترام الإجراءات الوقائية - التباعد الاجتماعي - ارتداء المكبات)
بناء على طلب ربى المجلس الشعبي البلدي لمدينة أولاد بو غالم ولاية مستغانم، يعلن محافظ البيع دائرة انتظام مجلس قضاء مستغانم عن إجراء عملية إيجار لمتباينات عن طريق المزاد بواسطة التعبادات المختومة كالتالي:

الرقم	التعريف
01	امتيازات شاطئ البحار رقم 01
02	حظيرة رقم 01 ورقم 02
03	مراكش جاهزة
04	محل تجاري مجهز بمحفظة التقسيمة
05	10 حلقات تجارية مجهزة
06	المسطوحات الخاصة بالشمسيات
07	مراكش ومرشأ خاصة بالشمسيات
08	حظيرة
09	المسطوحات الخاصة بالشمسيات
10	امتيازات شاطئ البحار رقم 3
11	مراكش ومرشأ خاصة بالشمسيات
12	المسطوحات الخاصة بالشمسيات
13	امتيازات شاطئ مرسى الشيش
14	مراكش ومرشأ خاصة بالشمسيات

شروط المشاركة في المزاد: دفع مبلغ 6% غير قابل للاسترداد حين رسو المزاد.

-المشاركة في المزاد يتم عن طريق سحب دفتر الشروط من مكتب محافظ البيع وتحتضر نسخة من بطاقة التعريف

2000.00 دج.

-تندويع الأظرفية المختومة يوم قبل تاريخ المزاد لدى مكتب محافظ البيع وتتضمن نسخة من بطاقة التعريف

الوطنية أو رخصة السيارة.

-يتم فتح الأظرفية مع مراعاة تطبيق التدابير الوقائية وذلك بحضور ممثلين بلدية أولاد بو غالم وهذا بمكتب

محافظ البيع وبدون حضور المزايدين.

لمزيد من المعلومات الاتصال بديوان محافظة البيع.

محافظ البيع

Cette grosse couleuvre de la colonisation civilisatrice que les esprits revanchards veulent nous faire avaler

Par Mahmoud Chabane

Suite et fin

C'était pour eux, leur façon d'afficher leurs puissances et le moyen, pas cher, de déve lopper sur le dos des autres peuples leurs pays respectifs. L'Algérie régentée à l'époque par la sublime porte, (Turquie), était dans le viseur des ennemis de toujours l'Angleterre et la France. À rappeler que les tentatives de débarquement entreprises par ces pays furent mises en échec. Dans cette course effrénée des puissances maritimes de l'époque pour coloniser ce nouveau monde et étendre il se trouve donc que la «fice» piraterie, en plus d'être sauvage, trop grosse, ne passe pas. La conquête de l'Algérie, en projet depuis le 17^{ème} siècle, minutieusement préparée de longue date, négociée avec la régence, était vitale pour sauver l'empire chancelant en prise à des crises internes multiples.

Avant la colonisation l'Algérie n'était rien clamait haut et fort la journaliste non sans une pointe de mépris que partagent allégrement les racistes de tout bord et les nostalgiques de l'Algérie française. Par cette affirmation lourde de sens et de contre-vérités, cette journaliste avait dégainé l'arme du déni pour faire croire qu'avant sa colonisation ce pays était un grand désert à l'état sauvage et en jachère. Pourtant ce pays, immense de par : sa géographie, son Histoire plusieurs fois millénaire, la variété de ses paysages époustouflants, les richesses de son sol, de son sous-sol, de sa faune et de sa flore, ses habitants défenseurs indomptables de valeurs ancestrales allant jusqu'au sacrifice, avait, et a aura indéniablement son identité qui le caractérise. Il est apparemment instructif de signaler que dans ce «rien» cohabitaient en bonne intelligence des êtres humains de confessions : juive, chrétienne parmi elle l'illustre Saint Augustin (un berbère pur jus) et musulmane et tiraient leur subsides que leur offrait cet immense «désert». Ce

pendant, cette cohabitation qui contrariait le projet colonial, avait amené l'administration coloniale créer la discorde entre les populations en recrutant des missionnaires dont certains étaient formés dans des écoles militaires pour faire du prosélytisme et en promouvant le fameux décret Crémieux octroyant la nationalité française aux juif indigènes. C'est d'ailleurs en cela, et pour d'autres arguments historiques et géographiques, que l'Algérie reste et restera incontournable.

Certes, le peuple algérien ne s'était pas doté d'un code écrit à la Napoléon ! Il n'en ressentait assurément pas le besoin puisque les règles non écrites qu'il avait convenu d'instaurer au fil des temps et des besoins de la vie en société ont montré leur efficacité. L'ensemble de ces règles transmises oralement de génération en génération, autour du Kanoun (brasero traditionnel), s'appuyant sur des valeurs, des règles ainsi que de la nature, le refus de toute domination, ont constitué ce qu'il est communément appelé droit coutumier opposable à tous. D'ailleurs, la vigueur de ces valeurs qui ont résisté aux contre-valeurs et souillures introduites par les impérialistes (l'individualisme, l'égoïsme, l'exploitation de l'homme par l'homme, ...) grâce aux volontés conjuguées, individuelles et collectives de tout le peuple algérien, n'ont jamais été démenties.

C'est aussi au nom de ces valeurs que l'Algérie qui venait d'accéder à son indépendance, après une terrible nuit coloniale, avait accueilli, malgré ses moyens limités, des mouvements révolutionnaires et des défenseurs des peuples opprimés et ce sans distinction de race, de religion, de couleur.... L'Algérie en phase avec son combat libérateur, consacrée Mecque des révolutionnaires, fut à la pointe des luttes pour la décolonisation et l'autodétermination de peuples encore colonisés. C'était aussi autour de ce kanoun, foyer culturel de nos aïeux, que les événements du jour étaient diffusés, commentés, analysés par les adultes en présence des enfants. Un peu comme aujourd'hui avec le virus du COVID 19 ! La colonisation, avec toutes ses exactions, ses meurtres, ses incendies de forêts pour faire sortir à la force du feu, les rebelles et détruire les récoltes pour affamer les paysans insoumis... occupait la «une» du Kanoun. Inutile de dire que le virus du patriotisme et le rejet viscéral du colonialisme se propageait de manière virale.

Oser affirmer en filigrane et soutenir que la colonisation ait été positive pour l'Algérie et passer sans silence l'arsenal juridique et réglementaire, particulièrement le code de l'indigénat (à lire absolument pour comprendre l'ignoble projet colonial français) élaboré par l'administration coloniale pour : spolier, tuer, déporter, détruire, mettre en esclavage tout un peuple plongé volontairement dans la misère, et surtout empêcher les indigènes d'aller à l'école et de se former, est pour les colonisés, tout simplement inadmissible. Ce sont aussi les valeurs prononcées par la révolution française de 1789 qui sont bafouées par de tels propos, et c'est dommage pour l'autre France.

La sévère mise en garde adressée au président en exercice pour ne pas présenter au nom du peuple français au peuple algérien les excuses de la France coloniale à l'Algérie colonisée n'est pas à mettre sur le compte d'un dérapage ou d'un acte irréfléchi d'une journaliste fougueuse.

Le message, voire les messages, que celle-ci a inscrits doit être décodé, compris et démasqué. En tant qu'algérien vivant et aimant ce magnifique et doux pays traînant les séquelles et les stigmates d'une guerre qui a duré 132 ans responsable de la mort de quelque cinq million et demi d'algériens, morts pour avoir refusé la soumission et la vie dans l'indignité, menée par un peuple opprimé contre un oppresseur, je voudrais soumettre à débat quatre propositions qui me paraissent essentielles pouvant constituer une première étape pour avancer dans la construction d'un avenir pour tous.

Les excuses ou la demande de pardon ? Pourquoi pas les deux ? Ce qui est sûr et certain c'est qu'elles ne ramèneront pas à la vie, ni ne consoleront les familles des morts et disparus, les hommes et les femmes indigènes morts pour avoir signifié clairement, souvent par les armes en leur possession, à ces envahisseurs qu'ils ne sont pas les bienvenus et qu'ils doivent repartir. De même qu'elles ne rétabliront pas les écosystèmes dramatiquement détruits sous l'action des bûcherons, du napalm et de la monoculture. Nos sages nous ont enseigné que des excuses dites après avoir reconnu les faits, avec une charge émotionnelle transpirant la sincérité présentées à la victime, grandit et honore son auteur (une faute avouée est à moitié pardonnée).

Hélas force est de relever que les ténors et les nostalgiques de l'Algérie française refusent toujours d'emprunter cette voie de la sagesse et de la raison, convaincus qu'ils sont déjà grands. C'est un peu la grenouille qui se prend pour un bœuf. Alors que par ailleurs la France officielle a reconnu, ce qui est une bonne chose, sa responsabilité dans un certain nom bre de tragédies, avait présenté au nom du peuple français des excuses, elle continue de tergiverser dans le cas Algérien. Quand la volonté politique était là, elle avait, à titre d'exemple reconnu sa responsabilité dans la rafle du « Veldhuis » mais continue de tergiverser quand il s'agit reconnaître les effroyables enfumades des grottes du Dahra (500 morts asphyxiés) et les massacres du 08 mai 1945 (45000 morts), et les fours à chaux de Guelma. En outre il faut admettre que des excuses arrachées et chargées lourdement d'hypocrisie feront plus de mal que de bien et n'aideront certainement pas le pays à réparer les dégâts causés par la colonisation.

Commencer par aider le pays à reconstituer le patrimoine sylvicole et arboricole détruit sur plusieurs millions d'hectares, durant les 132 ans de colonisation. Cette action si elle venait à être mise en oeuvre, outre le fait qu'elle sera une première mondiale et constituerait un modèle de coopération exemplaire, sera saluée par la communauté internationale d'autant plus qu'elle cadre parfaitement avec le plan de lutte contre le réchauffement climatique parrainé par l'ONU. En outre le nombre d'emplois directs et indirects que cette action généreraient constituera sans nul doute une réponse appropriée au problème de chômage endémique dans les zones visées et un moyen agronomique de réinstaller les écosystèmes détruits par les actions irresponsables de l'administration coloniale et de freiner l'exode rural ainsi que la dégradation des sols.

Engager sans tarder un programme de décontamination de s périmètres des essais nucléaires, prendre en charge médicalement les malformations et autres maladies reconnues liées aux essais nucléaires, indemniser les victimes. Déjà la loi française le prévoit pour d'autres sites d'essais nucléaires.

-Restituer au peuple algérien tous les trésors culturels dont il a été dépossédé arbitrairement, qui garnissent et enrichissent

L'histoire a-t-elle déjà tranché entre Donald Trump et Joe Biden qui deviendra le 46^{ème} président des États-Unis ?

Par Medjdoub Hamed *

Suite et fin

En novembre 1992, Bill Clinton, du parti démocrate, est élu. Il est le 41^{ème} président des États-Unis. Des avancées sur le plan extérieur (accords d'Oslo), la reprise économique, la baisse du taux de chômage grâce à la révolution technologique et l'Asie dont l'Inde et surtout la Chine qui, converti au socialisme de marché, était en pleine croissance. La mutation de la Russie, l'Amérique du Sud ont aussi joué un rôle de moteur pour l'économie américaine, contrairement à la décennie 1980 où le reste du monde était embourré dans l'endettement. Une situation qui a amené la Banque centrale américaine (Fed), en finançant ses déficits extérieurs, à « financiariser » en fait les pays du reste du monde. Avec l'« appoint » de l'Europe et le Japon, en tant qu'émetteurs de monnaies internationales, via leurs déficits extérieurs. Sans les déficits extérieurs occidentaux, le reste du monde qui a besoin de liquidités internationales ne pouvait se développer. Bill Clinton est réélu en 1996.

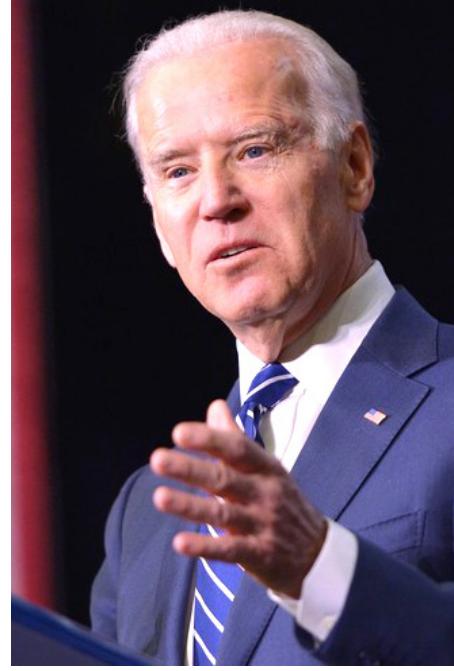


Malgré plusieurs scandales politiques et autres liés à des affaires privées, et plusieurs interventions armées (Irak, Kosovo...), il n'y a pas eu de cygnes noirs proprement dits pour les deux mandats de Bill Clinton. L'économie était en pleine croissance, le taux de chômage au plus bas depuis 30 ans, une embellie économique, à la fin du 2^{ème} mandat, marquée par un excédent budgétaire. En novembre 2000, G. Bush junior, gouverneur du Texas est élu. Il devient le 43^{ème} président des États-Unis. Le vote a été très serré entre le candidat républicain, G. Bush, et le candidat démocrate, Al Gore. Durant le premier mandat, la guerre contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001, les guerres en Afghanistan, en Irak, la reprise économique après la récession de 2001, ont constitué un triomphe pour le président au point qu'il a été réélu en 2004, avec la majorité absolue des suffrages populaires.

Mais le 2^{ème} mandat va être le contraire d'absolu 1^{er} mandat. Ou plutôt les succès du premier mandat qui n'étaient au fait qu'appareils, portaient en germe les cygnes noirs. D'abord l'enlisement de l'armée américaine en Irak au point que les médias ont comparé la guerre à celle du Vietnam. Le 2^{ème} cygne noir a éclaté en 2007, c'est la crise des « subprimes », i.e. des créances hypothécaires à risque qui ont pollué une grande partie des bilans des banques américaines et celles du reste du monde, en particulier l'Europe. En 2008, la grande crise financière de 2008 suit, conséquence de la première. Le système bancaire américain est paralysé. Sans compter un autre cygne noir annonciateur, le cyclone Katrina en 2005, en Louisiane. Après avoir atteint un sommet, le triomphe de Bush se transforme en désastre pour les États-Unis.

Que constate-on dans ce retournement de situation en Amérique ? En réalité, malgré les succès du 1^{er} mandat qui portaient, cachaient le désastre à venir, l'histoire avait en fait déjà construit au cours même du premier ce qui allait advenir du second. Ce qui signifie en clair que les cygnes noirs qui ont préexisté au premier mandat n'ont éclaté qu'au second mandat. Une situation qui va mettre les Républicains dans une situation politique délicate telle qu'il y eut un renversement de tendances habituelles et c'est un candidat démocrate noir qui va emporter l'adhésion du peuple américain.

En novembre 2008, un sénateur de l'Illinois, un Noir américain, fils d'un Kényan et d'une Américaine blanche, qui est élu. Il devient le 44^{ème} président américain, et premier président noir à la magistrature suprême des États-Unis. Il fit à peu près comme Jimmy Carter. Il accélère le retrait des troupes américaines d'Irak. En décembre 2011, les troupes conformément à l'accord dit SOFA, se retirent de l'Irak. L'économie se reprend progressivement grâce à des plans massifs de dépenses publiques, l'aide aux



ménages, la main tendue à l'Iran, la loi dite l'obamacare sur l'assurance maladie. Il est réélu en 2012.

Comme Reagan et Clinton, il n'y a pas eu de cygnes noirs proprement dits. Cependant, à la fin du second mandat d'Obama, c'est un républicain blanc atypique qui va prendre la relève.

En novembre 2016, Donald Trump, un magnat milliardaire de l'immobilier, est élu. Il devient le 45^{ème} président américain. Candidate antisystème, il le clame lui-même. Il se caractérise par des positions isolationnistes et protectionnistes. Président atypique, un cas à part dans l'histoire américaine, marqué par l'affaire Russiagate et plusieurs scandales, il a pris, durant son mandat, des décisions qui ne vont pas dans le sens de l'apaisement du monde. Il décrète une sortie de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015. Il reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël. Il annonce le retrait des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et de l'UNESCO. Le 8 juillet 2020, il lance officiellement une procédure pour se retirer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alors que le monde entier est encore en pleine crise sanitaire.

En Asie, à part l'accord avec la Corée du Nord qui a évité un conflit nucléaire, le président Donald Trump a mis fin dès le début de son mandat, le 23 janvier 2017, à la participation des États-Unis au traité de libre-échange transpacifique (TPP). Pour ce dernier point, pour appréhender le sens géostratégique et géoéconomique du TPP, il est intéressant de lire une analyse du journal Le Monde. « Selon la Commission américaine du commerce international (USITC), le TPP aurait permis d'accroître le produit intérieur brut américain de 0,15 % d'ici à 2032 et ses exportations de 1 %. Mais le véritable enjeu d'un traité qui, dès le départ, a laissé Pékin sur la touche, est diplomatique. Le Partenariat transpacifique était au cœur de la stratégie du « pivot » vers l'Asie défendue par M. Obama. Avec l'ambition assumée de contrebalancer l'influence grandissante de la Chine. »⁽¹⁾

Elle est révélatrice des enjeux qui se jouent aujourd'hui, entre les puissances, dans le monde. En 2020, le bras de fer États-Unis-Chine a atteint une situation presque de non-retour. On peut même dire que la situation sur le plan économique est très grave aujourd'hui. Quand deux grandes puissances du monde ne se mettent pas d'accord, il y a des risques très graves qui vont peser sur les pays du reste du monde.

Ceci étant, il n'empêche que le premier mandat de Donald Trump a été un véritable succès sur le plan économique. Une analyse faite en avril 2019 en témoigne. « Pressentant une victoire en 2020, les démocrates et les groupes libéraux ou progressistes salivent déjà. Toutefois, les élections présidentielles de 2020 pourraient leur réservé une surprise de taille : la réélection de Donald Trump. Avec le soutien constant

d'au moins 40 % de l'électorat américain, un tel scénario est fort plausible.

Si les démocrates ont pu bénéficier d'une vague bleue aux élections de mi-mandat de novembre 2018, les élections de 2020 risquent fort d'être différentes. Celles-ci seront ni plus ni moins un référendum sur Donald Trump et son administration. Or, les derniers sondages démontrent que 2020 pourrait réservé une mauvaise surprise aux démocrates. [...] L'administration Trump surfe littéralement sur la reprise économique mise en place par l'équipe Obama. Non seulement le taux de chômage se situe constamment en bas de 4 % et la croissance économique dépasse les 3 %, mais les salaires des travailleurs américains, après deux décennies de stagnation, ont commencé à augmenter. De plus, les taux d'intérêt et l'inflation demeurent toujours très bas. Et finalement, non seulement le prix de l'essence demeure abordable, mais les États-Unis sont redevenus le plus grand producteur mondial de pétrole et de gaz naturel. En un mot, les Américains ne ressentent pas de morosité économique. [...]

Par ailleurs, le discours populiste de Trump peut apparaître à beaucoup comme des plus grossiers, même si en 2016 il s'est montré très habile à susciter la grogne au sein de l'électorat américain et à raviver ses peurs. C'est ainsi qu'il a été capable d'attirer des millions d'électeurs qui votaient traditionnellement démocrate. Les données préliminaires indiquent qu'il est en train de faire de même à l'égard des membres des minorités ethniques. [...]

Plus encore, la majorité des Américains ont le sentiment, en regardant son bilan sur la réduction des impôts, le nettoyage du marais washingtonien ou la révision des accords commerciaux, qu'ils ont un président qui tient ses promesses. Cela est particulièrement vrai avec ses insistances sur la construction d'un mur et le contrôle de l'immigration. »⁽²⁾

Cette analyse montre que le président Donald Trump est assuré d'être réélu en novembre 2020. Un « référendum » tout au plus avance l'analyse tant la situation économique des États-Unis est au beau fixe. Le taux de chômage est de 3,5%, en 2019.

Sauf que l'histoire étonnera toujours. Deux cygnes noirs extrêmement négatifs apparaissent à moins d'une année des présidentielles pour un 2^{ème} mandat pour Donald Trump. Le premier cygne noir, c'est la pandémie qui a frappé les États-Unis. Entre mai 2020 et août 2020, les États-Unis sont devenus l'épicentre du Covid-19, avec plus de 150 000 décès et plus de 5 millions de contaminés, le 9 août 2020.

Le deuxième cygne noir, c'est la mort de George Floyd qui a provoqué un mouvement planétaire contre le racisme, avec ce slogan « Black lives Matter ». La vie des noirs compte. Et le président Donald Trump a plus appuyé les services de police que la population américaine blanche et noire qui ont manifesté durant des semaines. Et le Black lives Matter

s'est étendu aux autres parties du monde. Arrivé au bout de cette analyse sur les élections américaines prévues le 3 novembre 2020, et au vu de ce qui précède, l'auteur se pose la question : L'histoire a-t-elle déjà tranché entre Donald Trump et Joe Biden ? Et si c'est Joe Biden qui deviendra le 46^{ème} président des États-Unis ?

L'auteur de ces lignes ne peut aller plus loin, il ne peut entrer dans les Forces, dans les Lois divines. Tout au plus à analyser des situations historiques et les forces historiques qui s'y jouent. Aussi réfléchit-il pourquoi ces deux cygnes noirs ont surgi dans le cours de l'année même des élections. Alors qu'ils auraient pu survenir en 2021, ou plus tard, et donc après les élections présidentielles du 3 novembre 2020, laissant le champ libre à l'élection du président sortant.

Or, les deux cygnes noirs sont apparus l'année même où vont avoir lieu les présidentielles américaines, mettant en sérieuse difficulté le président en exercice. La seule réponse qui nous apparaît objective est que l'histoire de l'humanité a ses raisons que les hommes ne connaissent pas. Comme nous l'avons dit plus haut, si les hommes connaissaient leur destin, l'histoire humaine n'aurait tout simplement pas existé parce qu'elle perdrat son sens. L'histoire de l'humanité ne se fait que grâce à ce principe supérieur qui régit l'humanité et qui est l'*« Inconnaissance »* de leur destinée.

Aussi interrogeons-nous sur la théorie des cygnes noirs, tient-elle la route ? Et si elle se confirme en novembre 2020, ne serait-il pas intéressant pour la pensée humaine de l'étendre aux autres régimes quelle que soit leur obéissance politique. Puisqu'il n'y a que deux acteurs, le peuple et le système politique, et entre les deux les forces historiques. L'humanité évolue, progresse, ce qui signifie que peuples et régimes politiques sont confrontés en permanence aux forces de l'histoire. Et par elles, les crises, i.e. les cygnes noirs qui tranchent et font progresser les peuples, l'humanité.

La portée des cygnes noirs si elle vient à être avérée peut s'appliquer à d'autres versants humains. Par exemple, les nations. La Russie tsariste n'a pu devenir une Union soviétique que parce que des cygnes noirs sont venus la libérer du régime tsariste absolu. De même l'Union soviétique, pourtant deuxième puissance mondiale, n'a pu devenir une fédération de Russie que parce que de nouveau des cygnes noirs sont venus l'éclater, la débarrasser des républiques qui n'étaient intégrés en fait à l'URSS que provisoirement. Par conséquent, ce n'est pas l'Union soviétique qui a voulu éclater mais les forces historiques qui l'ont éclatée parce que l'Union des républiques soviétiques comme elle était constituée n'était viable qu'un temps.

De même, l'Union européenne n'est pas venue l'Union européenne par elle-même. Cela a demandé un travail de plusieurs siècles. De cygnes en cygnes, l'Europe est devenue l'Union européenne d'aujourd'hui. Et qu'en sera-t-il des autres régions du monde ? De l'Asie ? De l'Afrique ? Du monde arabe ?

C'est cela qui doit être compris dans le choix des hommes, dans la mutation des peuples, dans la mutation des nations. Hommes, peuples et nations ne commandent pas leur devenir

*Auteur et Chercheur indépendant en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

Note :

1. « Libre-échange : Trump signe l'acte de retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique », par le journal Le Monde. Du 23 janvier 2017 https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/01/23/libre-echange-trump-signe-l-acte-de-retrait-des-etats-unis-du-partenariat-transpacifique_5067840_3222.html

2. « Pourquoi Trump pourrait être réélu en 2020 », par Le Droit. 15 avril 2019 <https://www.ledroit.com/chroniques/pourquoi-trump-pourrait-etre-reelu-en-2020-e2b0929314ed677a84bba52cc56f90a>

• 2

09.30 Le jour du Seigneur
10.00 Messe
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
13.00 Tout compte fait
14.55 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre
16.45 Joker
17.40 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
19.30 20h30 l'été



20.05 Fort Boyard

Invite : les Bodin's, Alex Goude, Laurent Maistret, Tiga
Le duo comique Les Bodin's, les animateurs Alex Goude et Tiga, le mannequin et ancien candidat de télé-réalité Laurent Maistret jouent au profit de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. Créeée en 1989, elle a pour vocation de faire de l'hôpital un véritable espace de vie pour les personnes fragiles.
22.25 Fort Boyard : toujours plus fort !

• 3

10.20 Voyages & délices by Chef Kelly
11.00 12/13 : Journal régional
11.55 Les nouveaux nomades
12.35 Samedi d'en rire
14.15 Cyclisme : Critérium du Dauphiné
16.15 Trouvez l'intrus
16.55 Questions pour un super champion
18.00 Journal
19.05 Jouons à la maison
19.35 Tout le sport



Le corps sans vie de frère Yves est retrouvé pendu par les pieds à la croix du cimetière de Montjoyer, proche de l'abbaye de Fresange, dans la Drôme provençale. Qui a bien pu assassiner un moine cistercien et pour quelle raison ? Comme le découvrent les gendarmes, Alicia Tirard et Alex Lazzari, la clé de l'éénigme résiderait dans la formule secrète d'un elixir végétal que les moines de Fresange exploitent depuis le Moyen Age sous la forme d'une liqueur de plantes.
21.35 Assassinée



20.05 Teen Titans Go ! vs Teen Titans

Les méchants qui se cachent parmi les deux équipes des Titans unissent leurs forces pour opposer leurs membres respectifs. Raven est amené à lutter contre ses propres démons lors d'un premier combat qui l'oblige Raven à limiter l'utilisation de ses pouvoirs. Les deux équipes de super-héros doivent mettre de côté leurs différends et travailler ensemble pour sauver...
21.20 Tom et Jerry et le dragon perdu
22.15 Tom et Jerry Show

• 4

09.10 Ninjago
09.55 Power Players
11.05 Sous les mers
17.30 Une saison au zoo



Les méchants qui se cachent parmi les deux équipes des Titans unissent leurs forces pour opposer leurs membres respectifs. Raven est amené à lutter contre ses propres démons lors d'un premier combat qui l'oblige Raven à limiter l'utilisation de ses pouvoirs. Les deux équipes de super-héros doivent mettre de côté leurs différends et travailler ensemble pour sauver...
21.20 Tom et Jerry et le dragon perdu
22.15 Tom et Jerry Show



Les méchants qui se cachent parmi les deux équipes des Titans unissent leurs forces pour opposer leurs membres respectifs. Raven est amené à lutter contre ses propres démons lors d'un premier combat qui l'oblige Raven à limiter l'utilisation de ses pouvoirs. Les deux équipes de super-héros doivent mettre de côté leurs différends et travailler ensemble pour sauver...
21.20 Tom et Jerry et le dragon perdu
22.15 Tom et Jerry Show

11.20 Un jour au Royaume-Uni
12.10 Un jour en France
14.00 Un billet de train pour...
14.45 Les plus beaux parcs nationaux d'Asie
16.15 GEO Reportage

17.05 Amours interdites en Inde
17.50 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes samedi

19.50 Monuments éternels
21.20 Tulla, l'homme qui dompta le Rhin

22.50 Monuments éternels
09.00 Direct Auto
12.30 JT
12.40 Sandra Chase : une innocente en prison
14.30 Confession secrète
16.15 Disparue dans la nuit
20.05 Les Chevaliers du fiel : Vacances d'enfer
22.00 Festival international du rire de Liège

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

C 8
09.00 Direct Auto
12.30 JT
12.40 Sandra Chase : une innocente en prison
14.30 Confession secrète
16.15 Disparue dans la nuit
20.05 Les Chevaliers du fiel : Vacances d'enfer
22.00 Festival international du rire de Liège

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

10.30 Tellement vrai
13.50 The Middle
15.35 The Big Bang Theory
20.05 Superstore

Bélier 21-03 au 20-04

Ne soyez pas en retard à ce rendez-vous qui vous semble si important. Même si la ponctualité absolue n'est pas toujours votre meilleure qualité, faites en sorte d'arriver en premier et vous connaîtrez une joie tellement plus intense d'avoir à ouvrir les bras à un sourire radieux.

Taureau 21-04 au 21-05

La persévérance sera pour vous la qualité indispensable si vous voulez atteindre le but particulièrement difficile que vous êtes vous-même fixé.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Il est indispensable que vous preniez votre chance. Votre moral va s'améliorer mais vous ne devez pas le montrer surtout avec une personne très proche de vous.

Cancer 22-06 au 22-07

Saisissez avec beaucoup de détermination l'étonnante opportunité qui va se présenter à vous. Le problème personnel qui peut vous distraire pourrait bien disparaître très vite.

Lion 23-07 au 23-08

Vous vous sentirez capable de déployer une activité débordante. Les affaires que vous allez pouvoir réaliser vont attirer des curieux.

Vierge 24-08 au 23-09

Belle réussite en perspective si vous garder votre flegme. Il n'y a là rien d'héroïque, je vous l'accorde, mais votre performance ne passera pas inaperçue. Faites néanmoins preuve de prudence on pourrait vous jalouer.

Balance 24-09 au 23-10

Une opportunité de dernière heure dans les affaires pourrait se décider brusquement. Vous pourrez enfin prendre une part du gâteau correspondant à vos aspirations.

Scorpion 24-10 au 22-11

Il est inutile de ruminer les récents événements malheureux. Le passé est le passé. Vous allez rencontrer de nouvelles occasions.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Saisissez l'étonnante opportunité qui va se présenter. Vous saurez en profiter à condition de garder cela pour vous.

Capricorne 22-12 au 20-01

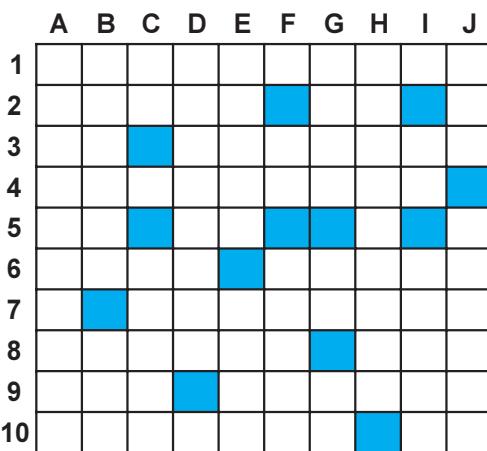
Vous aurez à faire face à de nouvelles responsabilités que vous n'avez pas prévues. Vous vous acquitterez de toutes vos obligations en douceur. La chance profitable de rencontrer quelqu'un de passionnant vous est offerte lors d'un entretien imprévu.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous pouvez vraiment progresser en amour aujourd'hui car votre énergie est constamment à son maximum.

Poissons 19-02 au 20-03

Garder toute la serénité nécessaire pour résister aux avances qui vous seront faites. Un empressement pourrait nuire à la bonne conduite d'un projet qui se forme dans l'ombre. Prenez le temps de bien réfléchir aux conséquences de vos actes.



Horizontalement:

- Comme des mains dans un jeu de mains, jeu de vilains !
 - Rouge pourpre. Est à nier.
 - Du grand monde au pavillon. Taquinies.
 - Amadis, c'est-à-dire le «beau» de Gaule.
 - Avec elle, ça va, ça vient. Duquel.
 - Descendu. Monastère orthodoxe.
 - Passer au disque dur.
 - Trace de sang. Forme d'entreprise.
 - Quel temps ! Grand pays, oui, da !
 - Changera d'eau. Deux à trois.
- A. Fillettes ou mominettes.
B. Recours. Mine défaite.
C. Article. Posés.
D. Drôle d'italien dans un drôle de costume !
E. Raille. Fait marcher.
F. A tort et à travers. Rayon.
G. Plate. Sens.
Structure d'entreprise.
H. En lacets.
I. Elément d'antérieur. Souffle.
J. Possessif. Elles ont l'air comme il faut.

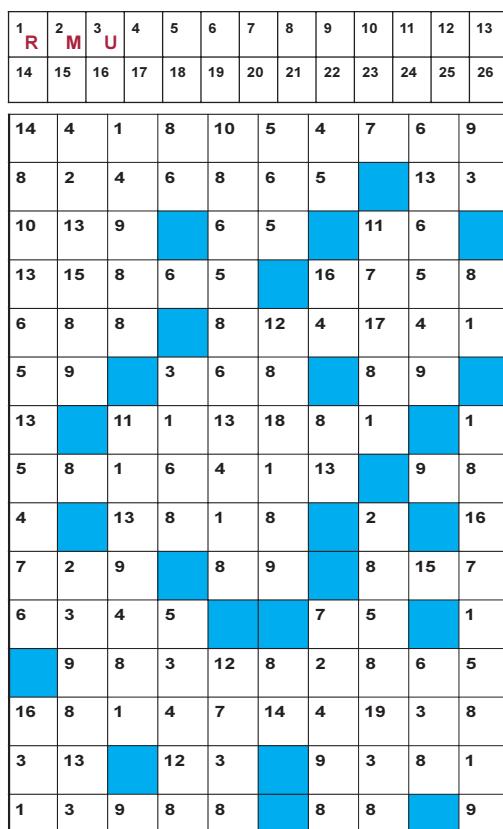


ARMER - AVANCE - CARIE - CARREAU - CHICHEMENT - CRIER - DIGUE - DOCUMENT - DOSE - EMOI - ENDOSSEZ - ENTRAIN - FRELON - MAISON - MANTE - MESS - METRO - MOTUS - NATURALISATION - NAVET - NORD - OMETTRE - PAVER - PERMISSION - POISSE - PORTE - RADIO - RAIRE - RARETE - REPONSE - ROULIS - SAISISSEMENT - SABLER - SALER - SCIER - SEANCE - SENS - SERPE - SURF - TABAC - TETEE - TOUPET - TOUX - VAMP - VEILLER - VENT - VITE - VRAC.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

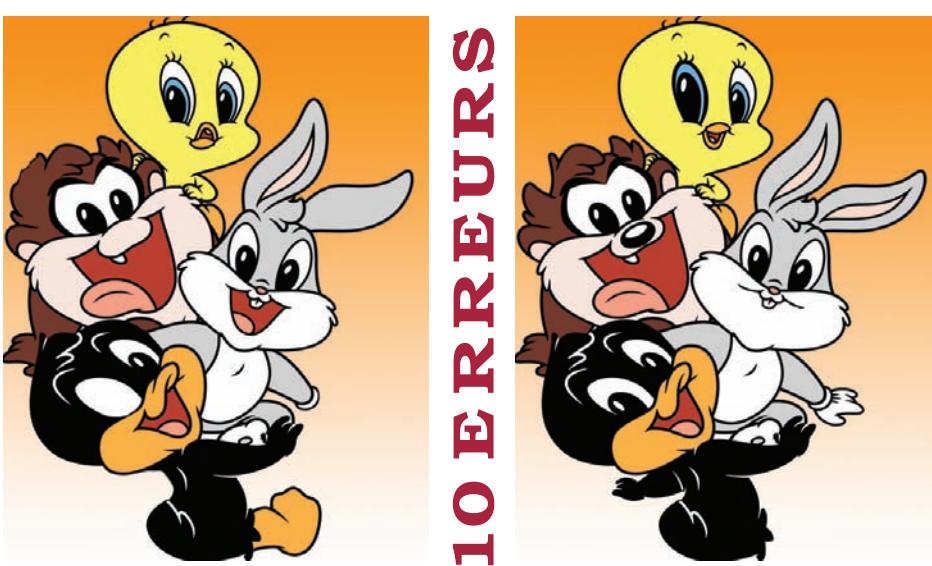
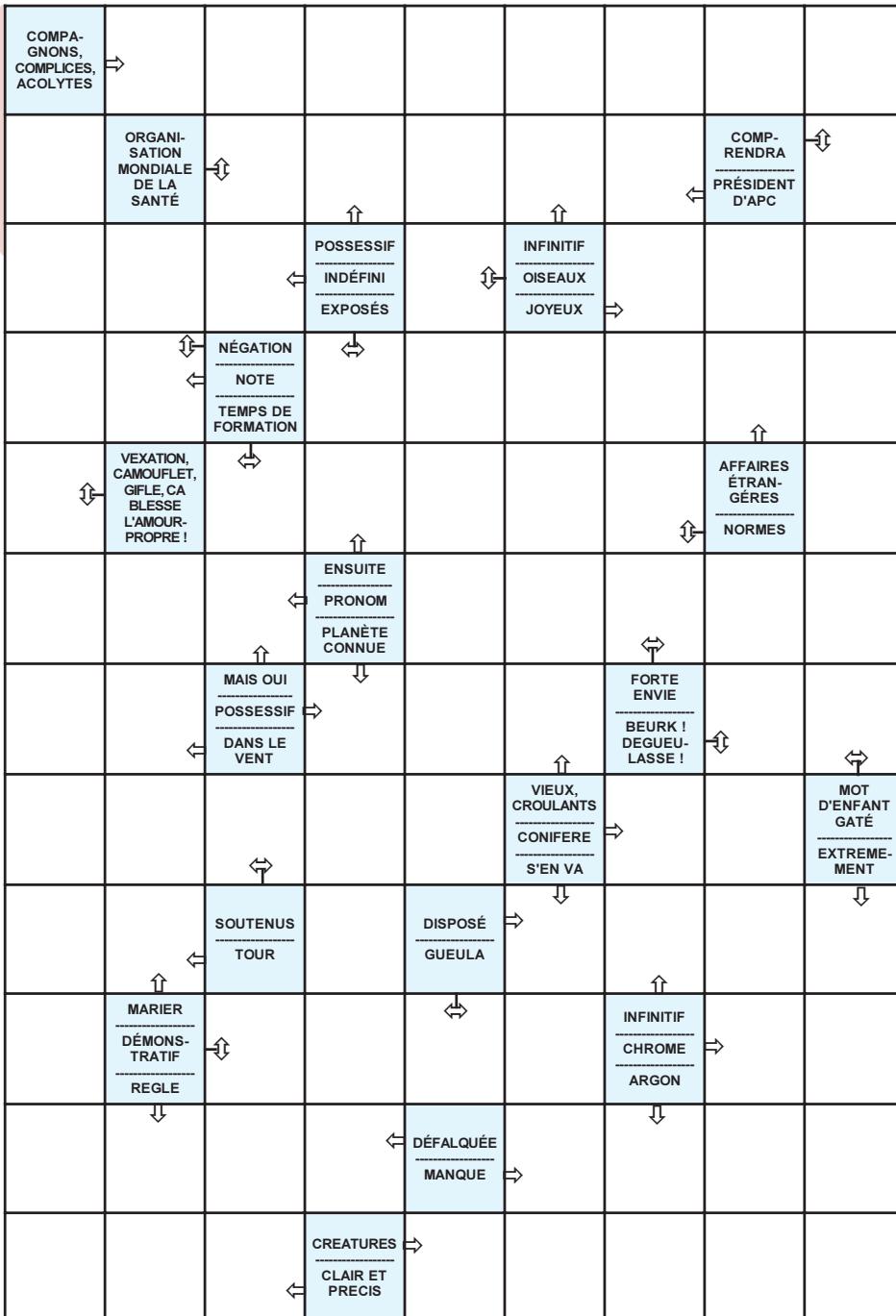
- Mon 1er fait un bond.
- Mon 2e est un djebel.

Mon tout est un poisson rose.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

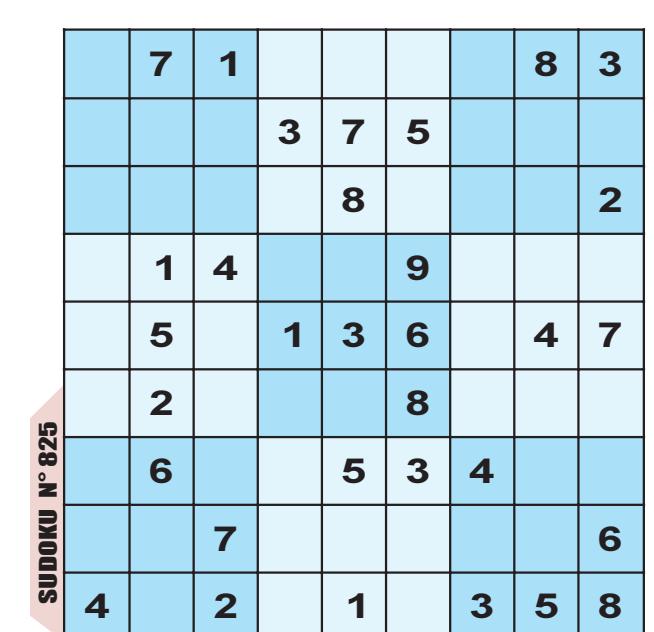
FLECHES N° 7825



10 ERREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7824												
R	E	H	A	B	I	L	I	T	E			
2	M	3	U	4	5	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
FLECHES N° 7824												
P	R	E	M	I	E	R						
R	E	A	N	O	C	R						
E	T	R	O	N	A	L						
T	R	O	U	N	A	E						
O	U	N	R	C	E	R						
N	R	C	E	R	S	O						
S	E	R	O	S	T	A						
E	R	S	T	A	R	E						
S	T	A	R	E	S	T						
A	R	E	S	T	A	R						
S	A	R	E	S	T	A						
A	R	E	S	T	A	R						
S	A	R	E	S	T	A						
SUDOKU N° 824												
7	3	6	2	1	4	5	9	8				
9	4	1	8	6	5	3	7	2				
2	8	5	3	9	7	4	1	6				
1	2	9	6	8	3	7	5	4				
5	6	4	1	7	9	2	8	3				
3	7	8	5	4	2	9	6	1				
6	5	3	9	2	1	8	4	7				
8	9	7	4	3	6	1	2	5				
4	1	2	7	5	8	6	3	9				
FOUILLIS N° 7824 POSSIBLE (Pot - Cible)												
CODÉS N° 7824												
1	I	2	C	3	R	4	N	5	E	6	S	
7	O	8	A	9	10	G	11	T	12	B		
13	M	14	D	15	16	V	17	P	18			
19	20	21	22	23	24							
25	26											
SUDOKU N° 825												
7	1											
3	7	5										
8												
1	4											
5	1	3	6									
2												
6												
7												
4	2		1		3	5	8					



Washington a saisi du pétrole iranien destiné au Venezuela



Les Etats-Unis ont saisi la cargaison de quatre tankers, transportant du pétrole iranien qui serait destiné au Venezuela pour le compte des Gardiens de la Révolution, a rapporté le quotidien The Wall Street Journal. Le ministère américain de la Justice avait déposé le 2 juillet devant un tribunal fédéral de Washington une plainte et un mandat de confiscation pour les cargaisons des pétroliers Bella, Bering, Pandi et Luna, en route vers le Venezuela. Ces quatre navires ont été saisis en mer et se dirigent vers Houston au Texas, selon le quotidien qui cite jeudi des responsables américains. La plainte de la justice américaine cite notamment Mahmoud Madani, homme d'affaires ayant des liens avec les Gardiens de la Révolution-l'armée idéologique du régime iranien-- qui aurait organisé le transport de pétrole vers le Venezuela, utilisant des compagnies offshore et des transferts de bateau à bateau pour contourner les sanctions internationales contre le régime.

L'ambassadeur iranien au Venezuela, Hojjat Soltani, a déclaré sur Twitter que les informations sur la saisie des tankers iraniens constituaient "encore un autre mensonge et de la guerre psychologique" de la part des Etats-Unis.

Présidentielle en Côte d'Ivoire: 4 morts dans des violences



Au moins quatre personnes sont mortes mercredi et jeudi en Côte d'Ivoire, dans des violences liées à la candidature controversée du président Alassane Ouattara à un troisième mandat lors de l'élection présidentielle du 31 octobre.

Plusieurs mouvements d'opposition avaient appelé à manifester jeudi contre cette candidature. Un jeune de 18 ans a été tué jeudi à Bonoua (sud-est) au cours de heurts avec les forces de l'ordre, a annoncé à l'AFP Jean-Paul Améthier, le maire de la ville située à 50 km d'Abidjan, ancien fief de l'ex-première dame Simone Gbagbo. «Le commissariat de Bonoua a été saccagé par les manifestants en colère», a témoigné Hervé Niamkey, un habitant de la ville. La situation est tendue dans cette ville traversée par une voie internationale qui relie Abidjan au Ghana.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Ankara accuse Paris de se comporter «comme un caïd» en Méditerranée

La Turquie a accusé vendredi la France de se comporter «comme un caïd» et d'accentuer les tensions en Méditerranée orientale, après le renforcement de la présence militaire dans cette zone où Ankara et Athènes s'opposent. «La France, en particulier, devrait cesser de prendre des mesures qui accentuent les tensions. Ils n'obtiendront rien en se comportant comme des caïds», a déclaré vendredi le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu lors d'une conférence de presse avec son homologue suisse à Genève.

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions croissantes entre Ankara et Paris, qui s'opposent sur la Méditerranée orientale, la Libye et la Syrie. Jeudi, Paris a annoncé le déploiement de deux avions Ra-



fale et de deux navires de guerre en Méditerranée orientale en signe de soutien à la Grèce, qui accuse la Turquie de mener des recherches énergétiques illégales dans ses eaux. M. Cavusoglu a affirmé que la Turquie «ne souhaitait pas l'escalade». La découverte ces dernières années de vastes gisements gaziers en Méditerranée orientale a aiguisé l'appétit des pays riverains et renforcé les tensions entre la Turquie et la Grèce, deux pays voisins aux relations régulièrement ponctuées de crises.

France : nouvel incendie ayant visé un lieu de culte musulman



Un incendie, probablement d'origine criminelle, a légèrement endommagé dans la nuit de mercredi à jeudi une salle de prières à Lyon, le deuxième incident de ce type en une semaine ayant visé un lieu de culte musulman dans cette agglomération du centre-est de la France.

Cette nouvelle tentative a suscité une vive émotion dans la troisième ville française, où le

préfet Pascal Mailhos a convié des représentants du culte musulman à «faire un point sur la sécurité et la sécurisation des mosquées». Le Conseil des Mosquées du Rhône - le département dont Lyon est le chef-lieu - a ainsi appelé au rassemblement vendredi devant la salle sinistrée, pour dire «Non à la Haine». L'incident a aussi fait réagir le gouvernement, le ministre de l'Intérieur Gérald

Darmanin promettant sur Twitter de «protéger la liberté de culte» contre les «actes antimusulmans, antisémites, antichrétiens». La porte de la salle de prières Essalam, située dans un petit ensemble de logements sociaux récemment rénovés, a été noircie par le feu. Le sinistre s'est déclenché à 02H16 (00H16 GMT), selon le parquet qui a confirmé «privilégié l'hypothèse criminelle».

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

UNE DIVISION CERTIFIÉE

Les Emirats Arabes Unis viennent de reconnaître l'Etat d'Israël. Par un euphémisme délibéré et orienté à l'escient on parle d'un acte de normalisation alors qu'il s'agit d'une reconnaissance politique en bonne et due forme. L'interprétation prêtée à cette notion de normalisation couvre en effet un état de fait déjà établi.

Dans la réalité, plusieurs pays arabes des plus importants avaient déjà tissé des liens souterrains avec l'Etat sioniste jusqu'à brader leur souveraineté et leur déculottage évident n'a pu se cacher derrière quelques remontrances générales faites du bout des lèvres. Les Palestiniens eux-mêmes, affaiblis par l'ambivalence hypocrite de plusieurs entités arabes, s'étaient pliés à l'implacable pression des Israéliens et

leurs grands alliés. La Ligue arabe, organisation de pacotille, s'est en permanence manifestée en club de petites parades éloignées des décisions qui se prenaient ailleurs.

Il ne servira à rien par conséquent que le monde arabe revienne sur des offuscations à la surface d'un éparpillement de la majorité des gouvernements plus préoccupés par leurs agrippements à leurs trônes et à leurs intérêts personnels.

La justice et la morale internationale ne relèvent plus que de l'utopie et ce sont de plus en plus la force et la violence qui im-

14 personnes tuées au Nigeria

Des hommes armés, vraisemblablement des voleurs de bétail, ont tué 14 personnes lors de l'attaque d'un village dans le centre du Nigeria, a-t-on appris jeudi auprès de la police locale.

Des dizaines de combattants ont envahi le village de Uku mercredi, dans le district de Mariga (Etat du Niger, dans le centre du Nigeria) faisait 14 morts et cinq blessés a déclaré Wasiu Abiodun, le porte-parole de la police locale. «Des hommes en armes ont ouvert le feu sur le village, tuant 14 personnes et faisant 5 blessés», a-t-il déclaré à la presse. «Ils ont également volé un nombre inconnu de têtes de bétail», dans ce village d'élevage, a ajouté M. Abiodun.

Les voleurs de bétail terrorisent le centre et le nord-ouest du Nigeria, pillant les villages et pratiquant des enlèvements de masse contre rançon. Ils sont particulièrement actifs dans les Etats de Zamfara, Katsina, Kaduna et du Niger.

Ils n'étaient jusqu'à présent pas motivés par une idéologie, mais par l'appât du gain. Mais des experts en sécurité ont récemment mis en garde contre une infiltration des groupes terroristes de la région dans leurs rangs.

Donald Trump écrit à Bachar al-Assad

Le président américain Donald Trump a écrit personnellement à son homologue syrien Bachar al-Assad, dont Washington conteste la légitimité, au sujet du journaliste américain Austin Tice, enlevé il y a huit ans en Syrie, a révélé vendredi le secrétaire d'Etat Mike Pompeo. «Le gouvernement américain a tenté de manière répétée d'échanger avec des responsables syriens pour obtenir la libération d'Austin.

Le président Trump a écrit à Bachar al-Assad en mars pour proposer un dialogue direct», a déclaré le chef de la diplomatie américaine dans un communiqué à l'occasion du huitième anniversaire de la disparition du journaliste. En mars, le milliardaire républicain avait affirmé que les Etats-Unis avaient «écrit une lettre» aux autorités de Damas, sans préciser qu'il s'agissait d'une missive personnelle au président Assad, dont Washington réclame le départ.

Peu d'informations ont été rendues publiques depuis l'enlèvement le 14 août 2012 près de Damas, alors qu'il avait 31 ans, de ce photojournaliste indépendant qui travaillait pour le groupe McClatchy, le Washington Post, CBS, l'Agence France-Presse (AFP) et d'autres médias.

posent le dernier mot certifiant que les déclarations de principe et les résolutions des organisations internationales ne sont que des partitions pour chansons.

Celles-ci ne deviennent armes efficaces que quand elles obéissent aux intérêts des puissants.

Il est certain que d'autres pays arabes vont suivre l'itinéraire tracé, non pas par les plus circonspects et les plus forts mais par ceux qui ont préféré s'éterniser dans la culture de la poésie et de l'ignominie.

Les princes émiratis affirment troquer leur reconnaissance de l'Etat d'Israël contre l'arrêt du déploiement des colonies israéliennes. On sait de quoi tiennent les trocs de ce genre et à quoi ils répondent. Celui-ci vient certifier en premier lieu la division de plus en plus affirmée des Arabes.